



Patrimoine canadien

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 1998

Canada

Présentation amélioré des rapports au Parlement

Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 1998

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/24-1998

ISBN 0-660-60689-5



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, le rapport d'automne sur le rendement comprend 80 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport du gouvernement intitulé *Une gestion axée sur les résultats*.

Ce *Rapport ministériel sur le rendement*, qui couvre la période se terminant le 31 mars 1998, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans la *Partie III du Budget principal des dépenses* ou le projet pilote de *Rapport sur les plans et priorités* pour 1997-1998. Les principaux engagements en matière de résultats pour l'ensemble des ministères et organismes sont aussi inclus dans *Une gestion axée sur les résultats*.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner et de mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant :

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada
K1A 0R5
Téléphone : (613) 957-7042
Télécopieur : (613) 957-7044

Patrimoine canadien



Rapport sur le rendement

***Pour la
période se terminant
le 31 mars 1998***

***L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien***

Table des matières

Résumé	1
Principaux engagements en matière de résultats	4
Section I : Message de la Ministre	7
Section II : Aperçu du Ministère	9
Section III : Rendement du Ministère	19
Aperçu	19
Programme Patrimoine canadien	25
Secteur d'activité du Développement culturel et patrimoine	27
Radiodiffusion	27
Industries culturelles	31
Arts	34
Patrimoine	36
Secteur d'activité d'Identité canadienne	47
Langues officielles	47
Identité canadienne	50
Multiculturalisme	60
Sports	64
Secteur d'activité de la Gestion ministérielle	68
Services ministériels	68
Gestion stratégique	70
Perspectives régionales	76
Ouest	78
Prairies et des Territoires du Nord-Ouest	82
Ontario	85
Québec	89
Atlantique	92
Programme Parcs Canada	97
Activité exploitation	101
Activité gestion du programme et services techniques	109
Section IV : Rendement financier	111
Aperçu du rendement financier	
Tableaux financiers récapitulatifs	
1. Autorisations de dépenser pour 1997-1998	
2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles	
3A. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles	
3B. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles par programme et gamme de services	

4A.	Concordance entre l'ancienne structure et la nouvelle structure - Dépenses prévues	
4B.	Concordance entre l'ancienne structure et la nouvelle structure - Dépenses réelles	
5.	Besoins en ressources par organisation et secteur d'activités	
6.	Recettes à valoir sur le crédit	
7.	Recettes à valoir sur le Trésor	
8.	Paiements législatifs	
9A.	Sommaire des paiements de transfert	
9B.	Détails des paiements de transfert	
10.	Dépenses en capital - programme Parcs Canada	
11.	Projets en immobilisations	
12.	État des grands projets de l'État	
13.	Prêts, investissements et avances	
14.	Sommaires financiers concernant le fonds renouvelable	
15.	Passif éventuel	
Section V : Groupement des rapports		141
Stratégies de développement durable		141
Section VI : Renseignements supplémentaires		143
Rapports législatifs déposés par le ministère du Patrimoine canadien entre le 1 ^{er} avril 1997 et le 31 mars 1997		143
Lois administrées en tout ou en partie par le portefeuille du Patrimoine canadien		143
Contacts		144
Patrimoine canadien sur l'Internet		145
Index des études, examens et évaluations		147

Résumé

Le présent *Rapport sur le rendement* décrit les résultats obtenus par le ministère du Patrimoine canadien jusqu'au 31 mars 1998. L'an dernier, le Ministère a continué de collaborer avec les Canadiens et les Canadiennes afin d'investir dans la culture et le patrimoine canadien pour les générations futures. Le Rapport donne un aperçu du mandat du Ministère, de ses objectifs stratégiques et des engagements qu'il a pris envers le Parlement dans son *Rapport annuel du président du Conseil du Trésor (Rendre compte des résultats, 1997)*. Les tableaux financiers présentent les dépenses réelles et prévues.

Depuis sa fondation en 1993, le ministère du Patrimoine canadien a pris des mesures pour assurer une gestion stratégique axée sur les résultats. Les résultats sont dûs en grande partie aux partenariats que le Ministère a su former avec 16 organismes et sociétés d'État qui relèvent de la Ministre, avec d'autres ministères fédéraux, divers ordres de gouvernement, des intervenants, des collectivités, des bénévoles et d'autres groupes. Ci-dessous suit une récapitulation des réalisations du Ministère au cours de la dernière année, sur lesquelles le présent rapport se penche plus en détails.

Réalisations

Par sa contribution au Fonds canadien pour la câblodiffusion et la production télévisuelle (maintenant appelé le Fonds de télévision et de câblodistribution pour la production d'émissions canadiennes), le Ministère a veillé à préserver une forte proportion de programmation canadienne sur le réseau national de radiodiffusion du Canada. Notamment, il a appuyé la production et la distribution de téléromans, de documentaires, de spectacles de la scène, d'émissions de variété et d'émissions pour enfants d'origine canadienne. Deux groupes de travail nommés par la Ministre ont ouvert la voie à la technologie numérique. De nombreuses industries culturelles, comme celles du film, des livres, des magazines et des enregistrements sonores, ont bénéficié d'une augmentation des subventions accordées par le Ministère. Des changements importants ont aussi été apportés à la *Loi canadienne sur le droit d'auteur* pour qu'elle protège mieux les auteurs, exécutants et producteurs canadiens tout en tenant compte des besoins des utilisateurs des droits d'auteur.

Par ailleurs, dans le cadre de ses projets de stabilisation, le Ministère a distribué des fonds dans l'idée d'aider à soutenir la stabilité financière à long terme et la gestion des organismes oeuvrant dans le domaine des arts, dont le mandat vise précisément à faire avancer leurs objectifs culturels et communautaires.

Le ministère du Patrimoine canadien continue d'accorder beaucoup d'importance à la promotion de la dualité linguistique canadienne. En mars 1998, la Ministre a annoncé que le Ministère accorderait des fonds supplémentaires pour favoriser la conclusion d'une entente avec le gouvernement de l'Ontario sur la gouvernance des écoles. Grâce, entre

autres, à ce geste, les dispositions de la *Charte canadienne des droits et libertés* relatives à l'enseignement dans une langue officielle minoritaire sont maintenant respectées dans toutes les provinces et tous les territoires.

Le Ministère continue également d'appuyer les activités et des manifestations qui encouragent la participation des jeunes Canadiens. Grâce à des projets comme Jeunesse Canada au travail, la trousse éducative *Haut en couleurs*, Katimavik, et le projet Échange Jeunesse, le Ministère a donné à de jeunes Canadiens et Canadiennes l'occasion d'en savoir davantage sur notre pays et leurs concitoyens, tout en développant des habiletés sociales et pratiques.

Pour le 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, le Ministère a lancé un « *CREDO - - Les droits de la personne, j'y crois* ». Le projet visait à encourager les jeunes Canadiens et Canadiennes à célébrer cet anniversaire en exprimant leurs idées sur les droits de la personne, que ce soit en faisant des peintures, des affiches, des vidéos, des courtelines ou par d'autres moyens.

Le Ministère a lancé sa 10^e campagne du 21 mars pour sensibiliser la population au racisme et à la manière de le combattre. Parmi les points forts de la campagne, mentionnons le concours vidéo intitulé « Mettons fin au racisme! », produit en collaboration avec la Société Radio-Canada, MuchMusic et MusiquePlus. En encourageant la participation des gens à des programmes et activités de ce genre, le Ministère vise toujours à favoriser une meilleure compréhension et appréciation de la société culturelle canadienne, de sa diversité et de son caractère inclusif, fondé sur un traitement juste et équitable pour tous.

En organisant des activités majeures, comme la participation du Canada aux Jeux Olympiques de Nagano, et en donnant de l'aide aux athlètes, le Ministère a réussi à nous sensibiliser davantage à notre identité canadienne et à nous rendre encore plus fiers de notre pays. En janvier 1998, la Ministre a annoncé l'octroi de fonds supplémentaires aux sports de haut rendement au Canada. Ces fonds sont offerts en partenariats avec les organisations nationales responsables du sport et les organisations de services sportifs ou multisports. Le Ministère se penche en outre sur la question de l'accès aux femmes, aux athlètes handicapés et aux athlètes autochtones, et de l'équité à leur endroit. Enfin, le Ministère a contribué à d'autres projets qu'il a menés en conjonction avec le Solliciteur général, la Justice et la Santé, dans le cadre d'une campagne nationale de sensibilisation sur le filtrage des bénévoles pour décourager le harcèlement et les abus dans le domaine du sport.

En juin 1997, le Premier ministre a nommé M. Andy Mitchell au poste de premier secrétaire d'État pour Parcs Canada. Tout au long de sa nomination, M. Mitchell a mené bon nombre de consultations un peu partout au pays pour obtenir l'adhésion des intéressés à l'engagement du gouvernement fédéral d'achever notre réseau de parcs et de lieux

historiques nationaux. À cet égard, nous avons d'ailleurs signé cinq ententes de partage des coûts qui nous permettront de préserver les trésors de notre passé collectif.

M. Mitchell a aussi joué un grand rôle dans le processus de préparation de l'Agence de Parcs Canada.

En décembre 1997, le ministère du Patrimoine canadien a déposé sa première stratégie de développement durable devant la Chambre des communes. Cette stratégie reprend les grandes conclusions des consultations exhaustives menées auprès des employés, des groupes clients, des experts reconnus du domaine et auprès du public. Ce geste vient couronner les efforts déployés par le Ministère pour sensibiliser les Canadiens et les Canadiennes au lien qui existe entre le développement durable et les dossiers culturels et patrimoniaux.

Diagramme des principaux engagements en matière de résultats

Patrimoine Canadien (PatCan)

fournit aux Canadiens et aux Canadiennes:	qui se manifeste par:	réalisation signalée dans le RMR à la page(s):
Une fierté accrue à l'égard du Canada	<ul style="list-style-type: none"> • des Canadiens et des Canadiennes qui célèbrent nos réalisations et notre identité • des Canadiens et des Canadiennes qui apprennent à se connaître et à connaître notre pays • des industries culturelles qui créent, produisent, distribuent et commercialisent des produits canadiens • des Canadiens et des Canadiennes qui sont sensibles à notre dualité linguistique et jettent des passerelles afin de surmonter les barrières linguistiques • l'excellence et la célébration des réalisations dans le sport • le soutien d'un système canadien de sport de haut niveau • l'excellence et l'innovation dans le milieu artistique • la population et les institutions du Canada reconnaissent et respectent la diversité du pays, ce qui permet aux Canadiens et Canadiennes de toutes origines d'éprouver un sentiment d'appartenance et d'attachement à l'égard du Canada • la reconnaissance nationale et internationale du leadership de Parcs Canada et de son expertise en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> • 51 • 31 • 47 • 64 • 65 • 35 • 60 • 101

<p>La croissance économique et la prospérité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • une contribution juste et équitable des radiodiffuseurs publics et privés canadiens • une liaison efficace avec d'autres compétences et représentation des intérêts canadiens grâce à des expositions internationales • l'obtention d'avantages environnementaux, économiques et sociaux des endroits du patrimoine national 	<ul style="list-style-type: none"> • 29 • 70 • 98
<p>La protection du patrimoine du Canada</p>	<ul style="list-style-type: none"> • la protection et la mise en valeur d'endroits importants du patrimoine naturel et culturel au bénéfice des Canadiens et des Canadiennes • la préservation, la promotion et la gestion des répertoires nationaux et des ressources • des collections patrimoniales répondant aux normes d'excellence 	<ul style="list-style-type: none"> • 104 • 41 • 40
<p>Accès aux moyens d'expression canadiens et aux espaces communs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • un contenu canadien de qualité, la présence de voies canadiennes pour un choix véritable • un régime de droits d'auteur qui respecte les obligations internationales du Canada et qui stimule le développement d'oeuvres canadiennes • une stabilité financière et une plus grande autonomie des organismes à vocation artistique • des auditoires et des possibilités pour les organismes canadiens à vocation artistique et culturelle • un accès aux collections patrimoniales • des Canadiens et des Canadiennes qui apprécient notre patrimoine naturel et culturel et en profitent 	<ul style="list-style-type: none"> • 27 • 33 • 34 • 35 • 36 • 101

<p>La participation et la contribution à la société canadienne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • une compréhension par des Canadiens et des Canadiennes du rôle et de l'importance des droits de la personne • une participation active des Canadiens et des Canadiennes aux affaires du pays et leur contribution à tous les secteurs de la vie canadienne • des Autochtones en milieu urbain et hors des réserves qui sont en mesure de définir et d'aborder les problèmes sociaux, culturels, politiques et économiques qui les affectent • des Canadiens et des Canadiennes ont à la fois la possibilité et la capacité de participer au façonnement de l'avenir de nos collectivités et de notre pays • un traitement juste et équitable et le respect de la dignité humaine • des communautés minoritaires de langue officielle qui contribuent pleinement à l'épanouissement de la société canadienne • une participation aux sports et aux activités connexes comme élément essentiel du développement social et de l'édification de la nation • un système de radiodiffusion qui renforce les buts sociaux, culturels et économiques lesquels reflètent la diversité et les valeurs des Canadiens et des Canadiennes • des Canadiens et des Canadiennes qui appuient la protection et la conservation d'endroits du patrimoine national et y participent 	<ul style="list-style-type: none"> • 59 • 59 • 57 • 61 • 49 • 66 • 30 • 102
<p>Un gouvernement plus réceptif</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion stratégique et orientation fonctionnelle efficace pour soutenir les orientations ministérielles et les grands objectifs du gouvernement • Soutien efficace et efficient à la prise de décisions et à l'exécution des programmes • Présence régionale et représentation pour soutenir l'élaboration des politiques et l'exécution des programmes 	<ul style="list-style-type: none"> • 72 and 110 • 73 • 75

N.B. : De l'information additionnelle sur le rendement peut être trouvée sous la rubrique *Perspectives régionales* aux pages 75 à 94.

Section I : Message de la Ministre

Le ministère du Patrimoine canadien a pour mission de contribuer à l'édification d'un Canada fort et accueillant et de susciter la fierté des Canadiens à l'égard de notre patrimoine commun. Le Rapport sur le rendement de 1997-1998 fait état de certaines de nos réalisations à ce chapitre.

Je tiens à témoigner ma profonde reconnaissance aux femmes et aux hommes de tout le pays qui oeuvrent au sein du ministère du Patrimoine canadien. Ils ont à coeur de préserver notre patrimoine culturel, de développer nos industries culturelles, de mettre en valeur notre dualité linguistique, de protéger nos parcs et lieux historiques nationaux et d'améliorer les relations interraciales. Je les remercie sincèrement de leur dévouement.

Ces employés sont appuyés dans leurs efforts par des millions de bénévoles de toutes les communautés canadiennes. Ceux-ci organisent des événements culturels et les célébrations de la Fête du Canada, établissent des liens entre nos communautés, entraînent des équipes amateurs, nettoient nos parcs et organisent des échanges.

Nous avons accompli des progrès dont nous sommes tous redevables. Nous avons renouvelé notre contribution financière au Fonds de télévision et de câblodistribution pour la production d'émissions canadiennes.

Pour la première fois en 73 ans, nous avons apporté des modifications importantes à la loi canadienne sur le droit d'auteur afin de protéger les auteurs canadiens, les artistes-interprètes et les producteurs tout en tenant compte des besoins des usagers d'oeuvres protégées.

Nous avons réitéré notre engagement à promouvoir la dualité linguistique canadienne afin de veiller à ce qu'une éducation dans la langue minoritaire soit offerte aux jeunes Canadiens de toutes les provinces.

Nous avons conclu cinq nouveaux accords de partage des frais afin de préserver les trésors de notre patrimoine national.

Grâce au programme Jeunesse Canada au travail, près de 2 600 jeunes ont pu trouver un emploi d'été et acquérir de l'expérience utile dans le cadre de stages réalisés dans tous les secteurs d'activité du Ministère.

J'aimerais remercier l'honorable Hedy Fry, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme), pour l'enthousiasme et le dynamisme qu'elle a démontrés au cours de l'année dans le dossier de la refonte intégrale de notre Programme du multiculturalisme qui vise à satisfaire les besoins modernes des Canadiens et à desservir les groupes et les communautés locales. Cette question nous tient très à coeur.

Grâce aux efforts déployés par l'honorable Andy Mitchell, secrétaire d'État (Parcs), nous avons tenu des audiences et des consultations à l'échelle du pays en vue de procéder à la création de l'Agence Parcs Canada et de contribuer à la protection et au parachèvement de notre réseau de parcs et de lieux historiques nationaux pour les générations à venir.

Un merci particulier à tous les membres du Parlement qui, quelle que soit leur appartenance politique, ont appuyé la mission et les efforts du Ministère.

Sheila Copps

Section II : Aperçu du Ministère

Mandat

La *Loi sur le ministère du Patrimoine canadien* expose le rôle majeur joué par le Ministère dans la société canadienne dans les domaines suivants : identité et valeurs canadiennes, développement culturel, patrimoine et lieux présentant un intérêt sur le plan de la nature ou de la culture.

Le ministère du Patrimoine canadien est responsable des politiques et des programmes touchant les arts, la culture et le patrimoine, la radiodiffusion, l'identité canadienne, le multiculturalisme, les langues officielles et le sport, ainsi que des politiques, des programmes et des activités des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation et des lieux historiques nationaux.

Plus particulièrement, les domaines de responsabilité du Programme du patrimoine canadien comprennent ce qui suit : élaborer la politique culturelle canadienne et celle de la radiodiffusion; aider les industries culturelles et les organismes à vocation artistique et patrimoniale; favoriser la création, la production, la distribution, la consommation et la conservation de biens et de services culturels et patrimoniaux; favoriser le sentiment d'identité collective des Canadiens et des Canadiennes; encourager la participation de tous les membres de la société canadienne; promouvoir une plus grande compréhension des droits de la personne; gérer les programmes et initiatives liés au caractère multiculturel de la société canadienne; favoriser et développer le sport; promouvoir l'égalité de statut et l'utilisation des langues officielles et soutenir l'épanouissement des communautés de langue officielle minoritaire.

Le programme Parcs Canada est responsable de la gestion des programmes touchant les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux, les canaux historiques et les aires marines nationales de conservation.

Le Ministère collabore avec les Canadiens et les Canadiennes pour fortifier notre sentiment commun d'identité tout en respectant la diversité du territoire et de la population. Il favorise la participation de tous les citoyens, individuellement et au niveau collectif, à la vie sociale, politique, culturelle, environnementale et sportive du pays, tout en travaillant à l'élimination des barrières. Il poursuit des initiatives qui permettent d'assurer un équilibre entre les droits et responsabilités individuels et collectifs, d'une façon qui favorise l'autonomie et l'épanouissement individuel, et crée des possibilités pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes. Le Ministère s'est engagé à faire preuve d'une plus grande souplesse et d'initiative dans sa façon de communiquer avec la population canadienne, de la consulter au sujet de ses besoins et priorités, et d'assurer la prestation de ses services.

Énoncé de mission

La mission du Ministère consiste à :

BÂTIR UN CANADA FIER ET FORT DE SON PATRIMOINE

Le Ministère consacre tous ses efforts à bâtir un Canada fier et fort de son patrimoine -- sa population et son territoire.

Vision

Pour transcender leurs différences sur le plan de la langue, de la région et de la culture, les Canadiens et les Canadiennes doivent collaborer à des projets de société communs associant des gens d'origines et de traditions culturelles différentes. En leur offrant des occasions de découvrir notre pays, la diversité de sa population et l'étendue de son territoire, le Ministère les aide à mieux comprendre le Canada, ses symboles nationaux et son riche patrimoine aux multiples facettes.

Pour bien se comprendre entre eux, les gens d'ici doivent avoir accès à des produits culturels canadiens - émissions de radio et de télévision, films, enregistrements sonores, livres, périodiques et autres médias - qui témoignent de notre histoire de façon unique. Avec l'apparition de l'industrie du multimédia et de l'inforoute, le Ministère prendra des mesures concrètes au profit de l'expression culturelle et d'une présence canadienne visible et efficace dans ces nouveaux médias.

Gardien du patrimoine naturel, historique et culturel du Canada et pilier d'un réseau de collections artistiques et patrimoniales à l'échelle du pays, le ministère du Patrimoine canadien protégera la mémoire collective de la nation et améliorera l'accès, la compréhension, la connaissance et l'appréciation du Canada dans ce qu'il a d'unique.

Afin que la société canadienne demeure compatissante et bienveillante au XXI^e siècle, on continuera de rappeler à la population canadienne les valeurs et les objectifs que nous partageons.

En renforçant, dans le cadre d'activités commémoratives et d'autres festivités, la fierté que les Canadiens et les Canadiennes éprouvent à l'égard de nos collectivités et des réalisations individuelles et collectives, le ministère du Patrimoine canadien contribuera à fortifier leur sentiment d'appartenance à la société canadienne.

Pour poursuivre sa contribution cruciale à la vie culturelle canadienne au cours du prochain siècle, le Ministère se tournera davantage vers des activités d'importance fondamentale et

rationalisera toutes les opérations secondaires. Il parviendra à réduire ses dépenses et à accroître ses recettes tout en réalisant ses objectifs grâce à des méthodes de fonctionnement novatrices.

En tant que chef de file, le ministère du Patrimoine canadien contribuera aux efforts visant à susciter chez les Canadiens et les Canadiennes des sentiments de renouveau, d'espoir et d'engagement commun face à l'avenir du Canada. En étroite collaboration avec d'autres ministères et organismes, d'autres paliers de gouvernement, ainsi que des groupes et des particuliers, le Ministère cherchera à donner à la population l'orientation et l'assurance nécessaires pour bâtir un pays fort, uni et stable.

Environnement opérationnel

Partenaires

Le portefeuille du Patrimoine canadien, créé en juin 1993, regroupe :

- **le ministère du Patrimoine canadien**, qui est responsable de l'Institut canadien de conservation, du Réseau canadien d'information sur le patrimoine, de la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels et de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada;
- **six organismes ministériels** : le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (un organisme de réglementation indépendant), les Archives nationales du Canada, la Commission des champs de bataille nationaux, l'Office national du film du Canada, la Bibliothèque nationale du Canada et Condition féminine Canada;
- **dix sociétés d'État** : le Conseil des arts du Canada, la Société Radio-Canada, la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (Téléfilm Canada), le Musée canadien des civilisations, le Musée canadien de la nature, la Fondation canadienne des relations raciales, le Musée des beaux-arts du Canada, le Centre national des Arts, la Commission de la capitale nationale et le Musée national des sciences et de la technologie.

De plus, la Commission de la fonction publique fait rapport au Parlement par l'intermédiaire du ministre du Patrimoine canadien.

Le Canada est le prototype mondial d'une société moderne, forte de ses deux langues officielles et de ses nombreuses communautés culturelles qui vivent et travaillent en harmonie. Le Ministère collabore avec la Fondation canadienne des relations raciales, des organismes communautaires et d'autres partenaires pour transmettre les valeurs sociales,

renforcer les droits et libertés, favoriser la compréhension interculturelle et linguistique, encourager le développement communautaire et créer un sentiment collectif de fierté à l'égard du patrimoine canadien et de l'identité nationale. Que ce soit l'athlète qui arbore la feuille d'érable ou le téléspectateur à la maison qui se réjouit des performances de son élite sportive, le sentiment marqué de fierté nationale et d'espoir réunit les gens et fortifie les collectivités. Condition féminine Canada (CFC) croit que pour permettre aux femmes d'atteindre la pleine égalité, elles doivent obtenir l'égalité dans toutes les sphères de la société. Afin de réaliser son mandat, CFC analyse les répercussions des politiques sur les femmes et les hommes.

Bien qu'un gouvernement ne puisse créer la culture ou définir l'identité, il demeure que son rôle est de mettre en place les conditions et l'infrastructure qui permettent aux artistes et aux autres créateurs d'exprimer leur créativité et leur vision du monde. La Société Radio-Canada, l'Office national du film du Canada et Téléfilm Canada en sont des exemples. Le gouvernement témoigne aussi de son engagement par le truchement du Conseil des arts du Canada et du Centre national des arts, dont les investissements contribuent de maintes façons au développement et au succès des artistes canadiens sur la scène nationale et internationale tant en musique, littérature, danse et théâtre que dans les arts visuels et les arts médiatiques.

Dans un monde de services de communications en évolution constante, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) voit à ce que les services de radiodiffusion offerts aux Canadiens et aux Canadiennes soient abordables et fiables, et qu'ils aient une forte teneur en éléments canadiens dans les deux langues officielles. Le CRTC assure l'accès à prix raisonnable à une vaste gamme de services de communications, grâce à des industries solides, compétitives, qui peuvent prospérer dans le marché mondial des communications.

Le gouvernement fédéral reconnaît l'importance de préserver et de mettre en valeur les trésors artistiques et historiques canadiens pour les générations actuelles et futures en créant le Musée des beaux-arts du Canada, le Musée national des sciences et de la technologie, le Musée canadien des civilisations, le Musée canadien de la nature, les Archives nationales du Canada et la Bibliothèque nationale du Canada. Ces établissements sont des sources d'inspiration qui non seulement témoignent de la vitalité du patrimoine canadien, mais qui contribuent aussi à la créativité et à l'esprit novateur des Canadiens et des Canadiennes, en plus de promouvoir la place du Canada dans les milieux artistiques internationaux. Le but à long terme est de conserver nos vastes richesses nationales pour l'étude, la compréhension, l'appréciation et la vitalité du patrimoine artistique, historique et culturel canadien.

De toute évidence, le milieu naturel ainsi que les lieux historiques où s'est jouée une partie importante de l'histoire de notre pays forment également l'identité canadienne. Le Canada possède l'un des réseaux de parcs les plus vieux au monde, et bon nombre de pays nous demandent des conseils sur l'établissement et la gestion d'un système de parcs. Des lieux comme, notamment, Port au Choix à Terre-Neuve, site autochtone vieux de 4 000 ans, le canal Lachine à Montréal, lieu important de l'histoire de l'industrie et des transports au Canada, les lieux historiques nationaux de la Crête-de-Vimy et de Beaumont-Hamel commémorant les batailles des soldats du Canada et de Terre-Neuve en France lors de la Première Guerre mondiale, ainsi que les grands champs de bataille historiques situés dans la ville de Québec, conservés et mis en valeur par la Commission des champs de bataille nationaux jouent un rôle essentiel dans la mesure où ils sont les témoins de notre passé si riche et si varié. La Commission de la capitale nationale a pour fonction très importante de présenter la région de la capitale nationale aux Canadiens et aux Canadiennes, de même que de la protéger et de la préserver à l'intention des générations futures.

Orientations stratégiques

Le ministère du Patrimoine canadien s'acquitte de son engagement envers les Canadiens et les Canadiennes de bâtir un Canada fier et fort de son patrimoine en :

- stimulant notre fierté à l'égard du Canada;
- contribuant à la croissance économique et à la prospérité du Canada;
- protégeant le patrimoine canadien;
- assurant l'accès aux moyens d'expression canadiens et à nos espaces communs;
- encourageant la participation et la contribution à la société canadienne.

Le Ministère est déterminé à se mettre davantage à l'écoute de la population et à chercher des solutions novatrices qui répondent aux besoins d'une société en pleine mutation.

Défis

Valeurs et objectifs communs en cette époque caractérisée par la diversité

Le Canada a grandi et mûri. Il a fait face à des problèmes d'unité et de diversité et a dû chercher des façons de définir et d'exprimer notre identité et d'en encourager l'expression. Par exemple, les sept millions de francophones du pays sont inquiets au sujet de la préservation de leur langue et de leurs traditions dans un continent où l'anglais domine. Les Canadiens anglophones ont des craintes devant le raz de marée de produits culturels et de divertissement américains qui submerge le marché canadien. Les peuples autochtones cherchent à faire reconnaître leurs droits et leurs aspirations par le reste du Canada tout en continuant de respecter leur culture traditionnelle.

Le profil démographique du Canada change et se diversifie constamment. La diversité croissante du Canada offre l'occasion de créer une société plus ouverte et plus dynamique. Cependant, les crimes haineux et les activités motivées par les préjugés sont des poisons qui existent toujours. Des preuves indiquent aussi que s'accroît la marginalisation de certains groupes, par exemple les femmes, la population autochtone, les jeunes minorités visibles et ceux qui n'ont pas les ressources et les compétences nécessaires pour participer pleinement à la nouvelle société de l'information.

Les perspectives canadiennes - Une histoire à raconter

Au moins 85 p. 100 des Canadiens croient qu'une meilleure compréhension des Canadiens anglais et des Canadiens français serait un facteur important pour garder les Québécois au sein du Canada (Enquête du groupe Angus Reid, 1996). De plus, 82 p. 100 des Canadiens (65 p. 100 des Québécois et 87 p. 100 des Canadiens du reste du Canada) estiment qu'un meilleur enseignement de l'histoire du Canada et du patrimoine favoriserait l'unité canadienne (*Goldfarb Report*, 1997). Des enquêtes effectuées par Environics en 1994 et 1996 montrent aussi que tous les segments de la population canadienne pensent que l'environnement naturel est l'un des éléments fondamentaux de la nation canadienne.

L'un des principaux défis du portefeuille du Patrimoine canadien consiste à élaborer de nouvelles stratégies d'exploitation des collections nationales, des parcs nationaux et des lieux historiques, afin de promouvoir une meilleure connaissance et une plus grande compréhension du passé et du présent du Canada. Il faut prendre soin de ne pas accélérer la détérioration physique de ces trésors. L'instauration d'un environnement sécuritaire pour conserver les collections constitue un défi permanent, surtout pour les institutions qui obtiennent constamment du nouveau matériel. Il faut prendre des mesures particulières pour protéger et préserver le patrimoine culturel des peuples autochtones.

Promotion et diffusion des produits et services à caractère culturel et patrimonial

Les secteurs des arts, de la culture, du sport et des loisirs jouent un rôle de plus en plus important dans l'économie fondée sur le savoir croissant qui caractérise maintenant le Canada. D'après des données préliminaires de Statistique Canada, l'incidence économique directe des industries et activités culturelles a atteint 19 milliards de dollars, soit 2,9 p. 100 du produit intérieur brut canadien, ce qui représente 539 000 emplois, c'est-à-dire 4 p. 100 de tous les emplois en 1994-1995. De plus, le portefeuille du Patrimoine canadien, qui possède près des deux tiers des attractions touristiques les plus importantes au Canada (comme les parcs et les lieux historiques, les musées et les festivals) ou qui en assure le soutien direct, contribue largement aux 41,8 milliards de dollars dépensés par les touristes au Canada en 1996.

Pour réaliser cette croissance et la maintenir, et aussi pour faire en sorte que la jeunesse canadienne tire parti de ces nouveaux emplois, les efforts devront s'accroître dans les activités suivantes : culture numérique, créativité, entrepreneuriat et innovation. Il faudra également trouver de nouvelles manières de faire participer la population. Le maintien d'une telle croissance nécessite le déploiement d'efforts commerciaux en vue d'assurer aux producteurs d'articles à teneur canadienne l'accès aux marchés extérieurs.

La politique culturelle du Canada est axée sur la promotion plutôt que sur le protectionnisme. Certains pays ont à ce sujet une perception erronée qui a entraîné de nombreux différends commerciaux en ce qui concerne les politiques en matière de diffusion, d'exposition, d'investissement et de licence au Canada. De nouveaux moyens de communication voient le jour et deviennent de plus en plus populaires, notamment les satellites de communication directe, Internet et les communications sans fil. Le Canada sent des pressions pour modifier ses règlements régissant les intérêts étrangers, la surveillance et la réglementation des services des secteurs des télécommunications et de la radiodiffusion. Par conséquent, le Canada doit assumer un rôle de chef de file sur la scène internationale afin d'appuyer son modèle culturel.

Gérer dans le respect des contraintes financières et des nouvelles attentes des citoyens

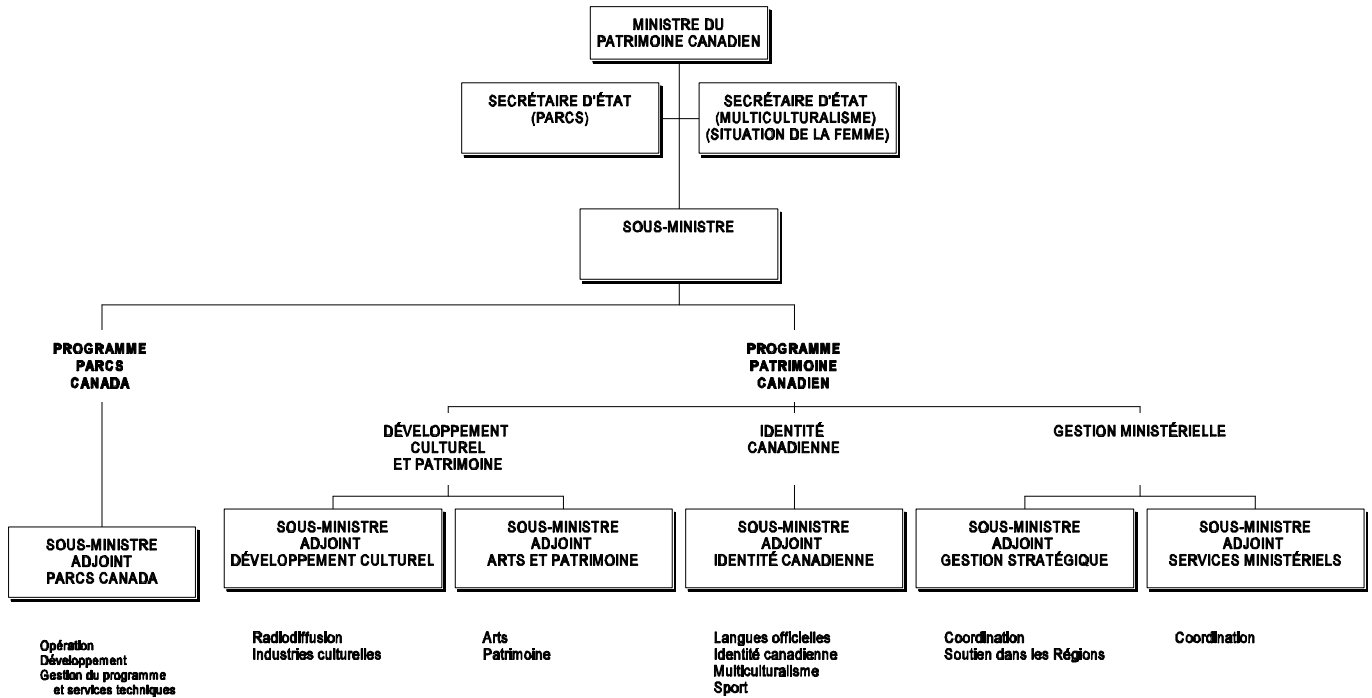
En cette période de changement et de diversité, les Canadiens réclament du gouvernement qu'il soit à l'écoute de leurs préoccupations et qu'il planifie en fonction de l'intérêt des générations futures. Le public veut un engagement fédéral dans les domaines importants de la vie économique et sociale. La force du gouvernement central reposera sur sa capacité de rechercher des consensus et d'articuler une vision nationale claire et détaillée, de confronter les enjeux internationaux et d'établir des liens entre les tendances mondiales et les intérêts canadiens, ainsi que d'ériger et de préserver l'architecture sociale et économique essentielle à la société de l'information.

Par suite de l'Examen des programmes du gouvernement fédéral, chaque membre du portefeuille du Patrimoine canadien a fait des efforts considérables pour protéger ses activités principales en réduisant ses coûts administratifs. Le Portefeuille a aussi adopté de nouvelles méthodes de prestation de services et des mesures de recouvrement des coûts et de production de recettes qui feront l'objet d'une description plus loin dans le présent rapport.

Les membres du Portefeuille s'emploieront à adopter des initiatives conjointes dans la poursuite de leurs objectifs communs et à accroître le nombre et le type de partenariats avec le secteur privé.

Pour poursuivre sa contribution cruciale à la vie culturelle canadienne au cours du prochain siècle, le Ministère se tournera davantage vers des activités d'importance fondamentale et rationalisera toutes les opérations secondaires.

Diagramme de l'organisation et composition des programmes



Section III : Rendement du Ministère

Mission ministérielle:

Bâtir un Canada fort et fier de son patrimoine

Orientations stratégiques: Le ministère du Patrimoine canadien et ses partenaires contribuent, à l'échelle du gouvernement, à l'atteinte des résultats suivants :

- fierté accrue à l'égard du Canada
- croissance économique et prospérité
- protection du patrimoine du Canada
- accès aux moyens d'expression canadiens et aux espaces communs
- participation et contribution à la société canadienne
- un gouvernement plus réceptif

Aperçu

Le ministère du Patrimoine canadien a été créé en 1993 et, depuis, il a pris des mesures pour que son portefeuille soit géré de façon stratégique et axée sur les résultats. Cela n'a pas toujours été chose facile, puisque les objectifs visés par le Ministère sont souvent de nature plus qualitative que quantitative. Par surcroît, les résultats dépendent dans une large part des partenariats créés avec les six organismes ministériels et les dix sociétés d'État qui relèvent du Ministère, avec d'autres ministères fédéraux, d'autres ordres de gouvernement, divers intervenants, des collectivités, des bénévoles et d'autres groupes.

Dans le but de consolider l'objectif global de l'administration fédérale qui est de bâtir un Canada fort pour le prochain millénaire, il a fallu établir des objectifs stratégiques (voir l'encadré ci-dessus). Cet exercice a permis de cerner plusieurs objectifs communs au Ministère et aux divers organismes ministériels et sociétés d'État qui relèvent du Ministre.

À l'automne 1996, on a demandé au ministère du Patrimoine canadien, ainsi qu'à 30 autres organismes et ministères fédéraux, de soumettre une liste d'engagements clés axés sur les résultats qui serait intégrée au Rapport du président du Conseil du Trésor au Parlement intitulé *Repenser le rôle de l'État : Améliorer la mesure des résultats et la responsabilisation*. Le Ministère a pris, pour chacun de ces objectifs stratégiques, une série d'engagements envers les Canadiens et les Canadiennes (voir le Tableau des principaux

engagements en matière de résultats, page 4). Au printemps 1997, le Ministère a préparé un rapport intitulé *Structure de planification, de rapports et de responsabilité*. L'exercice a permis au Ministère de mieux préciser la portée de ses engagements et d'avoir une structure et une organisation davantage axées sur les entreprises. Le Conseil du Trésor a approuvé cette structure en octobre 1997. Le Ministère a confirmé ses engagements clés axés sur les résultats envers les Canadiens et les Canadiennes dans le *Rapport sur les plans et priorités* dans la partie III du *Budget des dépenses principal*, et a fait un rapport sur les progrès réalisés dans le *Rapport ministériel sur le rendement*.

Fierté accrue à l'égard du Canada

Plusieurs sondages effectués depuis 1981 ont montré que plus de 90 p. 100 des Canadiens sont « très fiers » (80 p. 100) ou « assez fiers » (14 p. 100) d'être Canadiens (*Goldfarb Report*, de 1981 à 1998). Ces conclusions sont justifiées par le fait que le Canada a obtenu la plus haute cote, chaque année au cours des cinq dernières années, d'après l'Index de développement humain des Nations Unies.

Croissance économique et prospérité

Durant l'exercice 1994-1995, les activités et les industries subventionnées par le Ministère ont représenté jusqu'à 19 milliards de dollars, soit 2,9 p. 100 du produit intérieur brut du Canada, et ont permis de créer 539 000 emplois, soit 4,0 p. 100 du total des emplois au Canada. Dans le secteur des arts, de la culture, des sports et des loisirs, on prévoit une augmentation de 45 p. 100 entre 1991 et 2005. Entre 1993 et 1997, la valeur des exportations canadiennes de produits culturels est presque passée à 1,5 milliard de dollars, soit une augmentation de 12,5 p. 100 (Statistique Canada).

Le Ministère joue aussi un rôle-clé dans l'industrie du tourisme canadien et crée plus d'un million d'emplois au Canada. Les deux-tiers des attractions touristiques trois étoiles au Canada sont administrées ou financées en tout ou en partie par le Ministère. Ce sont l'infrastructure et les activités que le Ministère appuie qui démarquent le Canada sur le marché mondial du tourisme et qui attirent autant des visiteurs d'ici que d'ailleurs. Les 34 millions de voyages effectués en 1994 au Canada (dont 71 p. 100 par des Canadiens) incluaient une part d'activités culturelles et ont mené à l'injection de 10 milliards de dollars dans l'économie (Statistique Canada).

Les gens voyagent de plus en plus, c'est une vérité de La Palisse, et cela peut leur faire apprécier davantage les lieux visités. Pour preuve, un récent sondage indiquait que les Canadiens et les Canadiennes de l'Ouest qui ont visité le Québec ont plus tendance à penser que le bilinguisme est important au niveau de leur identité canadienne que ceux qui n'y sont jamais allés (*Sondage Angus Reid, 1997*).

Protection du patrimoine du Canada

Depuis 1885, le système de parcs nationaux et de lieux historiques nationaux du Canada a pris de l'ampleur. Parti d'un parc unique situé à Banff, en Alberta, le pays compte aujourd'hui 38 réserves et parcs nationaux, trois aires de conservation maritimes et 792 lieux historiques. En 1993-1994, 111 millions de personnes ont visité 2 000 institutions patrimoniales sans but lucratif, et 56 millions ont visité des parcs nationaux et des aires de conservation au Canada (Statistique Canada). Les parcs nationaux et les sites historiques nationaux sous l'égide de Parcs Canada ont enregistré 25 millions de personnes-visites en 1995-1996. Compte tenu de ce trafic intense, il faut protéger les parcs nationaux et les aires de conservation maritimes qui couvrent 2,5 p. 100 du territoire canadien. Il faut aussi protéger les œuvres d'art et les artefacts produits ici et qui se trouvent dans les lieux historiques nationaux, les musées et les galeries d'art.

Accès aux moyens d'expression canadiens et aux espaces communs

Les Canadiens et les Canadiennes sont d'avidés consommateurs de produits culturels, tant d'origine étrangère qu'à contenu canadien. Ils se trouvent juste à côté d'un des plus gros exportateurs au monde de produits culturels. La part du marché qui revient au contenu canadien varie largement. À seulement 5 p. 100 des revenus cinématographiques, elle atteint 13 p. 100 du total des ventes d'enregistrements sonores, 40 p. 100 des ventes de livres, 50 p. 100 des ventes de magazines et 43 p. 100 du temps de visionnement de la télévision (*Canada 2005 Global Challenges and Opportunities*, 1997). En général, la part canadienne du marché est plus élevée sur les marchés de langue française que sur ceux de langue anglaise.

Participation et contribution à la société canadienne

Une façon sûre de connaître le niveau de cohésion et de viabilité d'une nation est de mesurer le degré de participation des citoyens au reste de la société, et de voir si les droits et les responsabilités civiques y sont exercés. Pour l'instant, les seules statistiques disponibles portent sur des éléments très spécifiques de la participation. Des travaux ont cependant été amorcés pour mesurer les éléments de la participation des citoyens, notamment sur le plan :

- de la connaissance des citoyens sur leur pays, leur société et leurs droits et responsabilités;
- des attitudes face à la participation;

- de la participation actuelle à des institutions, comme la presse libre (lecture de journaux et de magazines), à des associations bénévoles, à des congrégations religieuses, à des écoles et à des collèges, à des groupes professionnels et à des organisations communautaires.

Une forte majorité de Canadiens et de Canadiennes (82 p. 100, soit 65 p. 100 des résidents du Québec et 87 p. 100 des résidents du reste du pays) reconnaissent qu'un enseignement plus soutenu sur notre patrimoine et notre histoire contribuerait à l'unité canadienne (*Goldfarb Report*, 1997). D'après divers autres sondages, le niveau de connaissances en histoire du Canada, en géographie et sur le patrimoine, surtout chez les jeunes Canadiens et Canadiennes, semble très bas. (*Goldfarb Report*, 1991; Dominion Institute Studies, 1997 et 1998; *Étude sur l'engagement des citoyens*, Ekos, 1998).

En 1997, Statistique Canada a constaté qu'environ 49,5 p. 100 des Canadiens et Canadiennes participaient à des organisations communautaires et que 31,4 p. 100 d'entre eux donnaient bénévolement de leur temps à des groupes et à des organisations. Le nombre de bénévoles a augmenté de 40 p. 100 en dix ans.

En 1992, Statistique Canada a reconnu que 45 p. 100 des Canadiens et Canadiennes âgés de 15 ans ou plus participaient régulièrement à des activités sportives; 21 p. 100 d'entre eux étaient membres d'un club ou d'un programme de loisirs communautaires, d'une ligue ou d'une organisation sportive provinciale, et que 15 p. 100 participaient à une compétition ou à un tournoi. En 1998, 79 p. 100 des amateurs de sports et 66 p. 100 des non-amateurs de sports ont dit que le fait de regarder des athlètes canadiens représenter leur pays à des compétitions internationales faisait vibrer en eux la fibre patriotique (Angus Reid Group, *Anatomy of a Sports Fan*, 1998).

La majorité des Canadiens et Canadiennes (76 p. 100 des résidents du Québec et 65 p. 100 des résidents du reste du pays) pensent que le bilinguisme est un facteur d'une importance cruciale pour l'unité canadienne (sondage Ekos, 1995). D'après Statistique Canada, en 1996, 17 p. 100 des Canadiens et Canadiennes pouvaient entretenir une conversation dans les deux langues officielles; en 1971, ils n'étaient que 13 p. 100.

Bien que le fait que la population canadienne se diversifie de plus en plus multiplie les possibilités pour le pays, 92 p. 100 des Canadiens et Canadiennes trouvent que « le racisme existe au Canada », et 67 p. 100 pensent que le gouvernement du Canada a pour responsabilité de prendre des mesures pour éliminer la discrimination raciale (sondage Environics, 1998).

Les Canadiens et Canadiennes attendent beaucoup des services publics; ils veulent des résultats issus d'une approche intégrée plutôt que d'une approche à la pièce; ils veulent des services axés sur l'intérêt public, une planification pour les générations futures, une plus grande participation aux activités et au processus décisionnel du gouvernement fédéral, et plus de coopération entre les intervenants.

Le ministère du Patrimoine canadien assume des responsabilités spécifiques dans un certain nombre de secteurs et son rendement à cet égard est décrit dans les pages qui suivent.

PROGRAMME PATRIMOINE CANADIEN

PROGRAMME PATRIMOINE CANADIEN

Objectif du programme : Bâtir une société forte à laquelle les Canadiens et les Canadiennes participent, qui exprime ses valeurs et est fière de son patrimoine.

Secteur d'activité du Développement culturel et patrimoine

Objectif du secteur d'activité : Favoriser un environnement où les produits et services des arts, du patrimoine, des industries culturelles et de la radiodiffusion du Canada sont créés, produits, commercialisés, préservés et présentés à divers auditoires au pays et à l'étranger, contribuant ainsi à la croissance économique, sociale et culturelle du Canada.

Renseignements financiers sur le secteur d'activité du développement culturel et patrimoine

Dépenses prévues	236 518 000 \$
Autorisations totales	292 167 000 \$
Dépenses réelles en 1997-1998	283 891 000 \$

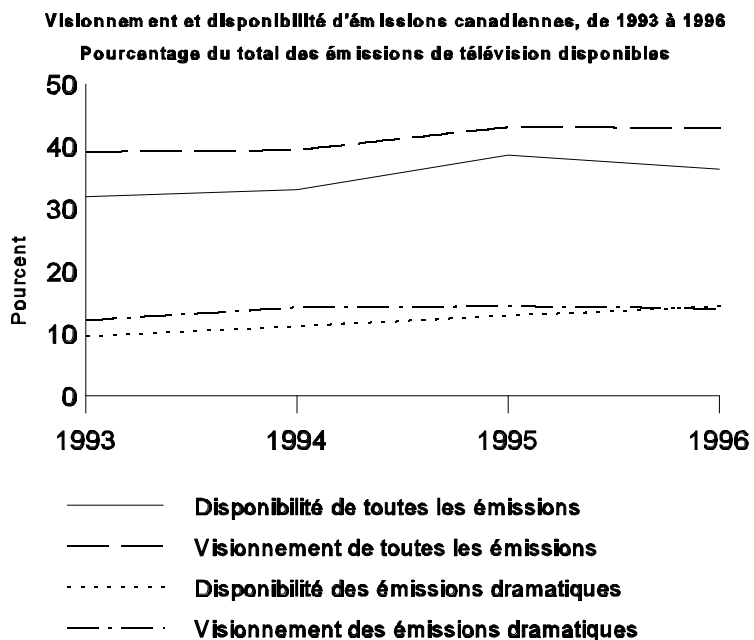
Radiodiffusion - Réalisations

L'objectif de la Direction générale de la radiodiffusion du Ministère est d'assurer le développement durable et l'exploitation d'un système de télédiffusion qui reflète la diversité du pays, et auquel tous les Canadiens et Canadiennes ont accès. La Direction générale de la radiodiffusion élabore des politiques, supervise les opérations et donne des conseils sur des questions relatives, par exemple, au contenu canadien, à l'accès aux services, aux multimédias et à la concurrence. La Direction générale donne aussi au Ministère des conseils sur les politiques afférentes à la Société Radio-Canada (SRC) et au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Résultat attendu : Un contenu canadien de qualité, la présence de voies canadiennes pour un choix véritable.

Le Fonds de télévision et de câblodistribution pour la production d'émissions canadiennes, établi en septembre 1996, a été renouvelé l'an dernier et prolongé jusqu'en 2001. Il a veillé à ce que la proportion de programmation canadienne sur notre réseau national de télédiffusion soit importante. Le Fonds fournit annuellement 200 millions de dollars

répartis entre la production et la distribution de pièces de théâtre et de documentaires, de spectacles de la scène, d'émissions de variétés et d'émissions pour enfants. Le Fonds n'est offert qu'aux entreprises de production canadiennes gérées et administrées par des Canadiens ou des Canadiennes. Les émissions doivent répondre à des critères très stricts au niveau du contenu canadien et être diffusées aux heures de grande écoute par un détenteur d'une licence canadienne dans les deux ans qui suivent sa production. La SRC peut se voir attribuer jusqu'à 50 p. 100 du Fonds, en partenariat avec des producteurs canadiens indépendants.



Source : le CRTC et Sondages BBM (Bureau Broadcasting Measurement), Fall TV Survey

Radio Canada International diffuse des émissions en sept langues et des auditoires de 10 à 19 millions de téléspectateurs autour du monde chaque semaine.

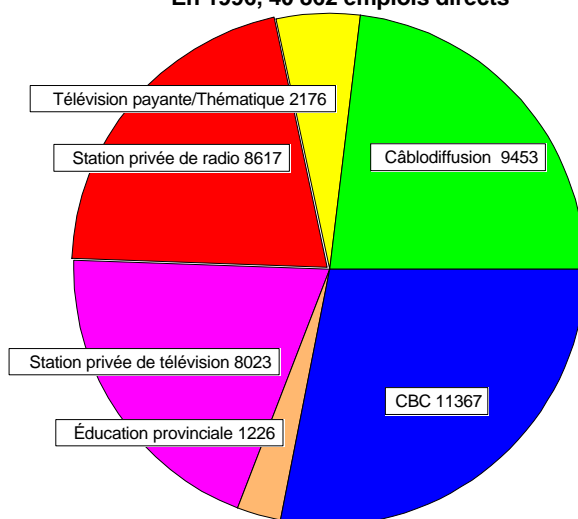
En 1997-1998, le Fonds de télévision et de câblodistribution pour la production d'émissions canadiennes a permis de financer 345 projets, soit environ 1 900 heures de programmation nouvelle de haute qualité diffusée dans toutes les régions du Canada. Il comptait aussi un budget afin de soutenir 11 projets de télévision autochtone. Les productions en anglais ont reçu 65 p. 100 du Fonds et les productions en français ont reçu 34 p. 100. Depuis sa création en 1996, le Fonds a permis de financer plus de 4 000 heures d'émissions de télévision, ce qui équivaut à 1,2 milliard de dollars de programmation télévisuelle canadienne.

En février 1998, les ministres des Affaires étrangères et du Commerce international et du Patrimoine canadien ont annoncé que le gouvernement accordait à Radio Canada International (RCI) une subvention de 15 millions de dollars, répartie sur trois ans, pour couvrir ses dépenses de capital et rebâtir son infrastructure. Les travaux prévus

comprennent la restauration ou le remplacement des tours de transmission de RCI à Sackville, au Nouveau-Brunswick, et la rénovation des studios du bureau-chef situé à Montréal, au Québec. Le gouvernement fournit aussi à RCI des fonds permanents de fonctionnement de 15,5 millions de dollars par année, ce qui permet à RCI de rester à la pointe du progrès technologique et de continuer à promouvoir les valeurs et l'identité canadiennes dans le monde. La programmation de RCI est canadienne à 100 p. 100; les émissions sont diffusées sur les ondes courtes, sur l'Internet et via satellite en Europe, en Afrique, au Moyen-Orient, en Amérique latine, aux États-Unis, en Asie et aux Antilles.

Contribution de la radiodiffusion à l'économie canadienne

En 1996, 40 862 emplois directs

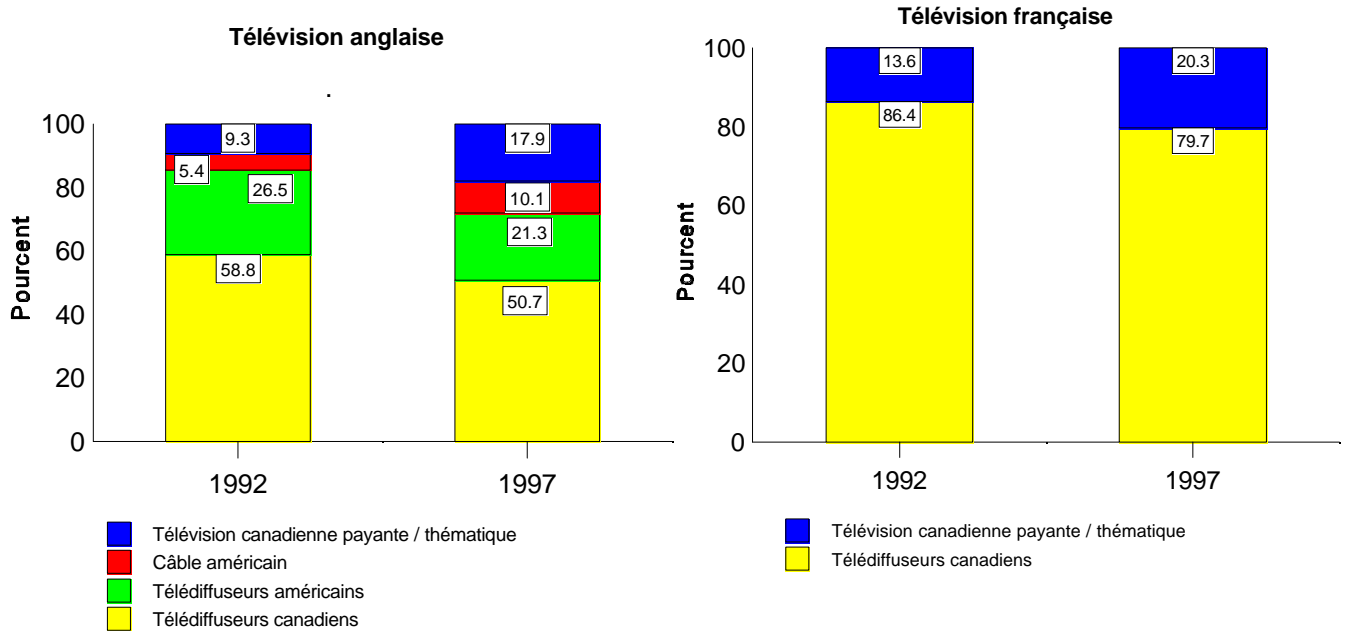


Sources : Statistique Canada et CRTC

Résultat attendu : Une contribution juste et équitable des radiodiffuseurs publics et privés canadiens.

La technologie numérique permettra bientôt aux Canadiens et aux Canadiennes de jouir d'une réception radiophonique exempte de brouillages et d'une image télévisuelle plus claire. Cela permettra aussi aux radiodiffuseurs d'offrir des services entièrement nouveaux. Le Groupe de travail sur la mise en oeuvre de la radiodiffusion audionumérique et le Groupe de travail chargé de configurer la télévision numérique, nommés tous deux par la ministre du Patrimoine canadien, ont fait des recommandations au gouvernement et à l'industrie de la radiodiffusion. Ces recommandations guideront le Ministère dans l'élaboration d'une politique visant à assurer que les producteurs d'émissions de radio et de télévision canadiennes demeureront concurrentiels alors que les radiodiffuseurs passent au numérique, et à assurer que les Canadiens et les Canadiennes continuent d'avoir accès à des émissions canadiennes de qualité.

Partage d'auditoire par secteur de radiodiffusion, janvier et décembre, 1992 et 1997



Nota : Du lundi au dimanche, 24 heures par jour, toute personne âgée de 20 ans et plus. La diminution du nombre de téléspectateurs, autant sur les chaînes américaines que sur les chaînes traditionnelles canadiennes, peut s'expliquer par l'augmentation de la demande de chaînes payantes et thématiques américaines et canadiennes reçues au Canada.

Source : Nielsen Media Research et CBC Research

Résultat attendu : Un système de radiodiffusion qui renforce les buts sociaux, culturels et économiques lesquels reflète la diversité et les valeurs des Canadiens et des Canadiennes.

En février 1998, le Ministère a été récompensé de l'appui qu'il a donné à Television Northern Canada pendant plusieurs années. En effet, le CRTC a invité cette chaîne à faire une demande de permis de branchement au réseau national. Si sa demande est approuvée par le CRTC, Television Northern Canada transmettra à ses auditeurs une perspective autochtone hétérogène allant des traditions autochtones aux politiques nationales, en passant par la culture, la santé et les sports. L'obtention d'un permis de branchement au réseau national signifierait une plus grande autonomie pour Television Northern Canada, ainsi que des retombées économiques avantageuses pour les collectivités autochtones dans tout le pays. Le Fonds de télévision et de câblodistribution pour la production d'émissions canadiennes réserve un million de dollars à la production d'émissions en langues autochtones.

Industries culturelles- Réalisations

L'objectif de la Direction générale des industries culturelles est d'appuyer la production et la distribution de produits culturels canadiens, et de faire respecter les lois nationales et internationales sur le droit d'auteur et les obligations canadiennes relatives au commerce et aux investissements internationaux. La Direction générale élabore des politiques et des programmes pour aider les industries culturelles canadiennes et assurer l'accès aux produits canadiens dans les domaines du film, de la vidéo, du livre, des magazines et des enregistrements sonores. La Direction générale est aussi responsable de la politique de protection du droit d'auteur, et elle conseille la Ministre sur les politiques qui touchent Téléfilm Canada et l'Office national du film.

Résultat attendu : Des industries culturelles qui créent, produisent, distribuent et commercialisent des produits canadiens.

En 1997, un programme a été créé pour accorder du financement stable et à long terme à des établissements de formation axés sur les industries des arts et de la culture. Dans le cadre de ce programme, chaque année, Téléfilm reçoit maintenant 1,3 million de dollars pour donner de la formation de niveau supérieur et préparer des diplômés à faire carrière dans les industries du film et de la vidéo. Quatre institutions de formation en tournage de films et de vidéos reçoivent maintenant des subventions du programme. Il s'agit de l'Institut national des arts de l'écran, à Edmonton, du Centre canadien du film, à Toronto, de l'Institut national de l'image et du son, à Montréal, et du National Screen Training Centre, à Ottawa.

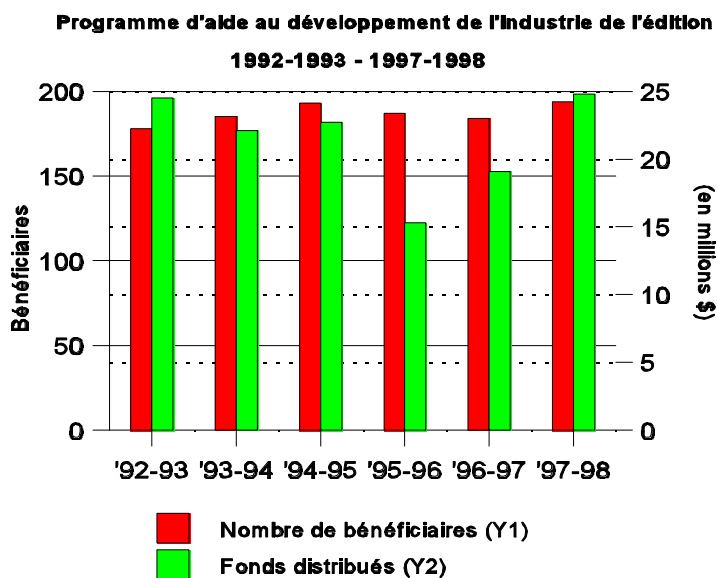
En 1997, le Programme d'aide aux publications (souvent désigné du nom de « subvention postale ») a été transféré de la Société canadienne des postes au Ministère. Il aide à financer la distribution des magazines et des périodiques canadiens à tirage payé et de certains types de journaux hebdomadaires. Les critères d'admissibilité ont fait l'objet d'une révision avec tous les intervenants.

À la suite d'une décision de l'Organisation mondiale du commerce en 1997 au sujet de certaines mesures concernant les périodiques canadiens, un plan a été élaboré pour assurer à la fois le respect de la décision et l'accès pour les Canadiens et les Canadiennes aux magazines canadiens sans rupture de continuité.

En 1997, la ministre du Patrimoine canadien annonçait une augmentation de 15 millions de dollars du budget annuel du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition pour préserver la santé financière de l'industrie. Cette nouvelle subvention permettra aux éditeurs canadiens de publier plus de livres, d'encourager de nouveaux talents chez les écrivains et d'investir dans l'amélioration de l'infrastructure et dans la

commercialisation. Les Canadiens et les Canadiennes auront donc l'occasion de lire plus de livres canadiens d'un plus grand nombre d'auteurs canadiens.

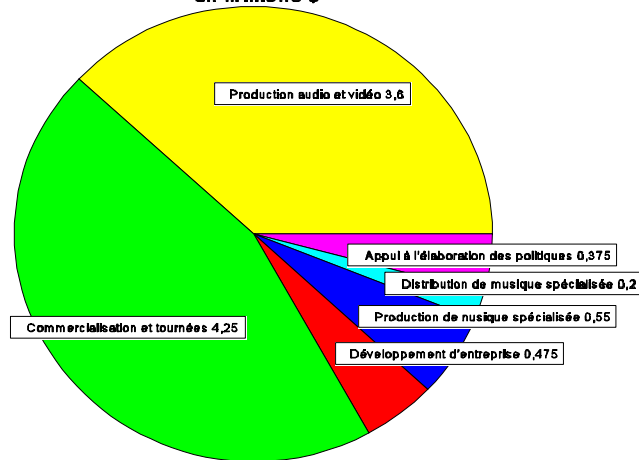
Les revenus des maisons d'édition qui ont reçu des subventions du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition ont augmenté de 20 p. 100, passant de 451 millions de dollars en 1992 à 540 millions en 1997. Durant la même période, les éditeurs ont plus que doublé leurs ventes d'exportation, passant de 48 à 99 millions de dollars. Les écrivains canadiens attirent l'attention des lecteurs partout au monde et gagnent des prix au Canada comme à l'étranger. La majorité de ces auteurs ont d'abord été publiés par de petits éditeurs subventionnés par le Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition.



Source : ministère du Patrimoine canadien

En 1997-1998, le budget du Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore était majoré de 4,5 à 9,5 millions de dollars pour une période de trois ans. Ce programme sert à diverses fonctions, notamment au financement des tournées et à la promotion d'artistes exécutants et à la commercialisation nationale et internationale d'enregistrements sonores. Le Programme donne des fonds aux maisons canadiennes d'enregistrements sonores, c'est-à-dire qu'il finance 90 p. 100 des enregistrements à contenu canadien. Comme on peut s'y attendre, ces entreprises ont des ressources financières limitées et sont donc sérieusement désavantagées au niveau de la concurrence comparées aux multinationales étrangères installées au Canada. Beaucoup d'artistes exécutants de renommée mondiale ont été aidés par le programme en début de carrière.

Structure du Programme de développement de l'enregistrement sonore (1997-1998)
en millions \$



Source : ministère du Patrimoine canadien, FACTOR et Musicaction

En 1997-1998, le Fonds de développement des industries culturelles, administré au nom du Ministère par la Banque de développement du Canada, a continué de fournir des prêts à terme à des entreprises du secteur culturel qui avaient besoin de fonds de roulement.

En 1996-1997, 448 films et vidéos ont été certifiés, dont le budget total dépasse le milliard de dollars.

Durant sa première année d'existence, en 1974, le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens a certifié trois films au total, dont les budgets combinés atteignaient 1,5 million de dollars. La certification permet aux cinéastes et aux vidéastes

canadiens d'avoir accès à des incitatifs financiers et encourage la production de produits canadiens. La certification est une mesure de plus pour rendre le secteur de production canadien plus dynamique. Depuis 1974, les chiffres ont augmenté et le budget total dépasse le milliard de dollars.

Résultat attendu : Un régime de droits d'auteur qui respecte les obligations internationales du Canada et qui stimule le développement d'œuvres canadiennes.

C'est en 1997, après 73 ans d'existence, que les modifications les plus importantes ont été faites à la *Loi sur le droit d'auteur*. Les modifications apportées à la Loi font valoir l'excellence parmi les artistes et les créateurs, reposent sur le respect des obligations internationales du Canada et placent le pays sur un pied d'égalité avec les pays reconnus pour leur protection et leur respect du droit d'auteur.

La loi modificatrice de la *Loi sur le droit d'auteur* veille à ce que les musiciens exécutants et les producteurs soient rémunérés quand l'enregistrement sonore est utilisé, et à ce que les compositeurs soient rémunérés pour les copies privées vendues. La Loi prévoit maintenant des mesures améliorées en cas d'infraction, y compris les dommages-intérêts.

Elle tient aussi compte des exceptions pour des buts spécifiques, notamment les établissements d'enseignement, les bibliothèques et les personnes qui ont un handicap de perception.

Arts - Réalisations

Au Canada, il y a quelque 26 000 artistes et artisans qui travaillent dans les arts et métiers d'art visuels. Les arts littéraires occupent environ 15 000 auteurs, dont les oeuvres mènent à la création de plus de 70 000 emplois. Il y a environ 500 organismes professionnels sans but lucratif voués aux arts, dont des orchestres et des théâtres, ainsi que des compagnies de danse et d'opéra. Les arts du spectacle comptent plus de 19 000 danseurs, chorégraphes, acteurs, musiciens, chanteurs, compositeurs et autres, y compris les auteurs, metteurs en scène, réalisateurs et techniciens. Le Canada organise 160 festivals artistiques internationaux et nationaux, et il possède un secteur commercial de théâtre en pleine croissance.

Il arrive de plus en plus fréquemment que les organismes canadiens voués aux arts cherchent à trouver des fonds dans le secteur privé pour la production, la distribution et l'accessibilité des oeuvres et produits artistiques. Toutefois, comme le prouvent divers sondages effectués récemment par le Centre canadien de philanthropie et des membres des milieux d'affaires, ces financements font l'objet d'une compétition croissante de la part d'organismes de bienfaisance, de santé et d'enseignement.

Résultat attendu : Une stabilité financière et une plus grande autonomie des organismes à vocation artistique.

On prend de plus en plus conscience de la nécessité de disposer de financements stables et à long terme pour les arts. Grâce à son Projet de stabilisation des arts, la direction générale Politiques des arts dispense des incitatifs et des soutiens financiers aux organismes voués aux arts pour leur permettre de se rapprocher de leurs objectifs culturels et communautaires. Il existe un programme de partenariats entre le gouvernement fédéral et les autres paliers de gouvernement, les fondations et le secteur privé.

En collaboration avec la Conférence canadienne des arts, la direction générale Politiques des arts a créé une boîte à outils appelée « New Alliances Nouvelles » donnant des renseignements sur la manière dont les organismes voués aux arts peuvent conclure des partenariats avec le secteur privé.

Résultat attendu : L'excellence et l'innovation dans le milieu artistique.

Programme national de contribution à la formation artistique

La santé du secteur artistique dépend de l'insufflation de nouveaux talents. En 1997, la ministre du Patrimoine canadien a annoncé la création du Programme national de contribution à la formation artistique. Doté d'un budget de 7,2 millions de dollars, il soutient des établissements aussi divers que l'École du Royal Winnipeg Ballet, l'Orchestre national des jeunes, l'École nationale du cirque et les Ateliers de danse moderne de Montréal. Les diplômés de ces établissements deviennent des chefs de file dans leur discipline, sur le plan national aussi bien qu'international. Ce soutien stable apporté par le gouvernement fédéral rend ces établissements plus aptes à atteindre leurs objectifs. Il ressort d'un examen indépendant, dont ont récemment fait l'objet l'École nationale de théâtre du Canada, l'École nationale de ballet et l'École nationale du cirque, que ces établissements contribuent de façon importante à leur art et à la renommée générale du Canada.

Résultat attendu : Des auditoires et des possibilités pour les organismes canadiens à vocation artistique et culturelle.

Programme d'initiatives culturelles

Le Programme d'initiatives culturelles permet de financer les organismes professionnels sans but lucratif des arts et du patrimoine qui encouragent les artistes à se produire et organisent des spectacles publics dans plus d'une province ou territoire. En 1997-1998, on a pu ainsi distribuer plus de 4,7 millions de dollars à 159 festivals et spectacles artistiques spéciaux à travers tout le pays. Ces spectacles ont attiré des audiences allant de quelques milliers pour le Sunshine Coast Festival of the Written Arts à plus d'un million pour de grands événements tels que le Festival international de jazz de Montréal. Le Ministère sera en mesure d'évaluer la croissance des audiences pour les spectacles financés par le Programme d'initiatives culturelles.

En 1997-1998, les contributions apportées dans le cadre du programme ont permis de financer 19 spectacles mettant en vedette des artistes de diverses origines culturelles, y compris des Autochtones. En outre, vingt projets ont permis de promouvoir le développement culturel de minorités linguistiques. Des initiatives telles que le Réseau Coup de Coeur ont permis à des chanteurs francophones de tout le Canada de se produire dans une douzaine de centres, situés pour la plupart hors du Québec. Tous les festivals ont présenté des artistes venant d'au moins trois provinces. Par exemple, Robert Silverman, pianiste de Vancouver, s'est produit au Festival of Sound de Perrysound en Ontario tandis que Drew Hayden Taylor, écrivain ojibwa des Premières

nations de Curve Lake, a participé au Labrador Creative Arts Festival de Happy Valley-Goose Bay à Terre-Neuve.

La direction générale Politiques des arts du Ministère veille à ce que l'on s'efforce également de créer des débouchés pour les organismes culturels et artistiques des collectivités francophones minoritaires, des débouchés qui souvent peuvent mener au succès international. Aux troisièmes Jeux francophones à Madagascar, l'équipe canadienne a gagné une médaille d'argent en chant et une médaille de bronze en sculpture.

Patrimoine - Réalisations

Le patrimoine canadien définit ce que l'on entend par * être Canadien + et il nous aide à établir des liens avec autrui hors de nos propres collectivités. À mesure que les Canadiens prennent conscience des éléments de notre patrimoine, variés mais interconnectés, ils exigent de plus en plus de les voir préservés, protégés et rendus plus accessibles. Grâce à ses politiques, ses programmes et ses règlements, le Ministère aide les milieux du patrimoine à répondre à ces exigences en veillant à ce que les collections du patrimoine canadien soient entretenues et gérées selon les normes les plus élevées, et en encourageant les innovations et les coopérations dans l'entretien, la gestion et la promotion de notre héritage culturel.

Résultat attendu : Un accès aux collections patrimoniales.

Programme d'aide aux musées

Grâce aux subventions et contributions qu'il permet d'accorder aux musées canadiens et aux organismes connexes non fédéraux pour leurs projets, le Programme d'aide aux musées facilite l'accès aux collections dans toutes les régions et permet aux Canadiens de mieux connaître et comprendre notre patrimoine.

Le Programme d'aide aux musées a permis de financer 200 projets d'organismes du patrimoine de toutes les provinces et territoires. Pour les subventions et les contributions, on applique des formules de contrepartie, en créant des partenariats de financement entre les établissements bénéficiaires, tous les paliers de gouvernement et le secteur privé. De tels partenariats ont été conclus entre le Ministère et un grand nombre de groupes et d'établissements pour diverses activités, dont les suivantes :

- le Vancouver Holocaust Education Centre à Vancouver en Colombie-Britannique pour l'exposition * Broken Threads +;

- les Premières nations de Rainy River pour des services professionnels de conception d'expositions au Kay-Nah Chi-Wah-Nung Centre à Emo en Ontario;
- le Musée Sturgeon River House Museum de Sturgeon Falls en Ontario pour les services d'un traducteur et des sujets de programmes;
- le Canadian Bushplane Heritage Centre de Sault Ste-Marie en Ontario en vue de la création d'un centre d'exposition pour enfants sur l'interprétation des technologies de vol;
- le Musée de la civilisation de Québec pour l'exposition intitulée * Le 50^e anniversaire des droits de la personne +, qui se tiendra successivement à Vancouver, Winnipeg, Toronto et Halifax;
- le Musée des religions de Nicolet au Québec pour une exposition intitulée * Ora et labora : vie monastique au Québec +;
- le Musée acadien de l'Université de Moncton, à Moncton au Nouveau-Brunswick, pour l'exposition itinérante intitulée * L'Odysée d'Évangeline +.

Programme Jeunesse Canada au travail dans les établissements voués au patrimoine

Dans le cadre de la Stratégie fédérale d'emploi des jeunes, le programme Jeunesse Canada au travail dans les établissements voués au patrimoine a permis, durant l'été de 1997, à des étudiants d'acquérir de l'expérience les préparant à une carrière. En même temps, il a aidé les employeurs sans but lucratif du secteur culturel du patrimoine à poursuivre leurs objectifs, à savoir la protection, la promotion et l'accès du patrimoine culturel du Canada.

Qu'ils aient géré des archives communautaires au Cap Breton, tenu un club de lecture pour l'été à la Greater Victoria Public Library ou interprété le patrimoine naturel et historique à Fort Smith dans les Territoires du Nord-Ouest, des étudiants de tout le pays ont aidé le secteur du patrimoine culturel à présenter le Canada aux Canadiens tout en perfectionnant leurs connaissances sur l'histoire et le patrimoine du Canada et en augmentant leur fierté d'être Canadiens.

En partenariat avec quatre associations du patrimoine national, le Ministère a octroyé, par la voie des ententes de contribution, 3 millions de dollars pour la création de 756 emplois d'été dans les musées, les archives, les bibliothèques et d'autres organismes du patrimoine culturel.

Le programme Jeunesse Canada au travail dans les établissements voués au patrimoine a un succès colossal auprès des étudiants tout comme dans le secteur du patrimoine culturel

Près de 4 000 étudiants ont posé leur candidature en 1997 et près de 100 p. 100 des employeurs participants ont déclaré qu'ils recommanderaient ce programme à des collègues dans d'autres établissements voués au patrimoine.

Programme des biens culturels mobiliers

Le Programme des biens culturels mobiliers permet au Ministère d'apporter un soutien à la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels. Cette dernière fournit de précieux services aux milieux du patrimoine en certifiant l'intérêt exceptionnel et l'importance nationale des biens culturels, et en déterminant, pour le calcul de l'impôt sur le revenu, la valeur loyale et marchande des biens culturels donnés aux établissements canadiens sans but lucratif du patrimoine.

En 1997-1998, la Commission d'examen a certifié la valeur loyale et marchande de 1 050 donations de biens culturels pour le calcul de l'impôt sur le revenu. Cette valeur a atteint au total 100 millions de dollars, ce qui est nettement plus que les années précédentes.

La donation de biens culturels certifiés aux établissements voués au patrimoine permet de préserver le patrimoine canadien et de le rendre accessible aux Canadiens et aux touristes étrangers. Les personnes et les sociétés qui font don de biens culturels contribuent à préserver notre patrimoine et la philanthropie dans le pays, tandis que le public apprend à connaître son patrimoine de mieux en mieux et à en jouir de plus en plus. La plupart des établissements voués au patrimoine ont peu d'argent,

s'ils en ont, pour acheter des objets, et sont obligés de compter sur les donations pour développer leurs collections publiques; les incitatifs fiscaux prévus par la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels* contribuent à encourager les donations de ce genre.

À titre d'exemple, on peut citer les donations suivantes :

- une collection de peintures de Mary Pratt, qui a gagné en 1997 le Prix Molson en arts du Conseil des arts du Canada, donnée au Centre des arts de l'Université de Toronto;
- une collection mondiale de livres d'enfants anciens et modernes, avec leurs illustrations originales, donnée à la Collection Osborne de la Toronto Public Library;
- une importante collection de peintures de l'artiste Franklin Carmichael du Groupe des Sept, donnée au Glenbow Museum de Calgary;
- une table à abattants du 18^e siècle, de style Queen Ann, donnée au site historique de King's Landing à Prince William au Nouveau-Brunswick;

- une intéressante collection d'objets ethnographiques donnée au U'Mista Cultural Centre de Alert Bay en Colombie-Britannique.

À titre d'exemples, citons les subventions de l'année dernière, grâce auxquelles on a pu aider les établissements suivants :

- le Royal Ontario Museum de Toronto a pu acheter une extraordinaire lampe en forme de nœud blanc de style Tiffany, qui aurait sinon été perdue pour le Canada;
- la Première nation Nuxalt de Bella Coola en Colombie-Britannique a pu acheter un masque cérémoniel rare avec six embouts buccaux interchangeables, qui aurait sinon été exporté;
- le Musée du Québec à Québec a pu ramener au Canada deux importantes peintures de l'artiste québécois du 20^e siècle, Alfred Pellan.

Programme d'expositions internationales

Le Programme d'expositions internationales permet de faire en sorte que les Canadiens puissent voir des collections culturelles et patrimoniales importantes d'autres pays. Ces expositions vont de l'art ancien à l'art contemporain en passant par les sujets scientifiques.

En 1997-1998, ce Programme a rendu possible la tenue de douze expositions internationales dans plus de trente musées canadiens, dont une exposition d'objets d'art de textile venue de Finlande, qui a voyagé pendant plus de dix-sept mois et dont ont profité six établissements dans cinq provinces, et une exposition suédoise intitulée * The Saami - People of the Sun and Wind +, qui s'est tenue dans sept établissements, de la Nouvelle-Écosse jusqu'en Colombie-Britannique. On a aussi pu voir une exposition d'art visuel intitulée * The Painted Sounds of Romare Bearden + dans cinq établissements, au Québec, en Nouvelle-Écosse, en Colombie-Britannique et au Yukon.

Institut canadien de conservation

L'Institut canadien de conservation s'occupe de l'entretien et de la conservation des biens culturels mobiliers du Canada et de la modernisation des techniques de conservation. Il consacre la plupart de ses activités à la préservation des collections et à leur présentation au public.

L'Institut offre toute la gamme des services de conservation aux musées et satisfait les besoins de tous ses clients. Les recettes qu'il a produites lui-même la première année ont atteint un montant encourageant.

Parmi les réalisations spéciales qui ont rendu le patrimoine plus accessible aux Canadiens en 1997-1998, on peut citer les suivantes :

- Un nouveau service de transport d'expositions, qui acheminent les objets d'art et les expositions jusqu'aux musées à travers tout le Canada. En 1997-1998, le recours à ce Service a dépassé toutes les attentes. Le total des recettes, soit 950 000 dollars, a été entièrement produit sur place et il a dépassé l'objectif visé.
- L'Institut canadien de conservation a encaissé 506 000 dollars durant la première année de production de recettes, dépassant ainsi l'objectif. Ces recettes provenaient de services de conservation et de préservation. On s'assure ainsi que la gamme entière de services de recherche et de traitement de l'Institut est à la disposition des clients canadiens.

Résultat attendu : Les collections patrimoniales répondant aux normes d'excellence.

Programme d'aide aux musées

Les projets soumis à l'approbation du Ministère dans le cadre du Programme d'aide aux musées font l'objet d'un processus d'évaluation par les pairs permettant de vérifier s'ils atteignent les plus hautes normes d'excellence muséologique. En 1997, une aide financière a été accordée à 200 projets. Grâce à son aide, le Programme d'aide aux musées encourage l'accès aux collections du patrimoine canadien et montre combien il est important d'en prendre soin. Parmi les établissements et les activités ayant bénéficié d'une aide financière en 1997, on peut citer les suivantes :

- la Kamloops Art Gallery pour un projet de conservation, de préservation et d'accès;
- le Royal Saskatchewan Museum de Regina pour la modernisation du système de régulation de l'humidité;
- l'Université de Winnipeg pour la modernisation des données relatives aux collections archéologiques;
- la W.K.P. Kennedy Gallery au North Bay Theatre and Arts Community Centre pour la modernisation des installations d'entreposage de collections;
- le Musée de la Basilique Notre-Dame de Montréal pour l'établissement d'un inventaire d'objets sacrés et profanes; et

- le Nova Scotia Museum pour la création d'une base de données sur les fossiles conservés dans les collections privées.

Programme des biens culturels mobiliers

Les responsables du Programme des biens culturels mobiliers perfectionnent continuellement leurs politiques et lignes directrices pour faire en sorte que les établissements désignés bénéficient des avantages associés aux donations de biens culturels mobiliers dont l'intérêt exceptionnel et l'importance nationale ont été certifiés.

Actuellement, 300 établissements sont désignés ce qui les autorise à recevoir des subventions dans le cadre de ce programme et de faire certifier les donations de biens culturels pour le calcul de l'impôt sur le revenu par la Commission canadienne des exportations et des importations de biens culturels. En 1997-1998, vingt-cinq établissements ont obtenu la désignation.

Résultat attendu : La préservation, la promotion et la gestion des répertoires nationaux et des ressources.

Programme d'aide aux musées

En 1997-1998, ce Programme d'aide a permis d'octroyer aux musées canadiens plus de 2 millions de dollars de financement pour la gestion de leurs collections. Ce financement permet de numériser les collections, d'acquérir et d'installer du matériel informatique et d'acheter et de mettre au point des logiciels. Parmi les établissements ayant reçu des fonds en 1997-1998, on peut citer les suivants :

- la Art Gallery of Greater Victoria pour son projet de numérisation d'image de ses collections;
- la direction générale Patrimoine du ministère du Tourisme du Yukon pour un projet de conversion d'une base de données;
- le Centre d'exposition de l'Université de Montréal au Québec pour aider à tenir un forum sur la muséologie et les nouvelles technologies et le Centre international d'art contemporain de Montréal au Québec pour un projet Internet sur l'art contemporain.

Programme Jeunesse Canada au travail - Stages de familiarisation avec la mise en valeur du patrimoine

En 1997-1998, le programme Jeunesse Canada au travail en sciences et technologie a permis à quinze stagiaires de travailler à la mise au point et à l'application de

technologies et de connaissances scientifiques nouvelles et émergentes tout en apprenant à mieux connaître les réalisations, les populations, les lieux et les collections patrimoniales du Canada. Parmi les projets innovateurs de 1997-1998, on peut citer :

- la mise au point d'un site Web sur l'histoire locale pour la Calgary Public Library;
- l'établissement d'un catalogue automatisé des archives de la province de Nouvelle-Écosse;
- la mise au point d'expositions multimédias et de contenus en français pour Science North à Sudbury en Ontario.

Dans le cadre du programme Jeunesse Canada au travail sur la scène internationale, 23 stagiaires se sont employés à développer le profil culturel du Canada à l'étranger en établissant des projets touristiques pour les marchés internationaux et en encourageant la coopération internationale dans les domaines associés à la culture et au patrimoine. En 1997-1998, les stagiaires ont participé à plusieurs projets d'exploitation de marchés internationaux pour le tourisme patrimonial canadien ainsi qu'à la mise sur pied d'une exposition conjointement avec le National Museum de Nouvelle-Zélande pour sensibiliser le public à la Convention internationale sur la biodiversité et aux espèces menacées des deux pays.

Programme des biens culturels mobiliers

En 1997, le Programme des biens culturels mobiliers a permis, en partenariat avec les Douanes de Revenu Canada, de rendre au Mexique, au Pérou, à la Colombie et à la Syrie quatre séries d'antiquités de valeur, illégalement exportées de leur pays d'origine.

La Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels mobiliers interdit les importations au Canada de biens culturels illégalement exportés d'autres pays. La loi contient également des dispositions pour la récupération et le retour de biens culturels étrangers illégalement exportés au Canada depuis leur pays d'origine. Par l'entremise de cette loi, le Programme des biens culturels mobiliers permet d'appliquer la Convention de l'UNESCO, signée par le Canada, concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels (1970). Dans les médias nationaux et internationaux, le Canada s'est vu désigné

comme étant le chef de file des pays développés dans la lutte internationale contre le trafic illicite de biens culturels.

En 1997, le Canada a signé un accord bilatéral avec les États-Unis sur l'importation et l'exportation de biens culturels. C'est la dernière mesure internationale prise par le Canada pour protéger les biens culturels de valeur contre les importations, exportations ou transferts illicites. Cet accord permet de protéger le patrimoine culturel du Canada, de

renforcer les relations bilatérales dans le domaine des biens culturels et de répondre à la demande formulée par les milieux archéologiques et autochtones de voir les ressources archéologiques et ethnographiques mieux protégées.

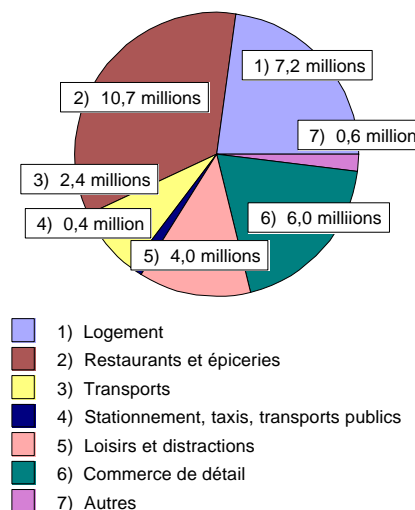
Groupe de travail fédéral sur la numérisation

À la suite d'une recommandation du Comité consultatif sur l'autoroute de l'information, les ministères du Patrimoine canadien et de l'Industrie ont créé un Groupe de travail fédéral sur la numérisation. En 1997-1998, ce Groupe de travail a examiné cinq questions clés : la sélection des documents à numériser, l'accès au contenu numérisé, les outils et les normes de navigation, la propriété intellectuelle et le potentiel de production de recettes. Il a présenté son rapport final aux sous-ministres de Patrimoine canadien et d'Industrie au début de 1998. Ses recommandations constituent un cadre facilitant la création et la distribution de fonds et de collections de renseignements électroniques fédéraux. Ceci aidera l'industrie canadienne des multimédias à mettre au point de nouveaux produits et services. Les Canadiens et les collectivités de tout le pays bénéficieront d'un accès plus facile et plus rapide aux documents canadiens.

Aide à la recherche pour les milieux du patrimoine

Pour aider les milieux du patrimoine culturel à augmenter leur potentiel d'administration, de gestion et de planification, le Ministère décide parfois d'effectuer ou d'appuyer financièrement de nouveaux travaux de recherche et une mise en commun de connaissances techniques déjà acquises. En 1997, en partenariat avec la Commission canadienne du tourisme et le Musée des beaux-arts du Canada, le Ministère a fait faire une étude sur les incidences économiques d'une exposition tenue dans ce Musée en 1997 et intitulée « Les portraits de Renoir : Impressions d'une époque ».

31 millions nets de dépenses de consommation pour l'exposition Renoir



Cette étude d'avant-garde a permis de faire un compte rendu précis de la contribution générale apportée par cette exposition aux économies locales, provinciales et nationales. De plus, elle a fourni des preuves détaillées et convaincantes que les dépenses des personnes visitant cette exposition avaient eu des retombées sur les entreprises locales. Depuis cette étude, le secteur culturel dans son ensemble est mieux placé pour persuader le secteur privé que les partenariats avec des établissements culturels peuvent rapporter de l'argent.

En 1997, une autre étude, intitulée « Cultural Heritage Audience Studies: Sources and Resources », a été largement diffusée dans les milieux du patrimoine. Elle a permis aux établissements voués au patrimoine de recevoir les avis de spécialistes sur la manière de mesurer leur audience pour les besoins de la planification et du marketing.

Institut canadien de conservation

Grâce à des partenariats et à des travaux de recherche, l'Institut canadien de conservation aide les musées et établissements de tout le pays à assurer la préservation, la promotion et la gestion du patrimoine canadien. En voici des exemples :

- L'Institut et le Musée des beaux-arts du Canada ont collaboré à la conception d'une méthode de montage et d'emballage réduisant les risques durant le transport des sculptures de l'exposition « Emanuel Hahn et Elizabeth Wyn Wood : Tradition et innovation dans la sculpture canadienne ». Hahn et Wyn Wood font partie des sculpteurs canadiens d'avant-garde de la première moitié du 20^e siècle. L'exposition s'est tenue tour à tour avec succès en quatre endroits du Canada.
- L'Institut s'est doté d'un meilleur moyen de mener des analyses et des tests non destructeurs dans les musées en acquérant des spectromètres portatifs à infrarouge et aux rayons x. Avec des appareils à utiliser sur place, on peut faire un plus grand nombre d'analyses et on n'a pas à déplacer ni à enlever les objets ou les échantillons d'essai.

Réseau canadien d'information sur le patrimoine

La préservation du patrimoine canadien et l'efficacité de l'accès à ce patrimoine dépendent autant de la documentation et de l'interprétation des collections que de la conservation matérielle des objets eux-mêmes. Le Réseau canadien d'information sur le patrimoine, organisme de service spécial du Ministère, a été créé en 1972 pour encourager l'adoption de saines pratiques de documentation, et développer l'information sur les collections des musées canadiens grâce à des inventaires nationaux des collections.

Actuellement, plus de 300 musées membres fournissent une masse d'informations sur le patrimoine du Canada, qui sont à la disposition du public sur le site Web du Réseau.

Le Réseau tient à jour et met à la disposition du public des inventaires nationaux des collections (Artefacts Canada) ainsi que d'autres renseignements sur les collections. Il offre une multitude de services de référence mis au point grâce à des partenariats internationaux pour aider les musées à prendre soin de leurs collections. Il gère également la mise sur pied d'expositions virtuelles présentant les collections canadiennes.

Depuis que le Réseau canadien d'information sur le patrimoine est devenu disponible sur Internet en 1995, le taux d'utilisation publique du site Web n'a cessé d'augmenter. La première année, le nombre de visites a été d'environ 4 000 par jour en moyenne. En 1997-1998, il était d'environ 22 000 en moyenne. Étant donné le volume des informations actuellement disponibles sur Internet, l'existence d'un « guichet unique » fiable contribue notablement à assurer aux utilisateurs un accès efficace. Pour leur part, les musées se rendent de plus en plus compte combien il est important de collaborer pour avoir une présence visible sur le réseau électronique mondial. Le nombre de musées appartenant au Réseau est passé de 256 à 349 durant le dernier exercice.

Deux facteurs ont fortement augmenté l'attrait d'Artefacts Canada l'année dernière : la mise au point d'une nouvelle application logicielle et la possibilité d'ajouter des images. Outre les chercheurs et les professionnels des musées, ce sont maintenant également les enfants des écoles et d'autres membres du public qui se servent de cette ressource.

Dans le cadre de la Stratégie canadienne d'emploi Jeunesse, le Réseau gère une partie du programme Jeunesse Canada au travail, qui permet aux musées collaborant à la tenue d'expositions virtuelles d'engager des stagiaires. En 1997-1998, 44 stages ont donné à des jeunes Canadiens l'occasion de contribuer à créer un contenu canadien durable pour de nouveaux médias. Beaucoup de stagiaires ont trouvé ensuite un emploi permanent.

En 1997-1998, le Réseau a obtenu des fonds de la part du ministère des Affaires indiennes et du Nord, qui lui ont permis de tenir une exposition virtuelle sur la culture haïda intitulée « Les Haïdas et les esprits de la mer », présentée dans le pavillon canadien d'Expo 98 à Lisbonne au Portugal, ainsi que sur le site Web du Réseau. Cette exposition éducative détaillée explore la vie des Haïdas dans le passé et le présent.

La clé d'une saine gestion réside dans la mise en place de logiciels fiables pour le traitement de l'information sur les collections des musées. Pour atteindre cet objectif, le Réseau évalue les logiciels du commerce en collaboration avec ses membres. Il a mis au point cette année une nouvelle application logicielle intitulée « National Contributors » pour permettre aux musées de transférer de l'information de leurs logiciels locaux dans les inventaires nationaux, ce qui augmentera le nombre de musées qui échangent de l'information sur leurs collections.

Pour accroître les possibilités de partenariat entre les musées du Canada et de l'étranger, le Réseau participe à la mise au point de normes internationales. Le partenariat qu'il a créé cette année avec le Consortium pour les échanges d'informations sur les musées a abouti à l'établissement de la version « musée » d'une norme permettant aux utilisateurs d'accéder, à l'aide d'une interrogation unique, à différentes bases de données fonctionnant avec divers systèmes (ISO Z39.50).

Secteur d'activité d'identité canadienne

Objectif du secteur d'activité : Aider les Canadiens à reconnaître et à fêter leur identité canadienne, et les rendre plus aptes à apporter leur contribution à la société canadienne.

Renseignements financiers sur le secteur d'activité d'identité canadienne

Dépenses planifiées	381 742 000 \$
Autorisations au total	418 615 000 \$
Dépenses réelles pour 1997 - 1998	412 368 000 \$

Langues officielles - Réalisations

Au Canada, la dualité linguistique et le respect des droits des minorités linguistiques continuent de bénéficier d'un soutien très fort. Les avantages du bilinguisme sont d'ordre social, culturel, économique et collectif en plus d'être individuels.

La dualité linguistique est l'une des caractéristiques essentielles du Canada. Elle est exprimée dans nos garanties constitutionnelles et nos engagements législatifs.

Résultat attendu : Des Canadiens et Canadiennes qui sont sensibles à notre dualité linguistique et jettent des passerelles afin de surmonter les barrières linguistiques.

Progrès réalisés au cours des années

Selon les données linguistiques du recensement de 1996, le bilinguisme a le profil suivant :

- Le bilinguisme a augmenté dans chaque province et territoire, sauf en Saskatchewan où le pourcentage est resté stable.
- En 1996, 17 p. 100 de la population canadienne parlaient les deux langues officielles (soit 5 millions de Canadiens), contre tout juste un peu plus de 16 p. 100 en 1991 et 13 p. 100 en 1971.

24,4 p. 100 des jeunes Canadiens de 15 à 19 ans sont bilingues, la génération la plus bilingue de l'histoire canadienne. L'accroissement du nombre de bilingues chez les jeunes anglophones canadiens doit être attribué directement au succès des programmes de français langue seconde tels que les programmes d'immersion en français.

- Les jeunes anglophones cherchent activement des occasions d'apprendre le français. Les inscriptions aux cours d'immersion en français sont passés de 38 000 en 1977-1978 à 312 000 en 1996-1997.
- Il y a des avantages à être bilingue en ce sens qu'en général, on trouve plus facilement du travail, on peut prétendre à des salaires plus élevés et les jeunes ont un meilleur accès à des emplois dans leur domaine d'étude.

Programmes d'échanges

En 1997-1998, on a annoncé le renouvellement pour cinq ans du Programme de bourses d'été de langues et du Programme de moniteurs de langues officielles. Plus de 7 000 étudiants du post-secondaire participeront tous les ans à ces programmes. Le premier permet à des jeunes gens de suivre pendant l'été des cours d'immersion en anglais ou en français. Le deuxième offre à des étudiants un emploi à plein temps ou à temps partiel dans leur langue maternelle en aidant les professeurs d'anglais ou de français langue seconde.

Forum canadien des gens d'affaires francophones

En mars 1998, le Ministère a organisé à Winnipeg le Deuxième forum de gens d'affaires francophones, qui a réuni plus de 450 délégués. Ce forum donne aux gens d'affaires l'occasion de créer des réseaux et de s'assurer que la présence de collectivités francophones dans toutes les régions et provinces se traduit par des avantages économiques. Au forum de l'an dernier, plus d'une centaine d'organisations et d'entreprises ont signé des accords de coopération.

Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles

En 1997-1998, Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles a créé plus de 900 emplois d'été pour des étudiants des collèges et universités dans les secteurs public et privé ainsi que dans des organisations sans but lucratif. Ces jeunes n'en tiraient pas seulement une expérience professionnelle, mais ils pouvaient ainsi se rendre compte de la diversité des collectivités et des régions autres que la leur.

La Semaine nationale de la francophonie

Entre le 16 et le 22 mars 1998, des milliers de Canadiens de tout le pays ont participé à de nombreuses activités pour fêter chaque aspect de la vie francophone au Canada.

Lancée cinq ans auparavant par l'Association canadienne d'éducation de langue française, la Semaine est rapidement devenue l'un des grands événements du Canada qui suscitent la fierté d'être francophone. Le ministère du Patrimoine canadien est un partenaire important dans l'organisation de cette manifestation, de même que le Bureau du commissaire aux langues officielles.

Promotion à l'étranger de l'excellence du Canada

Grâce à l'action conjointe du ministère du Patrimoine canadien et de celui des Affaires étrangères et du Commerce international, le Canada a été le pays mis en vedette à Expolangues 1997 à Paris, la 15^e exposition internationale sur les langues, la culture et le tourisme. La délégation canadienne a recouru à des technologies multimédias pour illustrer le thème « Le Canada, carrefour des langues dans le monde ». Les compétences du Canada dans l'enseignement des langues secondes ont également été reconnues l'automne dernier au Sommet Asie-Pacifique et en janvier 1998 pendant le voyage d'Équipe Canada en Amérique du Sud.

Tout cela a permis au Canada de se positionner comme chef de file mondial des industries liées aux langues (apprentissage des langues, traduction, dictionnaires, logiciels, etc.) qui représenteront un marché international de 2,5 milliards de dollars d'ici à l'an 2000 et qui ont déjà créé 158 000 emplois directs et indirects au Canada.

Résultat attendu : Des communautés minoritaires de langue officielle qui contribuent pleinement à l'épanouissement de la société canadienne.

Langues officielles dans l'enseignement

Le gouvernement du Canada reste déterminé à promouvoir la dualité linguistique du pays en renouvelant son partenariat avec les provinces et territoires dans l'enseignement des langues officielles.

En mars 1998, la ministre du Patrimoine canadien a annoncé un appui fédéral au montant de 684 millions de dollars sur cinq ans à l'enseignement des langues officielles. Trois millions d'enfants canadiens d'âge scolaire bénéficieront de ce soutien.

Une autre annonce faite par la Ministre en mars 1998 concernait un financement de l'ordre de 75 millions de dollars pour conclure un accord avec le gouvernement de l'Ontario sur la gestion scolaire francophone, qui bénéficiera à plus de 100 000 élèves francophones de

cette province. On complète ainsi les efforts déployés par le Ministère pour faire respecter dans toutes les régions du pays les dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés en matière d'éducation.

Ententes Canada-communautés

Le Ministère a conclu treize ententes avec les communautés minoritaires de tout le pays et les organisations francophones nationales. Ces ententes, pour une contribution annuelle de 20 millions de dollars au total, créent des mécanismes permettant aux organismes minoritaires de chaque communauté provinciale et territoriale de se réunir pour établir leurs priorités de développement et affecter des fonds aux projets et activités.

De nouveaux partenariats entre le gouvernement fédéral et les communautés ont été conclus à travers tout le pays en vertu de la mise en application des articles 41 et 42 de la *Loi sur les langues officielles*. Ces articles permettent la mise sur pied de grands projets de développement de l'économie, de la culture et des ressources humaines dans les collectivités francophones minoritaires de tout le pays. À titre d'exemples de tels projets, on peut citer l'aide apportée par le gouvernement fédéral aux centres du théâtre francophone d'Ottawa et de Sudbury en Ontario et la création de l'école de génie électrique à l'Université de Moncton.

En octobre 1997, le Conseil des arts du Canada, le Centre national des arts et le ministère du Patrimoine canadien ont signé un protocole d'entente pour mieux collaborer ensemble au développement du théâtre de langue française hors du Québec.

À la suite de la troisième conférence ministérielle fédérale-provinciale sur les affaires francophones, qui s'est tenue en septembre 1997, on a lancé un site Web pour améliorer l'accès à l'information sur les services en langue française fédéraux, provinciaux et territoriaux, et pour faciliter la communication entre les représentants gouvernementaux responsables de ces services. À l'avenir, on compte également fournir des listes d'emplois bilingues.

Identité canadienne - Réalisations

Les Canadiens se partagent une identité fondée sur des valeurs communes. Tirant des forces de notre diversité linguistique, de notre patrimoine culturel, de nos origines ethniques et des liens régionaux, ils voient le Canada comme un pays où chacun contribue à construire une société fière et cohérente.

Le Programme d'identité canadienne incite à mieux connaître et apprécier les institutions et les réalisations des Canadiens, les symboles du Canada et les valeurs représentées, la dualité linguistique du pays et son caractère multiculturel, ainsi que la contribution

apportée au Canada par les peuples autochtones. Il encourage également la participation civique et le bénévolat, la justice sociale, la compréhension mutuelle, les droits de la personne, l'apprentissage des deux langues officielles, l'excellence dans le sport amateur et la reconnaissance du mérite des athlètes canadiens, ainsi que la commémoration d'événements nationaux comme moyen de renforcer et de célébrer le Canada.

Résultat attendu : Des Canadiens et des Canadiennes qui apprennent à se connaître à connaître notre pays.

Programme Participation Jeunesse

Le programme Participation Jeunesse donne aux jeunes Canadiens des moyens d'apprentissage pour mieux connaître, comprendre et respecter la diversité de la société canadienne et de ses institutions, et il les encourage à participer à la vie de leur collectivité.

Hospitalité Canada

Selon un sondage Ekos de 1996, 64 p. 100 de Canadiens pensent que l'on devrait faire plus pour développer les échanges de jeunes et le bilinguisme comme moyens de rapprochement des Canadiens.

Le programme Hospitalité Canada permet d'octroyer plus de 2 millions de dollars à des organisations nationales à but non lucratif pour financer une partie des frais de voyage des jeunes Canadiens, âgés de 14 à 19 ans, qui participent à des échanges de groupes entre régions du Canada, et qui prennent part à des forums nationaux de jeunes. Entre octobre 1996 et mars 1998, environ 10 500 adolescents canadiens ont participé au programme Hospitalité Canada. D'ordinaire, les

participants sont en contact avec au moins dix personnes de tout le Canada pour définir les conditions d'échange, et ils ont des liens directs avec plus de trente personnes au cours de l'échange.

Les commentaires formulés ensuite par les participants sont très positifs, comme en témoignent les suivants :

- « J'ai appris énormément, j'ai rencontré un tas de gens de partout, et j'ai emmagasiné des souvenirs qui dureront toute ma vie. » (Un participant au Forum pour jeunes Canadiens.)
- « C'est une expérience mémorable à cause des conversations animées que j'ai eues, mais par-dessus tout, grâce aux Canadiens venus de partout que j'ai rencontrés là. » (Un participant au Séminaire de la Fédération canadienne des débats d'étudiants à Halifax.)

- « Quelle expérience formidable pour tous les participants. C'était une occasion idéale de rencontrer d'autres Canadiens et d'apprendre à mieux connaître le Canada. » (Un participant au Programme d'échanges Visions de l'UCJG-UCF.)

Projet Échange-Jeunesse

Le Projet Échange-Jeunesse permet à des élèves de tout le Canada de se parler sur Internet de toutes les questions touchant à la jeunesse. Lors de son lancement en 1996, il s'adressait aux élèves de quatre écoles du Canada. En 1997-1998, il a été étendu à 25 écoles du pays.

Katimavik

Le Programme Participation Jeunesse apporte un soutien à Katimavik, service national de jeunes bénévoles fondé en 1977 pour permettre à des Canadiens âgés de 17 à 21 ans de vivre ensemble dans des groupes bilingues pendant 36 semaines dans trois régions différentes du Canada. Ce faisant, ils voient notre pays, sont au service de la collectivité, apprennent à travailler ensemble, acquièrent de l'autorité personnelle et des capacités de communication grâce au bénévolat et à d'autres activités.

Katimavik est un programme à long terme tout à fait unique qui investit dans l'enrichissement personnel de jeunes Canadiens en renforçant leur connaissance du Canada et leur engagement à son égard, et en contribuant à une meilleure compréhension mutuelle. Le programme permet à de jeunes Canadiens d'apprendre une langue seconde et de participer à la vie de leur collectivité. Il crée des emplois et prévoit des heures de travail bénévole. En 1997-1998, il a eu un budget de 8,64 millions de dollars et a été mené à bien par près de 400 jeunes Canadiens. Une évaluation de Katimavik est prévue en 1998-1999.

Programme du Commonwealth pour la jeunesse

Le Programme Participation Jeunesse a également pour but de coordonner la participation du Canada au Programme du Commonwealth pour la jeunesse, créé pour promouvoir le bien-être et le développement des jeunes du Commonwealth. Des représentants de la jeunesse assistent aux réunions et autres manifestations organisées dans le cadre du Programme du Commonwealth pour la jeunesse, telles que le Commonwealth Youth Credit Initiative Symposium. Le Ministère coordonne la participation du Canada au concours des prix de service pour les jeunes qui rendent hommage à des jeunes gens âgés de 15 à 30 ans pour leur contribution à l'amélioration de la vie dans leur collectivité.

Programme des études canadiennes

Le Programme des études canadiennes a pour mandat d'encourager les Canadiens à mieux connaître le Canada. Il permet de mettre au point du matériel didactique sur certains sujets spécifiques.

Les responsables du programme coopèrent avec d'autres ministères et organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux à la promotion des études canadiennes dans le pays, et avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international au développement des études canadiennes à l'étranger. À titre d'exemple de ce genre d'initiatives, citons un projet réunissant l'Institut des études canadiennes de McGill, la Fondation Charles R. Bronfman, la Société d'histoire nationale, le Dominion Institute et l'Institut d'histoire de l'Amérique française pour trouver les moyens de mieux faire connaître l'histoire du Canada aux jeunes Canadiens. Un des résultats de cette initiative a été de prévoir pour le début de 1999 la première conférence jamais tenue sur l'enseignement et l'apprentissage de l'histoire canadienne. Cette conférence réunira des historiens, des enseignants, des réalisateurs de télévision, des producteurs de multimédias et des éditeurs qui auront pour mission de chercher de nouvelles façons d'enseigner l'histoire canadienne.

Le Programme des études canadiennes a permis de financer la production d'une trentaine de nouveaux médias et multimédias didactiques imprimés et audiovisuels sur l'histoire canadienne.

Le Ministère a lancé l'initiative multimédia Terra Nova pour amorcer le financement de matériel didactique canadien de pointe faisant appel à de nouveaux médias. En partenariat avec les secteurs public et privé, Terra Nova a permis de financer la création, la production et la diffusion de trois CD-ROM didactiques ayant pour sujet l'histoire canadienne, qui ont tous gagné des prix internationaux. D'autres CD-ROM de ce type sont en cours de production.

Cérémoniel et promotion des symboles canadiens

Le programme Cérémoniel et promotion des symboles canadiens permet à la ministre du Patrimoine Canadien de s'acquitter des obligations que lui impose la Loi dans le domaine du cérémoniel d'État. On est ainsi dans la ligne du mandat attribué à la Direction de l'identité canadienne, qui est de promouvoir le sentiment de fierté à l'égard du Canada, la célébration par les Canadiens de la Fête du Canada et la connaissance de leurs institutions, de leur patrimoine, de leurs symboles et de leur culture.

Le programme permet de donner aux ministères et organismes fédéraux, aux provinces et territoires, aux comités de la fête du Canada et au public (une cinquantaine d'appels par jour en moyenne) des conseils sur le protocole à suivre dans les cérémonies et sur les

symboles canadiens. On a établi un manuel sur le protocole des cérémonies, qui sortira sur le site Web du programme dès octobre 1998. Un calendrier de toutes les activités organisées sur la colline du Parlement est tenu à jour.

Les responsables du programme sont chargés de donner aux lieutenants-gouverneurs des provinces des conseils sur le rôle et les fonctions qu'ils ont à assumer, d'étudier toutes les lois provinciales, comme l'exige la Constitution canadienne, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour nommer l'administrateur du gouvernement des provinces en remplacement du lieutenant-gouverneur quand ce dernier n'est pas en mesure de s'acquitter de ses fonctions.

Les visites royales nous rappellent notre patrimoine et notre statut collectifs de monarchie constitutionnelle et de démocratie parlementaire.

L'une des principales activités de ce programme consiste à coordonner les visites que Sa Majesté la Reine et les autres membres de la famille royale rendent au Canada. Du 23 juin au 2 juillet 1997, la Reine et le Duc d'Édimbourg ont été en visite au Canada. La raison principale de cette visite était

d'assister à la reconstitution du débarquement de Jean Cabot à Bonavista (Terre-Neuve). Pendant cette visite de dix jours au Canada, le programme a eu son site Web sur lequel plus de 250 000 visiteurs ont suivi Sa Majesté et Son Altesse Royale. Le site Web a donné des renseignements sur l'itinéraire suivi et l'histoire de la monarchie, et il a connecté les utilisateurs au site Web de Buckingham Palace. En mars 1998, le Prince de Galles et ses fils, les princes William et Harry, ont visité la Colombie-Britannique. Pendant leur séjour, le Prince de Galles a pris la parole à la cérémonie de remise des prix du concours de vidéos « Mettons fin au racisme! ».

Les responsables de ce programme ont établi d'autres sites Web, dont, fin 1996, celui sur les symboles canadiens tels que les armoiries, le drapeau national, l'hymne national, le castor, la feuille d'érable et les couleurs nationales. En janvier 1998, ils ont lancé un site Web propre au programme, pour exposer la mission qui leur est dévolue, donner des renseignements sur leurs publications et se faire connecter à d'autres sites Web. Depuis sa mise en place, le site a reçu en moyenne 4 000 visiteurs par mois.

Les responsables du programme distribuent des drapeaux canadiens et des épinglettes aux députés et aux sénateurs sur demande. En les distribuant à leur tour gratuitement à leur clientèle électorale, les députés et les sénateurs peuvent encourager les Canadiens à dire combien ils sont fiers de notre pays et de ses symboles. Le programme répond à la demande publique de drapeaux et d'autres objets publicitaires.

Le tableau suivant indique le nombre de drapeaux, d'épinglettes et d'autocollants distribués aux députés et sénateurs en 1997-1998 :

Article distribué	Députés	Sénateurs
Grands drapeaux (0,9 m x 1,8 m)	22 575	3 952
Drapeaux à tenir à la main	90 300	15 600
Épinglettes représentant le drapeau	1 806 000	312 000
Autocollants	30 100	10 400
Épinglettes représentant le drapeau flottant au vent	30 100	5 200
Épinglettes représentant la feuille d'érable	30 100	5 200
Épinglettes représentant les armoiries	3 010	1 040

En 1997, les responsables du programme, en partenariat avec l'Office national du film, ont mis au point du matériel imprimé et audiovisuel pour faire connaître et apprécier les symboles canadiens, dont un CD-ROM de l'hymne national, destiné à être joué à la fin des émissions télévisées. Ces articles sont mis à la disposition des organisations et du public sur demande et doivent être distribués également aux écoles et à d'autres organisations du Canada. On a déjà distribué aux écoles, aux comités provinciaux et territoriaux responsables de la Fête du Canada, aux organisations communautaires et aux mouvements de jeunesse et, sur demande, également au public, une interprétation vocale sur audiocassette de l'hymne national en anglais et en français ainsi qu'une version instrumentale.

La Fête du Canada

Les responsables du programme Cérémoniel et promotion des symboles canadiens sont chargés de promouvoir et de coordonner les activités « Le Canada en fête! » et celles de la Fête du Canada.

En 1997-1998, ils ont distribué 500 000 drapeaux canadiens, 500 000 épinglettes de revers, 2 284 000 drapeaux en papier à tenir à la main, 50 250 affiches représentant le drapeau canadien, 14 675 affiches associées à diverses activités, 58 850 exemplaires de l'affiche qui a remporté le concours d'affiches organisé tous les ans par le Ministère pour les jeunes Canadiens, et 120 000 pare-soleil décorés du drapeau canadien.

En 1997-1998, pour préparer la Fête du Canada, ils ont distribué 6 575 drapeaux canadiens, 965 000 épinglettes de revers, 2 255 000 drapeaux à tenir à la main, 1 000 exemplaires d'« O Canada » en braille, 215 250 signets « O Canada », et 454 150 affiches représentant le drapeau canadien.

Depuis 1996, au cours des dix jours qui précèdent la Fête du Canada, la ministre de Patrimoine canadien invite les Canadiens à participer à une nouvelle initiative appelée « Le Canada en fête/Celebrate Canada! ». Du 21 juin, Fête nationale des Autochtones, jusqu'au 1^{er} juillet, Fête du Canada, en passant par la Saint Jean-Baptiste le 24 juin, on encourage les Canadiens à participer aux manifestations organisées par des groupes communautaires à travers tout le pays. Le programme a son site Web « Celebrate Canada/Le Canada en fête! », où l'on peut se renseigner au sujet des manifestations marquant ces jours de fête.

Les responsables du programme sont également chargés de régler le protocole des célébrations organisées à midi sur la colline du Parlement. En 1997, la cérémonie de midi a été diffusée en direct à 1 142 000 téléspectateurs à travers tout le Canada et elle a attiré 50 000 personnes sur la colline du Parlement.

En 1997, le nombre d'affiches présentées au concours de la Fête du Canada est passé à 37 070, contre environ 3 500 en 1987 quand le programme a été lancé.

Les responsables coordonnent aussi plusieurs autres activités associées à la Fête du Canada. Le concours d'affiches de la Fête du Canada, par exemple, donne aux enfants des écoles l'occasion d'exprimer visuellement ce que le Canada représente pour eux. L'affiche qui remporte le concours devient l'affiche officielle de la Fête du Canada cette année-là.

Semaine de la citoyenneté et du patrimoine

En 1996, en partenariat avec le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration et la Fondation Héritage Canada, le ministère du Patrimoine canadiens a institué une fête annuelle de la citoyenneté, de l'identité et du patrimoine canadien, appelée Semaine de la citoyenneté et du patrimoine. La Semaine commence le deuxième lundi de février et elle comprend le 15 février, jour anniversaire de l'inauguration du drapeau canadien. Elle se termine par la Fête du patrimoine, le troisième lundi du mois. Elle a pour objectifs d'encourager les Canadiens à participer aux manifestations pour la citoyenneté, l'identité et le patrimoine dans les collectivités de tout le Canada, et de les renseigner sur ces thèmes.

Programme des alliances stratégiques nationales

Le Programme des alliances stratégiques nationales a été créé en 1996 pour collaborer avec d'autres ordres de gouvernement, le secteur privé et quelques organisations non gouvernementales à la promotion de l'identité canadienne.

Les responsables du programme ont publié un guide intitulé « Partenariats efficaces avec le monde canadien de l'entreprise : Cadre stratégique, outils et méthodes », en vue d'aider les gouvernements à tous les paliers à conclure des partenariats avec le secteur privé. Ils ont également mis sur pied une stratégie de parrainage par des sociétés pour « Le Canada en fête! », et trouvé des parrains dans le secteur privé pour les activités nationales et régionales de la Fête du Canada. Ils ont veillé à ce que l'on ajoute une étude sur le marketing et les partenariats au Programme d'études canadiennes et au programme Participation Jeunesse.

Initiatives nationales

Depuis que la trousse « *Haut en couleurs/With Flying Colours* » a été distribuée en 1997, on a fait des sondages auprès des professeurs qui l'ont utilisée. Ceux-ci ont eu une réaction très favorable concernant son contenu, son format et son utilité générale en classe, et ils ont déclaré avoir grand besoin de matériel didactique actualisé sur le Canada et les Canadiens pour utilisation en classe.

Sur plusieurs projets, peut-être le plus marquant a été la trousse éducative multimédias intitulée « *Haut en couleurs/With Flying Colours* ». Cette trousse a été conçue pour faire mieux connaître les symboles nationaux aux enfants Canadiens et pour mettre en évidence les symboles, valeurs et institutions qui renforcent notre sentiment de fierté d'être Canadien et notre identité. Elle a maintenant été mise à la disposition d'environ 75 p. 100 des écoles sur demande.

Résultat attendu : Des Autochtones en milieu urbain et hors des réserves qui sont en mesure de définir et d'aborder les problèmes sociaux, culturels, politiques et économiques qui les affectent.

Programme à l'intention des citoyens autochtones

Au moyen d'ententes de coopération pluriannuelles avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le gouvernement territorial du Yukon ayant pour objet d'accroître l'utilisation des langues autochtones dans le Nord, on a accordé du soutien à des initiatives communautaires, établi des programmes de langue, assuré des services de traduction et d'interprétation et offert des cours aux professeurs de langue. Le Ministère a aussi renouvelé, en date du 1^{er} avril 1997, l'accord de coopération entre le Canada et les Territoires du Nord-Ouest pour l'usage de la langue française et des langues autochtones.

Les responsables du programme mènent actuellement des consultations visant à renouveler l'accord de financement entre le Canada et le Yukon pour le développement et le renforcement de l'usage des langues autochtones.

Le Programme d'accès des Autochtones du Nord à la radiotélédiffusion accorde son soutien aux sociétés de communications diffusant des programmes de radio et de télévision dans les langues autochtones à des audiences du Nord. Ces sociétés offrent aux Autochtones l'occasion de recevoir une formation et de trouver un emploi dans la radiotélédiffusion.

En partenariat avec l'Association nationale des centres d'amitié, le Programme à l'intention des citoyens autochtones a permis de créer 363 emplois d'été pour les jeunes Autochtones des villes de tout le Canada grâce à Jeunesse Canada au travail pour les jeunes Autochtones en milieu urbain.

Les Autochtones des centres urbains se sont penchés sur les besoins sociaux, culturels et économiques de leurs collectivités et ils ont participé activement, de concert avec le Ministère et d'autres autorités, à l'établissement de programmes et de services communautaires tenant compte des différences culturelles. Ces programmes et services portent entre autres sur le développement des ressources humaines, les services à l'enfance et à la famille, les programmes de justice communautaire, l'emploi des jeunes et la culture.

Le Programme d'aide aux organisations autochtones représentatives a permis de faire participer un réseau d'organisations composées de Métis, d'Indiens de fait et d'Inuits aux innovations apportées aux politiques et programmes fédéraux, qui sont susceptibles d'avoir des incidences sur leurs adhérents.

Avec l'aide du Programme à l'intention des femmes autochtones, les femmes autochtones ont joué un rôle actif dans les questions concernant l'égalité hommes-femmes, les services de santé et les services aux ménages. Elles se sont aussi penchées sur la question de la violence familiale dans les familles élargies des collectivités autochtones et elles ont débattu des solutions adaptées à la culture que ce problème exige.

Les organisations autochtones communautaires, appuyées par le Programme à l'intention des citoyens autochtones, se sont engagées à construire des collectivités plus sûres en s'occupant activement de la jeunesse, de la réadaptation des délinquants, des programmes d'alternative à la peine d'emprisonnement, et du développement des collectivités et des ressources humaines.

Le 21 juin, Fête nationale des Autochtones, les Canadiens ont célébré les réalisations des peuples autochtones et les contributions que ceux-ci ont apportées au Canada.

Résultat attendu : Une participation active des Canadiens et des Canadiennes aux affaires du pays et leur contribution à tous les secteurs de la vie canadienne.

Programme de partenariats communautaires

En partenariat avec d'autres ministères fédéraux et avec le secteur bénévole, le Programme de partenariats communautaires a permis d'élaborer et de mettre en œuvre le sondage intitulé « *Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation* », qui donne au secteur bénévole les moyens d'augmenter son indépendance, sa croissance et sa diversité.

En collaboration avec Coopérant Canada, les responsables du programme ont aidé à coordonner la Semaine nationale de l'action bénévole durant la troisième semaine d'avril 1997. Cette manifestation visait à encourager le bénévolat, à vanter ses avantages et à reconnaître les mérites des bénévoles, qui sont plus de six millions à travers le Canada.

Résultat attendu : Une compréhension par des Canadiens et Canadiennes du rôle et de l'importance des droits de la personne.

Programme des droits de la personne

Le Programme des droits de la personne permet de soutenir des projets stimulant et soutenant la solidarité des Canadiens, en particulier des jeunes, en les aidant à acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes qui leur sont nécessaires pour devenir des citoyens responsables. Les projets encouragent les Canadiens à faire davantage pour la progression et la protection des droits de la personne, de la paix et de la démocratie.

Le programme a également pour but de coordonner l'établissement des rapports à remettre à l'ONU et à d'autres organisations internationales sur les mesures prises à tous les paliers de gouvernement pour s'acquitter des engagements internationaux contractés par le Canada en matière de droits de la personne.

Le Ministère coordonne également les consultations tenues avec les gouvernements provinciaux et territoriaux dans le domaine des droits de la personne. Les responsables du programme font fonction de secrétaires permanents pour le comité permanent fédéral-provincial-territorial de hauts fonctionnaires sur les droits de la personne.

En décembre 1998 aura lieu le 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le Ministère, qui est chargé d'assurer la promotion des droits de la personne au Canada, a lancé, en décembre 1997, une campagne d'un an ciblée sur une vaste audience et tout particulièrement celle des jeunes âgés de 12 à 18 ans. Elle a pour objectif de sensibiliser davantage les Canadiens à la question et de les inviter à une plus grande participation, ce qui renforcera leur sentiment d'identité et leur cohésion sociale. La campagne destinée aux jeunes s'appelle « CREDO -- Les droits de la personne, j'y crois », et elle a pour objet d'inviter les jeunes à parler à leurs contemporains des droits de la personne. Le site Web du programme a reçu plus d'un million de visites en sept mois. On a également créé une ligne 1-800 et on a distribué à grande échelle des documents d'information sur la campagne.

Multiculturalisme - Réalisations

En 1997-1998, à la suite d'un examen visant à s'assurer que l'on continuait à répondre aux besoins d'une société de plus en plus diverse, on a commencé à apporter des changements au Programme du multiculturalisme.

L'examen a eu entre autres pour résultat de montrer que l'on avait intérêt à collaborer davantage avec d'autres paliers de gouvernement pour mieux sensibiliser les institutions principales et mieux faire comprendre aux Canadiens le rôle que certains groupes ont joué dans l'évolution du pays.

Résultat attendu : La population et les institutions du Canada reconnaissent et respectent la diversité du pays, ce qui permet aux Canadiens et Canadiennes de toutes origines d'éprouver un sentiment d'appartenance et d'attachement à l'égard du Canada.

Programme de prix Mathieu Da Costa

Le programme, créé en 1996 et administré par le Ministère en partenariat avec la Fédération canadienne des enseignants et enseignantes et le Musée canadien des civilisations, a permis d'inviter des étudiants à soumettre un essai, une nouvelle, un poème ou une oeuvre d'art sur le thème de la diversité et de l'édification du pays.

Ce programme commémore la vie de Mathieu Da Costa, navigateur, explorateur et premier Noir connu pour s'être rendu au Canada. Da Costa a encouragé la coopération et l'entente entre les Micmacs et les premiers explorateurs français. Le programme a été créé pour contribuer à la commémoration, en février, du « Mois de l'histoire des Noirs », comme l'a désigné le Parlement. Il aide également les jeunes à se rendre compte de notre diversité et de notre vécu commun. Il encourage les Canadiens de toute origine à avoir des interactions positives tout en incitant le corps enseignant à intégrer la diversité culturelle dans ses programmes.

En 1998, il y a eu 819 inscriptions, soit un accroissement de près de 30 p. 100 par rapport à 1997. À la suite d'entretiens avec la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants et le Musée canadien des civilisations, les responsables ont décidé de poursuivre le programme de remise de prix deux années de plus.

Le Programme du multiculturalisme soutient les activités visant à prévenir la violence familiale dans les groupes ethnoculturels. Les activités sont coordonnées par des organisations non gouvernementales connues et respectées. Ces organisations travaillent avec les médias ethniques et les personnes-ressources locales. Elles concentrent tout particulièrement leurs efforts sur les trois millions de Canadiens dont la langue maternelle n'est ni l'anglais, ni le français.

Les messages préventifs les plus efficaces sont ceux qui s'adressent à une collectivité en particulier, qui sont émis par des personnes connues du groupe minoritaire et ayant sa confiance, et qui visent tous les membres de la collectivité et pas seulement les victimes.

Entre autres faits marquants de ce programme, un communiqué d'intérêt public en plusieurs langues sur la violence familiale sera passé gratuitement par CFMT International, le plus grand radiodiffuseur multilingue du Canada, à titre de contribution aux efforts déployés par le gouvernement fédéral pour lutter contre la violence familiale. Ce communiqué sera diffusé aux médias électroniques ethniques dans le courant de l'année à travers tout le Canada.

Résultat attendu : Un traitement juste et équitable et le respect de la dignité humaine.

Comme il ressort d'une étude menée en 1995 par Le Conference Board du Canada sous le titre *Les dimensions de la diversité dans les entreprises canadiennes*, les groupes ethniques possèdent des connaissances particulières, par exemple dans le domaine des langues, des cultures étrangères et des pratiques commerciales, et ils ont des liens naturels avec des marchés d'outre-mer, qui peuvent être utilisés efficacement pour s'emparer de parts de marché dans des économies émergentes et de nouveaux marchés canadiens. Les initiatives suivantes sont des exemples pratiques d'efforts déployés par le Ministère pour éliminer les obstacles et œuvrer à l'éclosion d'une société plus englobante et plus cohérente.

Projet Metropolis

Ce projet multiannuel interministériel permet de financer des travaux de recherches comparatives et multi-disciplinaires sur l'immigration et l'intégration en prenant la ville comme unité d'analyse, et d'en incorporer les résultats dans les politiques fédérales. Ce projet a des volets nationaux et internationaux et il réunit un vaste réseau de participants au Canada, dont des représentants des universités, tous les paliers de gouvernement, des groupes communautaires et des organisations non gouvernementales. Le volet international comprend des universitaires et des décideurs de quelque vingt pays.

Le Projet Metropolis permet de traiter plusieurs objectifs et sujets d'intérêt :

Raisonnement tenu dans le Projet Metropolis :

En améliorant nos connaissances sur l'immigration et l'intégration et en veillant à ce que l'on mette à profit ces connaissances dans les processus décisionnels à tous les paliers de gouvernement, ainsi qu'au niveau communautaire et dans le secteur privé, on arrivera, grâce à Metropolis, à élaborer de meilleurs politiques et programmes.

- les obstacles rencontrés par les minorités ethniques, religieuses, raciales et culturelles au Canada;
- les prises de décisions pour qu'elles soient fondées sur des recherches et l'élaboration de politiques adaptées aux circonstances culturelles;
- une plus grande sensibilisation et compréhension aux échelons national et international.

- L'implication de neuf ministères fédéraux dans le Projet Metropolis permet au Programme du multiculturalisme de promouvoir un engagement fédéral unifié envers la diversité culturelle et l'élaboration de politiques axées sur la culture.

Campagne du 21 mars

En 1966, l'ONU a déclaré que le 21 mars serait la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Le Canada a été l'un des premiers signataires de la déclaration. En 1998, le Ministère a mené sa dixième campagne du 21 mars pour faire prendre conscience du racisme et de ce qu'il faut faire pour le combattre.

À mesure que la campagne évolue, de nouvelles sociétés partenaires et associations communautaires continuent de s'y joindre. Étant axée sur la jeunesse, cette campagne donne au corps enseignant des idées sur les activités à proposer à leurs élèves. Elle engage également les jeunes dans un dialogue permanent sur cette question grâce au concours national de vidéos « Mettons fin au racisme! ». Le ton adopté est direct et percutant.

En tant que médias partenaires, CBC et Radio-Canada, ainsi que MuchMusic et MusiquePlus, ont passé des messages publicitaires ainsi que des séquences de 30 secondes des vidéos gagnantes.

Durant la campagne de 1998, le nombre de demandes de documentation de la part des écoles et organisations a augmenté de 32 p. 100 par rapport à 1997. En 1998, le site Web de la campagne a reçu 786 900 visites.

Le site Web reçoit maintenant des visites d'utilisateurs d'au moins treize pays, dont beaucoup signent la « cyberpétition », dont le texte est le suivant :

« Je m'engage personnellement dans le but d'éliminer le racisme.
À l'occasion du 21 mars, Journée internationale pour
l'élimination de la discrimination raciale, je me joins avec fierté à
tous les citoyens du monde qui veulent éliminer le racisme. »

En 1998, près de 4 000 personnes ont signé cette « cyberpétition ».

Projet des « constables communautaires » de Cole Harbour

**L'objectif à long terme du Projet des « constables communautaires » de Cole Harbour est le suivant :
Encourager activement les « constables communautaires » à devenir des membres ordinaires de la GRC et à être des modèles de comportement pour les jeunes de la région.**

Le Projet des « constables communautaires » de Cole Harbour est une initiative visant, pour une durée de trois ans, à réduire les tensions raciales à Cole Harbour en Nouvelle-Écosse. Des accrochages entre élèves et parents à l'école secondaire du district de Cole Harbour révèlent un problème de racisme.

En 1994, Cole Harbour a été choisi par la GRC comme lieu de lancement d'une initiative nationale de police communautaire visant à rendre les collectivités plus sûres grâce à une démarche de résolution des problèmes à l'échelle communautaire. Une telle démarche permettait de s'assurer que les problèmes prioritaires que devait affronter Cole Harbour allaient être traités par les habitants eux-mêmes. Ce projet et les événements qui se sont produits par la suite à l'école secondaire ont convaincu la GRC, la collectivité et chaque personne impliquée qu'il était urgent de mettre en place une police communautaire dans la région. La GRC a établi un projet pilote de « constables communautaires », analogue à l'un de ceux lancés dans les Territoires du Nord-Ouest, qui a déjà été payant puisque les relations se sont améliorées entre la police et la collectivité et que de nouveaux agents de police ont été recrutés sur place.

Six personnes de race noire de Cherrybrook-Lake Loon, d'East Preston et de North Preston seront embauchées comme « constables communautaires » et apprendront les principes fondamentaux des services policiers au Collège canadien de police à Regina.

Le projet a été lancé conjointement par la GRC, les ministères du Patrimoine canadien et du Développement des ressources humaines, la province de Nouvelle-Écosse et la Commission régionale de police d'Halifax.

Sports - Réalisations

Le sport incite à adopter des valeurs telles que l'équité et à rechercher l'excellence, et il contribue à éveiller un sentiment de fierté et d'identité au niveau communautaire et national. Le financement du sport amateur est un investissement qui permet de former les chefs de demain. Les athlètes sont devenus des symboles puissants de l'identité canadienne et de l'attachement au pays. En 1996, 87 p. 100 de l'élite des athlètes canadiens ont déclaré que la fierté nationale était une motivation importante dans la recherche de l'excellence et qu'ils se voyaient comme étant des représentants du Canada (94 p. 100), une source de fierté pour les Canadiens (92 p. 100) et des modèles de comportement pour les jeunes (98 p. 100) (Étude de 1996 sur la situation de l'athlète de haut niveau, Sport Canada).

Résultat attendu : L'excellence et la célébration des réalisations dans le sport.

Tout le pays a porté un grand intérêt à nos athlètes qui ont participé aux Jeux olympiques et paralympiques 1998 de Nagano. Avec un total de quinze médailles obtenues aux uns et aux autres, les athlètes canadiens ont eu les meilleurs résultats de tous les temps. Selon un sondage Ekos fait en 1996, 73 p. 100 des Canadiens ont déclaré que le fait de voir les meilleurs athlètes canadiens se distinguer aux Jeux olympiques contribuait énormément à leur sentiment d'appartenance au Canada.

Tout au long des Jeux olympiques et paralympiques, la télévision a pu présenter les athlètes et équipes du Canada. Il y a eu, en outre, un site Web qui a fourni des informations de base et invité les utilisateurs à s'exprimer. Plus de 90 p. 100 des commentaires formulés au sujet des athlètes et des équipes ont été positifs. L'un des utilisateurs a dit, en substance, que toutes ces annonces étaient fabuleuses, qu'elles le faisaient rire ou pleurer, qu'elles le rendaient heureux d'être Canadien, qu'elles suscitaient également l'inspiration et avaient un effet éducatif.

Le site Web de Sport Canada, qui a gagné de nombreux prix, continue d'avoir beaucoup de succès et d'utilité en tant que source d'information sur le mandat, les politiques et les programmes de Sport Canada. Entre septembre 1996 et mars 1998, il a reçu 41 000 visites. Le Ministère cherche actuellement des moyens par lesquels cette

technologie pourrait réduire les coûts et favoriser davantage de consultations avec le monde sportif.

Résultat attendu : Le soutien d'un système canadien de sport de haut niveau.

Le 21 avril 1997, Sport Canada a organisé une réunion des ministres du Sport amateur. Une vingtaine de représentants d'organisations nationales multisport et de services sportifs se sont regroupés pour parler des grandes questions du jour dans le domaine de la politique sportive canadienne.

Le 22 janvier 1998, la ministre du Patrimoine canadien a annoncé l'octroi de 10 millions de dollars par année pendant cinq ans au sport de haut niveau au Canada. Ce financement additionnel est destiné à trois secteurs : l'entraînement et la compétition, le soutien des entraîneurs et l'aide directe aux athlètes. Le financement est accordé en partenariat avec les organisations sportives nationales, les centres nationaux de sports et les organisations nationales multisport. Dans tous ces secteurs d'activités, le gouvernement du Canada souligne l'importance de l'équité et de l'accès des femmes, des athlètes handicapés et des Autochtones.

Les retombées économiques du sport au Canada ont été estimées à 6,9 milliards de dollars (retombées directes) et à 9,6 milliards (retombées indirectes) en 1994-1995. En 1996, 42 000 Canadiens ont été employés comme athlètes, entraîneurs, sportifs à l'entraînement et préposés officiels.

Le fait d'organiser des événements sportifs tels que les Coupes du monde et les Jeux panaméricains aide les associations sportives canadiennes à se faire connaître à l'étranger. Les événements de ce genre apportent une contribution importante à l'industrie du tourisme canadienne. En 1994, le Canada a été la destination de 27 millions de touristes venus assister à des événements sportifs comme spectateur ou participant. Des collectivités telles que Brandon au Manitoba, qui ont organisé des événements sportifs tels que les Jeux du

Canada 1997, ont bénéficié d'une revitalisation régionale et ont fait croître la renommée nationale et le tourisme local.

À la demande du monde sportif, Sport Canada est en train d'établir un réseau de centres sportifs nationaux à travers tout le Canada, en partenariat avec l'Association olympique canadienne, l'Association canadienne des entraîneurs, d'autres paliers de gouvernement et le secteur privé. Ces Centres ont pour objet d'améliorer l'efficacité et l'accessibilité des services de soutien essentiels pour les athlètes de haut niveau et les entraîneurs. De nouveaux Centres se sont ouverts à Montréal et à Winnipeg en 1997-1998, et on s'achemine vers la création de Centres à Toronto, Vancouver et dans la Région de l'Atlantique.

En 1997-1998, les dépenses effectuées pour les programmes de Sport Canada ont atteint 68,9 millions de dollars. Le Programme d'aide aux athlètes a permis d'octroyer un montant de 6,7 millions de dollars à 1 423 athlètes qualifiés, afin de couvrir les frais de subsistance et de formation. Le gouvernement fédéral s'est également engagé à aider les organismes nationaux de sport dans des domaines prioritaires tels que l'élaboration de programmes pour les équipes nationales, et le perfectionnement des entraîneurs et des officiels de match. Depuis 1995-1996, en vue d'augmenter la transparence du processus, on applique un nouveau système (le Cadre de financement et de responsabilité en matière de sport) pour affecter des fonds fédéraux aux organismes de sport.

Résultat attendu : Une participation aux sports et aux activités comme élément essentiel du développement social et de l'édification de la nation.

Des millions de Canadiens ont témoigné leur appui aux équipes nationales lors des épreuves sportives internationales en y assistant, en les suivant dans les médias ou en écrivant des mots d'encouragement aux athlètes et équipes du Canada. Il ressort d'une étude faite par l'Association olympique canadienne en 1998 que 80 p. 100 des Canadiens se décrivent comme étant des partisans des Jeux olympiques, qu'ils disent être l'événement sportif auquel ils tiennent le plus.

Les Special Olympics World Winter Games de 1997 ont donné l'occasion unique à plus de 2 000 athlètes originaires de 80 pays, aux prises avec des difficultés mentales, de prendre part à six sports, et au Canada d'apparaître comme l'un des grands chefs de file par son engagement à l'égard du sport pour personnes handicapées.

En août 1997, les Jeux autochtones de l'Amérique du Nord se sont tenus à Victoria (C.-B.). Cet événement a réuni plus de 5 000 athlètes, 800 entraîneurs et directeurs, et 3 000 participants de diverses cultures ainsi que 8 000 spectateurs. Vingt-sept équipes y ont pris part, originaires de neuf provinces et de dix-huit États américains. Les athlètes ont été de puissants modèles de comportement positif pour d'autres jeunes Autochtones, et le mélange tout à fait unique d'épreuves sportives autochtones et non autochtones a constitué un lien entre la culture traditionnelle et la culture majoritaire. Les épreuves sportives et les manifestations culturelles ont aidé les Canadiens autochtones et non autochtones à partager leurs traditions de façon positive et à mieux se comprendre.

Les Jeux d'hiver de l'Arctique qui se sont tenus à Yellowknife dans les Territoires du Nord-Ouest en mars 1998 ont été une extraordinaire occasion offerte aux habitants des collectivités du Nord de participer à des compétitions amicales et à des activités sociales et culturelles connexes.

En 1997-1998, les responsables du Programme de sports d'intérêt national de Sport Canada ont lancé un projet pilote visant à donner aux jeunes plus d'occasions de faire du sport. À cet effet, ils ont financé des organismes nationaux de sport ayant un grand

nombre de jeunes parmi leurs membres mais situés en dessous du seuil imposé par le Cadre de financement et de responsabilité en matière de sport. Les organismes en question ont été les suivants : jeu de boules à cinq quilles, soccer, lacrosse et ringuette. L'évaluation effectuée à l'achèvement du projet a montré que les objectifs avaient en général été atteints. C'est pourquoi il a été décidé de poursuivre le programme jusqu'en 1998-1999.

En janvier 1997, Sport Canada a réuni un groupe de représentants du sport communautaire pour qu'ils évaluent les progrès réalisés à ce jour et accélèrent le travail sur le harcèlement et les abus sexuels dans le monde du sport. Un regroupement d'organisations nationales de sport a été formé auquel participent les gouvernements fédéral et provinciaux. Sport Canada a contribué à différents projets touchant le harcèlement et les abus avec les ministères du Solliciteur général, Justice et Santé. En particulier, parmi ces projets figuraient une campagne nationale d'éducation sur le filtrage des bénévoles. Le groupe a produit un guide intitulé « Speak Out!... Act Now! » qui a été largement distribué dans le milieu du sport communautaire.

Secteur d'activité de la Gestion ministérielle

Objectifs du secteur d'activité : Faire preuve de leadership et donner des directives et du soutien au Ministère dans la prestation de ses programmes, de façon à ce qu'il puisse remplir son mandat et assumer ses responsabilités.

Renseignements financiers sur le secteur d'activité de la Gestion ministérielle

Dépenses prévues	85 118 000 \$
<i>Budget principal</i>	<i>94 290 000 \$</i>
Données réelles, 1997 -1998	91 381 000 \$

La Gestion ministérielle offre des conseils stratégiques ainsi que des services et des produits à d'autres secteurs du Ministère qui ont trait : à la planification et à la coordination des politiques; à la gestion des finances, des ressources humaines et de l'information; aux communications et aux relations publiques; aux examens ministériels; au soutien administratif; et aux bureaux régionaux. En plus, le secteur de la Gestion ministérielle fait la promotion des activités du Ministère, de concert avec les organismes et les sociétés d'État avec lesquels il a formé des partenariats, et fait des échanges actifs avec les autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires et la communauté internationale. La Gestion ministérielle coordonne aussi la participation du Canada aux expositions internationales qui sont reliées aux activités du Ministère.

Services ministériels - Réalisations

Conformité à l'an 2000

Une des priorités absolues pour la direction est de veiller à ce que la technologie du Ministère soit prête pour l'an 2000. Le Ministère a aussi été appelé à évaluer à quel point l'ensemble du portefeuille du Patrimoine canadien, soit six organismes ministériels et dix sociétés d'État, était aussi prêt à prendre ce virage.

Pour régler les questions liées au passage à l'an 2000, le Ministère a formé un comité directeur chargé de prendre des décisions opportunes pour appuyer l'équipe de recherche. Cette dernière a préparé un plan stratégique pour l'an 2000 qui définit un cadre de gestion et qui spécifie les rôles et les responsabilités des gestionnaires du Ministère, ainsi que les tâches critiques et les dates butoirs.

Les systèmes intégrés de Parcs Canada, comme ceux servant à la prévention et au contrôle des incendies, aux opérations de recherche et sauvetage, et au contrôle des stations de

traitement de l'eau et d'épuration des eaux d'égout, sont considérés comme étant critiques à la mission de l'administration fédérale. Ce sont les priorités technologiques du Ministère. D'autres systèmes seront aussi considérés hautement prioritaires par le Ministère, par exemple ceux qui servent à traiter les octrois et les contributions, et à garantir que les subventions approuvées sont dispensées aux clients. La mise en œuvre, durant l'exercice 1997-1998, d'un système intégré de gestion financière et matérielle (Systèmes, applications et produits pour le traitement de données, ou SAP) représente une étape importante pour garantir que le système financier du Ministère sera en état de fonctionner en l'an 2000.

Le Ministère a fait l'inventaire des actifs de son infrastructure informatique, ainsi que de ses systèmes intégrés. Les gestionnaires ministériels élaborent actuellement des plans de gestion des risques, après quoi, ils s'occuperont de l'évaluation des risques et de la préparation de plans d'urgence.

La difficulté pour le Ministère est de poursuivre l'examen des programmes, et de composer avec la rapidité des changements technologiques, tout en utilisant la technologie informatique la plus efficace et la plus rentable possible pour offrir des programmes et des services aux Canadiens.

Autres projets

En 1997-1998, le secteur des Services ministériels du Ministère a adopté certaines mesures pour assurer une gestion plus efficace et plus efficiente des ressources dans les années à venir.

Pour le Ministère, la mise sur pied du système financier SAP représente l'achèvement d'une des étapes prévues de la mise en place, dans toute l'administration fédérale, d'une stratégie d'information financière.

Des structures organisationnelles ont été établies et des arrangements administratifs ont été faits pour assurer une transition en douceur vers le nouveau statut organisationnel de Parcs Canada.

En 1997-1998, le Ministère a terminé l'application des décisions prises par l'administration fédérale à la suite de l'examen de ses programmes. Ces mesures ont entraîné le départ de nombreux employés, dans le cadre des programmes de primes de départ et de retraite anticipés, offerts à tous les employés de la fonction publique. Concomitamment, le Ministère a instauré divers projets à l'appui de *La Relève*, lesquels ont contribué à améliorer la gestion des ressources humaines. L'important était d'examiner et de créer des programmes qui auraient un impact positif sur le moral, comme le processus de gestion du rendement, les programmes de reconnaissance et le développement des capacités des

employés. La formation continue, surtout en matière de nouvelles technologies, a permis au personnel du Ministère de rester à flot dans un environnement en évolution constante.

Dans le but de renforcer la valeur, le respect et les besoins d'un groupe de travail représentatif comprenant des femmes, des minorités visibles, des personnes handicapées et des Autochtones, les gestionnaires ministériels et leur personnel ont assisté à un « Forum national sur la diversité » ainsi qu'à plusieurs séances de sensibilisation intitulées « Diversité au travail ».

Gestion stratégique - Réalisations

Le secteur de la Gestion stratégique a contribué largement aux nombreuses réalisations décrites dans ce document (par exemple, les 24 mémoires au Cabinet, les quatre projets législatifs et presque 2 000 produits de communications). Le secteur de la Gestion stratégique est responsable, par l'intermédiaire des bureaux régionaux du Ministère dans tout le pays, de la prestation des programmes ministériels.

Résultat attendu : Une liaison efficace avec d'autres compétences et la présentation des intérêts canadiens grâce à la participation des expositions internationales.

Affaires internationales et intergouvernementales

La Direction générale des affaires internationales et intergouvernementales du Ministère, de concert avec la Commission canadienne à l'Unesco, a envoyé une délégation canadienne à la Conférence intergouvernementale de l'Unesco sur les politiques de développement culturel. Tenue à Stockholm, en Suède, du 30 mars au 2 avril 1998, la Conférence était intitulée le Pouvoir de la culture. Il s'agissait de la première conférence internationale d'envergure sur les questions culturelles depuis presque 20 ans. Le Plan d'action, mis au point par l'Unesco et basé sur les commentaires faits par les États membres, formait le corps de l'exposé principal et a servi de base aux discussions durant la Conférence. Le document incorporait la position du Canada face à diverses questions, notamment sur le rôle des artistes et des créateurs dans la société, le pluralisme, le statut social des hommes et des femmes, les jeunes, les Autochtones, la technologie de l'information, volets contenu et accès, la culture et le commerce. Le Plan d'action sera présenté par le directeur général de l'Unesco au Conseil exécutif de l'Unesco en novembre, après quoi, il sera soumis aux États membres pour une mise à l'essai.

En novembre 1997, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la culture et du patrimoine se sont rencontrés à St. John's, Terre-Neuve. Ils ont accepté de collaborer plus étroitement à la promotion du tourisme patrimonial, de forger de

nouveaux partenariats pour subventionner les arts, et de développer plus de matériel canadien pour l'autoroute de l'information. Les ministres ont demandé aux représentants officiels, à des fins de normalisation, de procéder à une évaluation de ce que la culture et le patrimoine apportent à l'économie, et de présenter un rapport des résultats obtenus à leur prochaine réunion qui aura lieu à Hamilton, en Ontario, au printemps 1999.

La Direction générale des affaires internationales et intergouvernementales a piloté, avec succès, la candidature et l'obtention par le Canada de la tenue des IV^e Jeux de la Francophonie en 2001.

Au nom du gouvernement fédéral, la Direction générale des affaires internationales et intergouvernementales a établi le Secrétariat canadien pour les Jeux de la Francophonie. Les IV^e Jeux de la Francophonie en 2001 auront lieu dans la région d'Ottawa-Hull, et les compétitions athlétiques ainsi que les activités culturelles seront de haut calibre. Quelque 3 500 participants venant de 42 pays francophones sont invités à y participer. À titre d'hôte de ces Jeux, le Canada renforcera son influence internationale et fera valoir l'unité canadienne. On tient à ce que ces jeux restent de dimension modeste, et le financement accordé par le gouvernement fédéral dépendra de sa situation financière à ce moment-là.

La Direction générale des affaires internationales et intergouvernementales, en collaboration avec la Direction générale de la Planification stratégique et de la coordination des politiques, a créé, en 1998-1999, 36 stages internationaux supplémentaires dans le cadre du programme Jeunesse Canada au travail.

Activités internationales et promotion

La Direction générale des expositions internationales et de la promotion est chargée de planifier, d'organiser et de coordonner la participation du Canada à des expositions internationales. En 1997-1998, la Direction générale a aidé à planifier la participation du Canada à l'Expo'98 à Lisbonne, au Portugal, et à l'Expo 2000, à Hanovre, en Allemagne.

La Direction générale s'efforce de présenter une image unifiée du Canada, de promouvoir sa culture, sa géographie, son patrimoine et ses progrès technologiques. Dans le climat actuel de restrictions budgétaires, un des défis auxquels est confronté la Direction générale est la nécessité de demander des contributions financières aux provinces, aux territoires et au secteur privé pour aider le Canada à participer à des expositions internationales. En 1997-1998, la Direction générale a demandé à d'anciens collaborateurs, ainsi qu'à des supporters potentiels, d'expliquer les avantages qu'ils avaient retirés ou qu'ils espéraient retirer de leur participation. Le degré d'appui accordé par le gouvernement fédéral est basé sur une gamme de facteurs, y compris l'importance des relations économiques et politiques que le Canada entretient avec le pays hôte, et le besoin d'y promouvoir l'image du Canada. Les facteurs déterminant le niveau de participation des provinces et des territoires sont liés au tourisme et aux industries-clés de la province ou du territoire, par

exemple l'aérospatiale, l'agriculture, les industries du bâtiment et de la construction, les télécommunications, les multimédias, l'éco-industrie, la foresterie, la géomatique et les mines. Ainsi, en 1997-1998, un plan a été élaboré pour aider le Ministère à encourager de nouveaux partenaires et supporteurs à participer à de futures expositions.

Résultat attendu : Gestion stratégique et orientation fonctionnelle efficace pour soutenir les orientations ministérielles et les grands objectifs du gouvernement.

Planification stratégique et coordination des politiques

La gestion horizontale des questions a pris de l'importance dans toute l'administration fédérale, si bien que les activités du secteur de la Gestion stratégique ont rendu le Ministère plus apte à traiter de sujets de plus en plus complexes.

La Direction générale de la planification stratégique et de la coordination des politiques a coordonné la préparation d'un aperçu des priorités du portefeuille pour la période de 1997 à l'an 2000 intitulé *Bâtir un Canada fier et fort de son patrimoine pour le prochain millénaire*, en collaboration avec les organismes ministériels et les sociétés d'État qui relèvent du portefeuille de la Ministre. Ce document est disponible sur le site Web du Ministère (<http://www.pch.gc.ca>). Le résumé décrit l'environnement dans lequel le portefeuille fonctionne et énumère les orientations stratégiques. On y présente aussi les stratégies et les activités que le Portefeuille utilisera pour atteindre ces objectifs.

Le Ministère a continué de promouvoir l'identité nationale en prenant des initiatives visant à augmenter la participation des Canadiens et des Canadiennes à leur société. Dans ce contexte, il a travaillé à réduire les barrières à la participation et à encourager l'inclusion, à rendre les Canadiens et Canadiennes encore plus fiers de leur pays, de ses gens et de leurs valeurs communes en organisant des activités, y compris une étude poussée sur des questions comme la cohésion sociale et l'engagement civique. Le but de l'étude est de trouver des façons d'inciter les citoyens à participer à un débat et à un dialogue social plus vastes.

Avec la mise en œuvre de sa stratégie de développement durable, intitulée *Développement durable et patrimoine*, le Ministère sera en mesure d'intégrer des principes de développement durable à toutes les étapes de sa planification et à toutes ses activités. Le Ministère surveillera la mise en œuvre du plan d'action de sa stratégie et présentera un rapport annuel au Parlement sur les progrès effectués. La stratégie et le plan d'action connexe sont disponibles sur le site Web du Ministère. Pour plus d'information sur la stratégie de développement durable du Ministère, consulter la section V du présent *Rapport sur le rendement*.

Grâce au secteur des Services ministériels et grâce, surtout, à la participation à l'Équipe canadienne responsable du tourisme autochtone, équipe récemment formée pour promouvoir le développement d'une industrie touristique autochtone prospère au Canada, le Ministère peut continuer de participer au développement du tourisme autochtone au Canada. L'importance du tourisme autochtone au Canada a été soulignée dans *Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones*.

Résultat attendu : Soutien efficace et efficient à la prise de décisions et à l'exécution des programmes.

Examen ministériel

La Direction générale des examens ministériels relève du secteur de la Gestion stratégique et son rôle est de faire des vérifications, des évaluations et des examens, et de produire des rapports connexes. L'information recueillie sert à rendre compte au Parlement et aux organismes centraux, et à donner des conseils à la Ministre, aux Secrétaires d'État et au sous-ministre. La Direction générale aide les cadres ministériels à évaluer les politiques, les programmes et les activités afin que les résultats obtenus soient analysés, compris, diffusés et utilisés aux fins de planification. Les cadres ministériels reçoivent de l'assistance pour effectuer leurs propres examens et faire des études spéciales.

La Direction générale des examens ministériels assume aussi une position de chef en aidant les cadres à cerner, à mesurer et à atteindre les résultats-clés, ceux envers lesquels le Ministère s'est engagé. Par exemple, la série de séances * Relevez le défi + a été créée pour offrir du perfectionnement professionnel au personnel du Ministère dans le domaine de la mesure du rendement et de la gestion.

Communications

Grâce à la technologie de l'Internet, le Ministère jouit d'un certain prestige. En 1997-1998, le site Web du Ministère a accueilli environ 100 000 visiteurs par mois, soit cinq fois plus que durant l'exercice de 1996-1997.

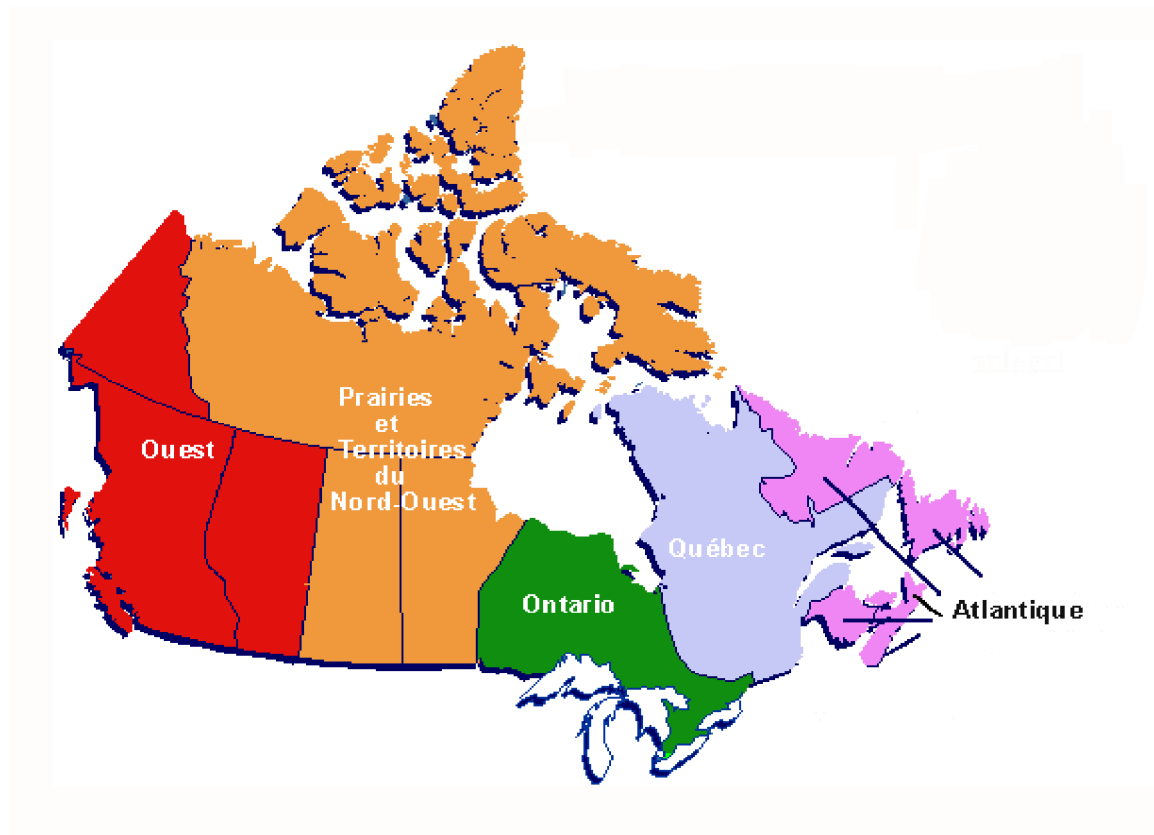
La principale fonction de la Direction générale des communications est de promouvoir les politiques, les programmes et les services du Ministère, et d'assurer sa visibilité et son accessibilité au public et aux médias. L'objectif de la Direction générale est de se servir des outils de communication qui sont mis à sa disposition pour aider le Ministère à remplir son mandat.

Afin de maximiser l'impact de ses campagnes promotionnelles, le Ministère travaille avec d'autres ministères fédéraux, d'autres organismes et avec le secteur privé. Mentionnons, par exemple, sa collaboration avec le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration durant la Semaine de la citoyenneté et le patrimoine, et la participation du secteur privé à

la conception et à la préparation de la trousse de la Fête du Canada et le Défi de l’affiche pour la Fête du Canada.

Pour assurer des communications efficaces et rentables avec les Canadiens et les Canadiennes, des indicateurs de rendement et des points de repère seront mis au point, en collaboration avec nos partenaires, pour mesurer le succès des campagnes et des activités à grand déploiement, comme la Fête du Canada, la campagne du 21 mars, la Semaine de la citoyenneté et du patrimoine, et la Semaine nationale de la Francophonie. De cette façon, on augmentera le niveau de responsabilité et on disposera d’une orientation stratégique pour les campagnes et les activités futures.

PERSPECTIVES RÉGIONALES



Perspectives régionales

Le ministère du Patrimoine canadien est fier de l'efficacité de sa présence régionale. À elles cinq, les Régions desservies par le Ministère (la Région de l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, les Prairies et les Territoire du Nord-Ouest de même que la Région de l'Ouest) gèrent les programmes, en assurent la mise en oeuvre, établissent les priorités régionales relatives aux programmes nationaux afin de préserver leur pertinence compte tenu des besoins économiques, sociaux et politiques des Régions, servent les clients et font quotidiennement le lien avec le public et les administrations provinciales. Un certain nombre de points de services s'occupent des citoyens et garantissent aux Canadiens des programmes et des services accessibles et favorables.

Si chacune des cinq Régions connaît des difficultés propres, elles travaillent néanmoins conjointement pour le maintien d'une présence régionale efficace et la représentation des intérêts régionaux dans le cadre de l'élaboration des politiques et de la mise en oeuvre des programmes.

Les pages qui suivent proposent un résumé des principales questions qui se posent et s'étendent même aux contextes qui caractérisent le fonctionnement des Régions. Les progrès réalisés à l'égard des objectifs du ministère du Patrimoine canadien sont décrits d'après un point de vue régional.

Région de l'Ouest

Vue d'ensemble

La Région de l'Ouest dessert la Colombie-Britannique, le Yukon et l'Alberta par l'intermédiaire de bureaux installés à Vancouver, à Victoria, à Kelowna, à Whitehorse, à Calgary ainsi qu'à Edmonton. Elle répond aux besoins de ses clients en offrant à la population de nombreuses possibilités de mieux connaître le patrimoine du Canada, d'y participer et d'en bénéficier.

La Région de l'Ouest est très diverse en termes de populations et de géographie. En effet, non seulement elle comprend 21 p. 100 des terres habitables du Canada, mais elle réunit également sur son territoire les prairies, des régions montagneuses, des parcs, des forêts boréales ainsi que des zones côtières. Les Montagnes Rocheuses constituent une frontière physique pour la C.-B. dont la tendance naturelle est de s'orienter vers le Pacifique. En revanche, l'Alberta, qui suit plutôt un axe nord-sud, a établi des liens économiques plus forts avec les États-Unis.

Comme dans d'autres provinces du Canada, les régions rurales abritent environ 20 p. 100 de la population, dont les besoins sont totalement différents de ceux des citadins. De plus, il est particulièrement difficile de promouvoir le développement des communautés francophones étant donné que ces dernières ne représentent que 1,5 p. 100 de la population de la C.-B. et 2 p. 100 de la population de l'Alberta, et qu'elles sont disséminées sur un vaste territoire.

Durant les vingt dernières années, la Région a accueilli un nombre impressionnant d'immigrants provenant, pour la plupart, des pays de l'Asie. Dix-huit p. 100 de la population de la Colombie-Britannique fait partie de minorités visibles (le taux le plus élevé du pays). On prévoit qu'au siècle prochain, Richmond (C.-B.) sera la première ville du Canada dont la majorité des habitants appartiendront à des groupes minoritaires. Actuellement, moins de 46 p. 100 de la population de la C.-B. est née au Canada.

L'état des relations entre les Autochtones et les non-Autochtones est à un tournant décisif. La récente décision de Delgamuuk, qui réaffirme les droits des Autochtones, affectera profondément la Colombie-Britannique où il n'existe aucun traité relatif aux revendications territoriales. C'est pourquoi le Ministère continuera de travailler avec les communautés autochtones ainsi que d'autres intervenants en vue de résoudre les problèmes d'ordre linguistique, culturel et urbain, et plus particulièrement en Colombie-Britannique.

La Colombie-Britannique et l'Alberta sont, respectivement, le troisième et le quatrième producteur en importance des industries culturelles du Canada. Du reste, en Colombie-Britannique, l'industrie cinématographique ainsi que celle de la télévision sont toujours

aussi florissantes (615 millions de dollars de revenus en 1997). Le Ministère continuera donc d'aider financièrement la communauté artistique de la Région et de la conseiller de façon à favoriser sa croissance.

Réalisations

Résultat attendu : Offrir aux organisations artistiques et culturelles de l'Ouest un public et de nouvelles possibilités.

La Région possède les deux premiers fonds de stabilisation du pays : l'Alberta Performing Arts Stabilization Fund, fondé il y a trois ans, et le Vancouver Arts Stabilization Team qui existe depuis quatre ans. Sur une période de cinq ans, Patrimoine canadien aura accordé 1 million de dollars à chaque fonds de stabilisation. Ces fonds jouent un rôle essentiel, car ils contribuent au maintien à long terme des organisations artistiques et culturelles de la Région. De plus, ils sont un bon exemple des résultats que l'on peut obtenir lorsque les secteurs public et privé collaborent en associant fonds d'investissement et aide technique.

Un premier examen de la situation, financé par le Ministère, révèle que les deux fonds ont permis à la Région de garder à flot des organisations spécialisées dans les arts du spectacle qui soient stables, financièrement saines et bien dirigées. Un soutien judicieusement planifié a donné aux organisations professionnelles des arts du spectacle l'élan dont elles avaient besoin pour mieux se faire connaître.

Résultat attendu : Assurer un traitement équitable aux peuples de toutes les origines et respecter leur dignité.

La Région a également procuré aide et conseils à Oliver (C.-B.) et à d'autres collectivités qui ont connu une montée de la haine et du racisme. Afin de combattre ce genre d'activités dans les collectivités et sur Internet, le Ministère collabore actuellement avec des collectivités et des organisations antiracistes en vue de promouvoir l'éducation et la sensibilisation de la population à ce sujet. La Région élabore actuellement une stratégie qui doit aider les collectivités à régler ce problème.

Une stratégie communautaire à l'égard des activités haineuses et racistes a permis l'instauration d'une coopération de grande envergure entre le gouvernement, les collectivités et la GRC dont l'objectif est d'empêcher la prolifération de la littérature haineuse. Des municipalités et des compagnies de téléphone ont également offert d'aider à combattre ce fléau. Par exemple, BCTel a pris d'importantes mesures pour limiter le plus possible les activités racistes sur Internet. Pour sa part, le Ministère continuera à organiser des campagnes de sensibilisation du public et à surveiller l'efficacité des stratégies mises en œuvre pour faire face à la multiplication des activités racistes dans la Région.

Le Ministère a organisé la participation du gouvernement fédéral au premier Sommet international de la jeunesse contre l'exploitation des enfants qui a eu lieu à Victoria en mars 1998.

Résultat attendu : Élaborer un cadre de travail qui permette la continuation de la coopération entre le Canada et le Yukon en vue de mettre en œuvre des mesures qui assurent la préservation, le développement et l'amélioration des langues autochtones au Yukon.

L'Entente Canada-Yukon sur les langues autochtones est actuellement à l'étude. Le but des négociations est de transférer aux Premières nations du Yukon des programmes et des services destinés à protéger ainsi qu'à fortifier les langues autochtones. L'Entente permettra aux Premières nations du Yukon de n'assumer de responsabilité à l'égard des besoins linguistiques qu'envers leurs propres communautés. Elle marquerait la création du premier programme de Patrimoine canadien spécifiquement axé sur l'autogouvernement.

Résultat attendu : Les communautés minoritaires, sur le plan des langues officielles, contribuent pleinement au développement de la société canadienne grâce à leur économie et à leur développement social et culturel qui sont axés vers la communauté.

Afin de favoriser le développement économique ainsi que les projets d'infrastructure qui aideraient la communauté francophone, la Région a organisé un transfert de 400 000 dollars entre Diversification de l'économie de l'Ouest et le Ministère. La Maison de la francophonie de Vancouver a reçu un montant de 247 500 dollars destinés à des travaux d'amélioration et de rénovation et d'autres organisations francophones ont reçu 152 500 dollars pour des projets de développement économique.

L'aide financière et technique constante du Ministère a permis la création d'importantes communautés francophones en Alberta. Le Ministère a alloué 3,5 millions de dollars pour la construction de la Cité des rocheuses à Calgary et, en partenariat avec Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (qui a offert 1,8 millions de dollars), il a accordé 2,2 millions de dollars pour la construction de la Cité francophone d'Edmonton. L'année dernière, l'ouverture de ces centres ont marqué une étape importante dans le développement de la communauté francophone de l'Alberta. Le ministère a également facilité la conclusion d'un accord entre la Peace River Health Authority et la communauté francophone pour que les résidents de cette région de l'Alberta puissent jouir de services de santé en français.

Les infrastructures communautaires renforcent le sentiment d'appartenance à la communauté, permettent de réunir des gens d'origines diverses et renforcent la dualité linguistique du Canada.

Résultat attendu : Les Canadiens et les Canadiennes vont apprendre à se connaître et à connaître leur pays.

La Région de l'Ouest a joué un rôle de premier plan pendant la visite de son Altesse Royale le prince de Galles en Colombie-Britannique, du 22 au 24 mars. Le Ministère n'a eu que trois semaines pour coordonner tous les aspects de la visite avec ses partenaires dont le gouvernement de la province, l'Institut canadien des Arts pour jeunes publics et la Gendarmerie royale du Canada. Parallèlement, il a déplacé à Vancouver la tenue du concours national de vidéos qui a accompagné la Campagne du 21 mars. Ce déplacement constituait un défi additionnel sur le plan de la logistique.

La visite s'est extrêmement bien passée. Il n'y a pas eu d'accroc, ni sur le plan de la logistique, ni sur le plan du protocole ni sur celui de la sécurité. La visite a aussi donné la possibilité de promouvoir les deux projets du Ministère : le concours national de vidéos * Mettons fin au racisme! + et l'annonce de la création de Pacific Heritage Marine Legacy. La ministre du Patrimoine canadien et le Premier ministre de la Colombie-Britannique ont annoncé l'acquisition de trois propriétés pour Pacific Heritage Marine Legacy, ce qui marque un pas important dans la progression du système de parcs nationaux.

Région des Prairies et des Territoires du Nord-Ouest

Vue d'ensemble

La Région des Prairies et des Territoires du Nord-Ouest comprend les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan ainsi que les Territoires du Nord-Ouest. À partir du 1^{er} avril 1999, elle comprendra également le nouveau territoire du Nunavut. Géographiquement, c'est la plus grande des Régions ministérielles.

En 1997-1998, la Région a établi un Plan d'action stratégique triennal, fondé sur le Plan d'action ministériel.

Réalisations

Résultat attendu : Meilleures possibilités d'accès et de participation communautaire pour les Canadiens.

Au cours de ces dernières années, la Région a redoublé d'efforts sur le plan de la sensibilisation du public, de la diffusion dans les collectivités et de la visibilité du Ministère. Elle a négocié un bail à long terme pour le bureau régional, y compris l'accès à 223 mètres carrés de lieux d'affichage et d'exposition qui sont devenus « Place du Canada ». Le Centre sera la plaque tournante des activités de sensibilisation du public et de diffusion et il servira de base pour la promotion des thèmes d'identité canadienne, de développement culturel et d'unité nationale.

Dans le but de sensibiliser davantage le public, la Région a créé et diffusé une bande vidéo intitulée « Glorieux et Libre » et un guide des ressources pour les professeurs, à l'intention de 1 300 écoles et établissements du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest. Access Alberta, le réseau de télévision provincial, diffuse le guide des ressources et la vidéo dans les Territoires du Nord-Ouest et en Alberta.

Au Manitoba, les envois effectués dans le cadre du Défi de l'affiche de la Fête du Canada ont décuplé depuis 1996 et leur nombre est passé à plus de 8 500 en 1997. Le comité de la Fête du Canada a obtenu de Revenu Canada le statut d'organisme de bienfaisance, ce qui lui permettra d'accroître ses activités de collecte de fonds.

Résultat attendu : Des services de meilleure qualité.

La Région a redoublé d'efforts pour la promotion du commerce international. En 1997, 110 clients des secteurs artistiques et culturels ont assisté à une session sur le commerce international pour parler de la question et chercher des moyens d'accroître les exportations. La Région continuera de travailler avec ces clients dans ce domaine. De nouveaux marchés internationaux offriront des sources de revenu supplémentaires à ces clients.

Le Programme du multiculturalisme a fait l'objet d'un examen approfondi. La Région a tenu de vastes consultations et entrepris des travaux préparatoires avec les clients sur l'orientation et les priorités de financement du nouveau programme.

Les questions associées aux Autochtones des villes préoccupent beaucoup cette Région où l'on s'attend à voir doubler la population autochtone dans certaines agglomérations urbaines au cours des dix prochaines années. La ville de Winnipeg a créé le Groupe de travail sur le secteur de la rue North Main avec mission de formuler des recommandations concernant le réaménagement du secteur de North Main et la mise en place de services pour ses habitants, qui sont principalement des Autochtones. La Région a participé à l'élaboration du rapport final du groupe de travail. Les recommandations finales auront une incidence sur le mandat du Ministère.

Résultat attendu : Amélioration des produits et services destinés au Nord.

Géographiquement, les Territoires du Nord-Ouest sont la plus grande zone de compétence de tout le Canada alors qu'ils ont la population la plus faible. Celle-ci est composée en majorité d'Autochtones. La fourniture de services fédéraux dans ces régions éloignées exigent de véritables prouesses.

Le 1^{er} avril 1999 sera créé le nouveau Territoire du Nunavut.

La Région a fait partie d'un comité multi-ministériel chargé d'étudier les intérêts et les rôles du gouvernement fédéral dans la création du Nunavut. Le niveau des prestations de services et la répartition des ressources entre les Territoires existants et le Nunavut ont fait l'objet d'une présentation détaillée au Cabinet, achevée début 1998. En 1997, la Région a renégocié l'Entente de coopération avec les Territoires du Nord-Ouest pour les langues française et autochtones.

Résultat attendu : Excellences et célébrations des réalisations dans le sport.

Le Ministère joue un grand rôle dans le développement du sport amateur au Canada. Les grandes épreuves athlétiques lui donnent l'occasion de montrer que tous les aspects de son mandat peuvent se trouver réunis dans une seule initiative. Le but à atteindre est de trouver un équilibre entre l'excellence athlétique et les célébrations culturelles. En 1997, la ville de Brandon a accueilli les Jeux d'été du Canada. Grâce à un partenariat conclu avec la ville hôte, le Ministère a essayé d'équilibrer les activités sportives et non sportives de cet événement national. Une telle vision est d'une importance suprême dans la planification des Jeux panaméricains qui auront lieu à Winnipeg l'été prochain.

Région de l'Ontario

Vue d'ensemble

L'Ontario, avec 10,7 millions de résidents (37 p. 100 de la population du Canada), s'étend sur 1,1 million de kilomètres carrés. C'est la province qui, du point de vue culturel, est la plus diversifiée (on y parle 100 langues et dialectes) du fait que sa population se compose de plus de 50 p. 100 d'immigrants. On compte plus de 1,7 million de représentants de minorités visibles, soit 15,8 p. 100 de la population totale de l'Ontario et cette proportion ne cesse d'augmenter. Plus de la moitié des francophones hors Québec vivent en Ontario (540 000) et, en gros, 20 p. 100 de la population franco-ontarienne appartiennent à une minorité visible (auto-identifiée). Environ 240 000 Autochtones vivent en Ontario. C'est plus qu'en aucune autre province.

La Région de l'Ontario se divise en deux parties : Programmes et politique d'une part, Services ministériels d'autre part. Le Bureau régional est à Toronto. Les autres bureaux sont à Ottawa, à Hamilton, à London, à Sudbury et à Thunder Bay.

Réalisations

À une époque de réduction des budgets et d'accroissement des demandes pour un meilleur service et une plus grande responsabilité du gouvernement, la Région de l'Ontario recherche de nouveaux moyens plus créatifs pour mieux servir les Ontariens et les Ontariennes. En 1997-1998, entre autres objectifs prioritaires, la Région de l'Ontario visait à aider les Ontariens et les Ontariennes dans leurs efforts pour accéder au patrimoine de la nation, le comprendre et le promouvoir, ainsi que pour favoriser l'expression artistique et la culture. La Région cherchait aussi à encourager et à renforcer le sens de la participation à un projet commun, la fierté et le sens de l'identité, et la notion d'appartenance au pays. Bref, la Région visait à bâtir en Ontario une société juste, équitable, formant un tout.

Il est devenu de plus en plus important pour la Région de l'Ontario de bâtir ou d'améliorer des partenariats avec d'autres ministères fédéraux, d'autres paliers de gouvernements ainsi qu'avec les secteurs privé et bénévole pour assurer un meilleur service aux Ontariens et aux Ontariennes. La Région a mis au point des moyens d'aider ses clients sans passer par les voies traditionnelles de financement. Par exemple, les employés de la Région siègent comme membres à des comités d'orientation et à des associations de courtiers, et aident techniquement leurs clients dans la mise au point des projets et des organisations. La Région de l'Ontario subit de plus en plus de pressions pour compenser par son financement et ses services les coupures provinciales.

Résultat attendu : Attiser la fierté des jeunes Ontariens et Ontariennes pour le Canada en leur fournissant l'occasion d'en apprendre davantage sur leur pays et ses habitants.

Grâce à un partenariat entre la Région de l'Ontario et le Conseil de la Coopération de l'Ontario, 161 étudiants de niveau secondaire de l'Ontario ont trouvé des postes dans leur domaine d'études et dans leur langue seconde dans d'autres régions du pays.

Résultat attendu : Encourager la fierté des jeunes Ontariens et Ontariennes en tant que Canadiens grâce à l'organisation d'activités et de manifestations destinées à célébrer des événements-clés et des succès nationaux.

La Région de l'Ontario a aidé à organiser certaines activités pour célébrer la Semaine de la citoyenneté et du patrimoine du 9 au 16 février 1998, y compris la Journée du drapeau national du Canada le 15 février 1998. Elle a aussi participé aux manifestations. Dans toute la province, des centaines d'écoles, d'organismes communautaires et d'associations de jeunes ont répondu avec enthousiasme et ont planifié leurs propres activités pour exprimer leur fierté d'être Canadiens.

La Région de l'Ontario fournit des subventions à 321 organismes communautaires pour organiser des fêtes durant les 11 jours de réjouissances de « Canada en fête ». Les Ontariens et Ontariennes se joignent à leurs communautés pour reconnaître, partager et affirmer la richesse de leur patrimoine, exprimer leur fierté et manifester leur sentiment d'appartenance à notre grande nation. La Région de l'Ontario a participé à l'initiative « Canada en fête » en accordant son soutien financier à des étudiants de la South Carleton High School, à Richmond, qui ont été les premiers à escalader une montagne de l'Alberta qu'ils ont été autorisés à appeler « le Pic de l'Unité ». Le 21 juin 1998, ils en atteignaient le sommet dans les Rocheuses canadiennes et érigeaient une plaque en français, anglais et indien Stoney.

Résultat attendu : Protéger le patrimoine du Canada en le rendant de plus en plus accessible à la génération actuelle de Canadiens et de Canadiennes ainsi qu'aux générations futures.

La Région de l'Ontario continue de s'occuper en priorité du développement des musées du nord de l'Ontario. Ces derniers recourent de plus en plus régulièrement au Programme ministériel d'aide aux musées. Le personnel régional travaille en étroite collaboration avec eux pour qu'à partir des dollars de financement, ils deviennent plus compétitifs.

La Région de l'Ontario a accordé à la ville de Kapuskasing une somme de 100 000 \$ pour contribuer à la Caravane du Patrimoine, exposition de sculptures sur bois dépeignant la vie

des pionniers francophones au nord de l'Ontario. C'est la première exposition franco-ontarienne à entreprendre une tournée nationale.

Résultat attendu : Rendre la société plus cohérente et plus accueillante en supprimant les obstacles du système de sorte que les minorités ethniques et visibles puissent accéder aux services éducatifs et sociaux ainsi qu'aux services de santé.

En partenariat avec la Région de l'Ontario, Centraide du grand Toronto a produit une bibliographie d'outils et de modèles pour évaluer le changement organisationnel multiculturel et antiraciste ainsi que pour établir des repères et des indicateurs destinés à déterminer son efficacité.

Centraide de Burlington, Hamilton-Wentworth, a achevé le processus de changement organisationnel multiculturel et antiraciste en intégrant des pratiques antiracistes à tous les volets de son activité et en augmentant sa capacité d'aider les agences membres à prendre des initiatives similaires.

Un projet pilote financé par le Ministère et dirigé par le département de la santé publique de Hamilton-Wentworth a étudié les obstacles à ses services rencontrés par les Sikhs âgés et a inclus ces derniers en mettant au point un modèle de services élargi qui peut servir pour d'autres groupes minoritaires.

Avec l'aide financière du Ministère, l'hôpital Mount Sinai, de Toronto, a mis en train un projet pour promouvoir un accès équitable aux services de santé mentale pour les personnes âgées d'origines chinoise et tamoule en facilitant l'identification et la suppression des obstacles du système.

Résultat attendu : Rendre la société plus cohérente et plus accueillante grâce à une action communautaire solidaire, à la compréhension de tous et à une réponse institutionnelle basée sur l'identité, la participation civique et la justice sociale.

Avec le soutien financier du Ministère, le Conseil ontarien des organismes de service aux immigrants s'est engagé dans une campagne d'éducation du public pour promouvoir un échange public bien documenté sur la diversité. Il a également travaillé avec les grands journaux à Toronto pour mettre au point des stratégies permettant d'obtenir une image plus équilibrée des minorités ethniques et raciales ainsi qu'une meilleure couverture des problèmes intéressant ces communautés.

Résultat attendu : Rendre la société plus cohérente et plus accueillante grâce aux campagnes d'éducation du public et d'antiracisme visant à faire disparaître la discrimination dans le système.

En Ontario, des activités particulières ont commémoré le 21 mars, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Le Ministère s'est joint à la ville de Toronto pour récompenser les étudiants de Toronto qui ont produit des vidéos antiracistes d'inspiration nouvelle pour le concours national de vidéos « Mettons fin au racisme! ». C'était la première grande manifestation portant sur l'égalité et les relations raciales de la ville de Toronto nouvellement unifiée.

Résultat attendu : Renforcer la vitalité des communautés minoritaires franco-ontariennes grâce à leur pleine participation et à leur contribution à la société canadienne.

La Région de l'Ontario a consacré 225 000 \$ à l'engagement de personnes-ressources pour aider à améliorer les relations entre les institutions fédérales et les minorités raciales et ethno-culturelles des Franco-Ontariens et des Francophones dans le cadre des responsabilités qui découlent des articles 41 et 42 de la *Loi sur les langues officielles*.

Région du Québec

Vue d'ensemble

Le Québec occupe 1,7 million de kilomètres carrés et il compte 7,4 millions d'habitants, ce qui représente 24,6 p. 100 des Canadiens. Au total, 82 p. 100 sont francophones, 10 p. 100 anglophones, 7 p. 100 allophones et 1 p. 100 autochtones. La population est à 78 p. 100 urbaine et à 22 p. 100 rurale.

Deux programmes sont desservis par quatre services : communications; planification et coordination régionale; finances et administration; et ressources humaines. Les 55 employés à temps plein sont déployé(e)s à Québec et à Montréal.

Réalisations

Ces dernières années, la Région s'est fixé comme priorité de conserver la qualité des services offerts aux Québécois tout en encourageant l'autonomie financière des clients et la mise sur pied de partenariats.

Résultat attendu : Une plus grande participation à la commémoration des événements clés qui ont modelé notre pays.

En partenariat avec d'autres ministères fédéraux au Québec, la Région a multiplié les efforts pour promouvoir le Canada et ses symboles auprès des Québécois. Le 1^{er} juillet est maintenant connu comme étant « la Fête du Canada », et s'accompagne d'une série de festivités, de spectacles et d'expositions. C'est une journée de célébration offrant aux Québécois de multiples occasions de faire la connaissance du Canada et de sa diversité. La participation à travers tout le Québec est passée de 629 000 en 1994 à 1 200 000 en 1997. De la même façon, la participation des jeunes Québécois au « Défi de l'affiche » est passé de 690 en 1994 à 2 438 en 1998.

Résultat attendu : Une meilleure intégration et un renforcement des sentiments de respect mutuel et de responsabilité.

La Région a initié et soutenu plusieurs projets d'éducation publique au multiculturalisme, au racisme et à la diversité ethnique et raciale, notamment au moyen d'expositions dans les écoles, les musées et les parcs fédéraux. À titre d'exemple, un kiosque sur le Mois de l'histoire des Noirs, une exposition sur le multiculturalisme et une trousse éducative sur la diversité ethnique et raciale et les droits de la personne sont en circulation permanente dans les écoles du Québec. De plus, en collaboration avec des partenaires des secteurs privé, public, para-public et communautaire, la Région organise et participe à plusieurs

activités de sensibilisation et d'éducation commémorant le Mois de l'histoire des Noirs et la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

Résultat attendu : Une vitalité accrue de la minorité d'expression anglaise du Québec en développant sa capacité de participer et de contribuer à la société canadienne.

En 1994, la Région amorçait un processus de redéfinition de ses relations avec treize associations représentatives de la communauté anglophone, dans le but de les rendre plus autonomes financièrement. Pour permettre à la communauté de planifier à long terme, une entente est intervenue précisant les niveaux de financement qui lui étaient offerts pour une période de quatre ans. L'entente accorde également aux associations la possibilité de se réunir chaque année pour définir des priorités en matière de développement communautaire et faire des recommandations quant à l'affectation de l'aide financière.

Un service de coordination interministérielle était également mis sur pied afin de cibler les ministères clés et orchestrer des consultations avec les associations représentant la communauté anglophone. Le bureau régional du Québec a organisé quatre rencontres de consultation qui ont mené à un certain nombre d'initiatives conjointes de développement communautaire. Des projets d'envergure ont permis la création d'une rampe d'accès à l'autoroute de l'information dans la région de Gaspé et le raccordement des organismes communautaires grâce à une formation sur l'utilisation d'Internet.

Résultat attendu : Une meilleure aptitude des secteurs culturels à créer, produire, distribuer et commercialiser des produits canadiens et des musées à trouver de nouveaux mécènes, marchés et systèmes pour la distribution et l'exposition des collections du patrimoine.

Afin de développer la capacité des organismes culturels à mieux rejoindre leurs auditoires, la Région a amélioré les conditions de diffusion et financé des événements d'envergure nationales et internationales. Elle a aussi financé les grands festivals et les musées. L'appui de la Région à certains projets d'infrastructures a contribué à la rénovation et à la modernisation de plusieurs théâtres et musées au Québec.

Les fonds accordés au Musée amérindien de Mashteuiatsh ont permis à cette collectivité de montrer son riche patrimoine et sa vitalité culturelle, et ce non seulement aux autochtones Innus, mais aussi aux touristes du Canada et de l'étranger.

En ce qui a trait au multimédia, la Région s'est assurée que les futurs politiques et programmes du Ministère en matière d'aide à la production multimédia tiennent compte des besoins spécifiques de l'industrie de langue française. De plus, elle a soutenu les événements de promotion et de commercialisation de cette industrie tant au pays qu'à l'étranger.

Région de l'Atlantique

Vue d'ensemble

La population de la Région de l'Atlantique est de 2,3 millions d'habitants (8,26 p. 100 de la population canadienne) répartis entre le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. Plus de la moitié des habitants vivent dans des villages, des régions rurales ou éloignées, et les autres habitent les villes de Halifax, de Sydney, de Saint John, de Fredericton, de Moncton, de St. John's et de Charlottetown. Des Acadiens, Micmacs, Malécites, Innus, Inuit du Labrador, Métis du Labrador et Canadiens-Africains indigènes y ont élu domicile. La culture celtique est toujours très vivante au Cap-Breton et à Terre-Neuve. Les francophones représentent 10,5 p. 100 de la population de la Région, les minorités ethniques, 4,5 p. 100, et les minorités visibles, 1,6 p. 100. Au Nouveau-Brunswick, les francophones constituent 33 p. 100 de la population. Les bureaux du Ministère pour la Région de l'Atlantique sont situés à Moncton (bureau régional), à Charlottetown, à St. John's et à Halifax.

Réalisations

Résultat attendu : Une reconnaissance accrue, par les habitants des provinces de l'Atlantique, des événements marquants qui ont façonné le Canada, et une augmentation du nombre d'occasions d'en apprendre davantage sur le pays et ses habitants.

Du 23 au 26 juin 1997, le Ministère a organisé une visite royale à Terre-Neuve, ce qui a permis aux Canadiens et aux Canadiennes d'apprécier davantage notre patrimoine. Lors de son passage, la Reine Élisabeth II a visité deux lieux historiques nationaux dans le cadre des célébrations sur Cabot. Le jour de la Fête du Canada, les activités à St. John's ont été marquées par l'arrivée du Matthew, réplique du bateau de John Cabot, premier à avoir débarqué, en 1497, sur les rives du Nouveau Monde.

Patrimoine canadien s'est assuré la participation des Autochtones aux Célébrations du 500^e anniversaire de l'arrivée de John Cabot en coordonnant des prestations par la nation Innu et la bande indienne Miawpukek, présentées dans le cadre du « Forum sur Cabot et son univers » de la Société historique de Terre-Neuve. Les séances étaient présidées par l'Association des Inuit du Labrador.

Patrimoine canadien, en collaboration avec le Comité de la Fête du Canada de l'Î.-P.-É., a joué un rôle clé lors des cérémonies officielles d'ouverture du pont de la Confédération de l'Île-du-Prince-Édouard en y intégrant des programmes axés sur l'identité canadienne (drapeaux, artistes, messages, langues officielles, participation autochtone, etc.).

Des cérémonies colorées de levée des drapeaux, organisées en collaboration avec les municipalités locales, la Légion royale canadienne, le ministère de la Défense nationale (MDN) et des groupes communautaires, ont eu lieu partout dans la Région de l'Atlantique le 15 février 1998 pour commémorer la « Journée du drapeau national du Canada ». Entre autres activités, mentionnons un hommage spécial pour marquer le 125^e anniversaire de la GRC, et une fête de la garde du drapeau par la GRC, une garde d'honneur du MDN pour les lieutenants gouverneurs, une cérémonie du foin d'odeur des Micmacs et des prestations par des chorales d'enfants.

Résultat attendu : Une plus grande cohésion sociale, un accroissement de l'action communautaire, une meilleure compréhension du public et une réaction des institutions basées sur l'identité, la participation des citoyens et la justice sociale.

Le ministère du Patrimoine canadien, en partenariat avec celui du Développement des ressources humaines et la province du Nouveau-Brunswick, ont appuyé le projet de recherche PRUDE (Pride of Race, Unity & Dignity Through Education) axé sur les minorités visibles en quête de travail dans la région de Saint John's.

Dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le Ministère, en collaboration avec la province du Nouveau-Brunswick, le secteur des entreprises et les organisations communautaires, a organisé la « Table ronde des dirigeants d'affaires sur la diversité en milieu de travail ».

Les activités de promotion du 50^e anniversaire de la Déclaration des Nations-Unies sur les droits de l'Homme comprenaient une conférence sur les nouvelles orientations des droits de la personne. Le Ministère a travaillé avec Oxfam Canada pour coordonner et parrainer une conférence intitulée « National Youth and Human Rights Conference », à Truro, en Nouvelle-Écosse, pour commémorer le 50^e anniversaire de l'ONU et la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, et pour promouvoir la Campagne des 10 droits de base d'Oxfam. Au total, 120 jeunes Canadiens venant de partout au pays ont participé à la conférence.

Résultat attendu : Capacité accrue pour les Acadiens et les autres collectivités francophones de contribuer pleinement à la société canadienne.

Le Ministère, en collaboration avec les collectivités acadiennes et francophones et le gouvernement de l'Î.-P.-É., ont organisé « Forum 97 », activité regroupant plus de 100 représentants afin de discuter d'un plan de développement stratégique pour la communauté francophone de l'Î.-P.-É. Ce plan fournit un cadre de collaboration fédérale-provinciale à l'appui du développement des collectivités acadiennes et francophones.

Certains professionnels et d'autres personnes œuvrant dans les domaines des arts et de la culture ont travaillé ensemble pour lancer la première « FrancoFête » à Moncton. Cette activité unique comprenait des prestations de chansons acadiennes, le premier gala de la chanson francophone, présenté grâce à la collaboration des stations radiophoniques communautaires du Nouveau-Brunswick, et une fête de clôture ouverte au public. Les artistes ont aussi eu l'occasion de faire des affaires et de recevoir de la formation pendant les réunions qu'ils ont eues avec des représentants de l'industrie des arts et de la culture.

La toute première Revue musicale acadienne a été lancée durant les célébrations de l'Acadie en Fête, commémorant le 150^e anniversaire du poème de Longfellow intitulé *Évangeline*. Ce spectacle a gagné le prix des activités spéciales, accordé par l'Association du tourisme de la Nouvelle-Écosse.

Résultat attendu : Renforcer la capacité des industries de l'Atlantique de créer, de produire, de distribuer et de commercialiser des produits canadiens.

Le Ministère, en partenariat avec les provinces de l'Atlantique, les organisations culturelles et Statistique Canada, a publié une étude intitulée « The Health and Vitality of the Cultural Sector in Atlantic Canada. » Les conclusions de l'étude, qui témoignent d'une croissance rapide de l'emploi et de l'impact économique connexe, ont été accueillies avec enthousiasme par ceux et celles qui œuvrent dans le domaine de la culture. Une étude de suivi sur les tendances et les développements est aussi prévue.

Dans le cadre du « Partenariat fédéral-provincial relatif à l'économie du savoir », le ministère du Patrimoine canadien et le Ministère d'Éducation de l'Î.-P.-É. ont étudié la possibilité d'intégrer aux secteurs culturel et patrimonial de l'Î.-P.-É. leur façon d'offrir des services. Ce projet a permis d'améliorer la collaboration fédérale-provinciale, y compris l'organisation d'un Forum sur le tourisme culturel en novembre 1997 et l'établissement d'un groupe de travail dont le mandat est de contribuer à l'élaboration d'une stratégie du tourisme culturel pour l'Î.-P.-É.

PROGRAMME PARCS CANADA

Programme Parcs Canada

Objectif du Programme : Commémorer, protéger et présenter les lieux qui constituent des exemples significatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada dans l'intérêt du peuple du Canada et pour favoriser sa compréhension et son plaisir de manière à assurer l'intégrité écologique et commémorative de ce patrimoine dans l'intérêt des générations présentes et futures.

Renseignements financiers sur le Programme Parcs Canada

Dépenses prévues	291 677 000 \$
Autorisations totales	336 870 000 \$
Dépenses réelles, 1997-1998	316 439 000 \$

Résultat attendu : L'obtention des avantages environnementaux, économiques et sociaux des endroits du patrimoine national.

Intégrité écologique

L'intégrité écologique, telle qu'elle est définie dans le *Rapport sur l'état des parcs de 1994*, désigne l'état d'un écosystème dont la structure et la fonction ne sont pas perturbées par des stress imputables à l'activité humaine, et qui conserve sa capacité d'adaptation du fait que sa diversité biologique et les procédés afférents sont susceptibles de durer.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à maintenir à long terme l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada. Un groupe de travail sur l'intégrité écologique, dont les membres seront nommés par la ministre de Patrimoine canadien, agira en qualité d'équipe multidisciplinaire d'experts reconnus qui auront pour fonction d'examiner les stratégies et les capacités actuelles de maintenir l'intégrité écologique dans les parcs nationaux. Le groupe de travail débutera ses activités à l'automne 1998 et présentera un rapport à la Ministre dans un an.

Le *Rapport sur l'état des parcs de 1997* décrit des méthodes scientifiques de pointe qui utilisent de nouveaux indicateurs pour évaluer l'intégrité écologique. On a commencé à évaluer chaque parc national en se servant de ces indicateurs.

La protection de la valeur patrimoniale des parcs nationaux est compliquée par le fait que les parcs nationaux font partie d'écosystèmes et de paysages culturels plus vastes. En

outre, de nombreux facteurs de stress, comme l'utilisation des terres par les humains, la fragmentation de l'habitat, les polluants, le climat et les récoltes, ont des impacts écologiques importants et figurent parmi les principales causes de dégradation écologique. En dépit de l'excellent travail effectué dans les parcs pour maintenir et restaurer l'intégrité écologique, la situation continue de s'aggraver, tant pour les espèces originales que l'on veut préserver que pour les espèces à risque.

Parcs Canada s'attaque au défi par une gestion active, notamment la surveillance du nombre de visiteurs, la réintégration d'un programme de gestion des incendies pour maintenir et régénérer les écosystèmes, et un engagement à ce que toutes les personnes qui utilisent les parcs nationaux observent des pratiques environnementales. De plus, une participation accrue de Parcs Canada aux questions régionales et à la planification de l'utilisation des terrains facilitera la communication entre Parcs Canada et les autorités locales, et augmentera l'appui local au maintien et à l'amélioration de l'intégrité écologique des parcs nationaux.

Le succès dépendra des efforts collectifs de tous les intervenants. La formation de partenariats avec d'autres ministères fédéraux, provinciaux et des administrations municipales, avec des organisations sans but lucratif et avec le secteur privé sera essentielle au développement et à la mise en place de stratégies de conservation coordonnées. Par exemple, Les Amis de la Pointe-Pelée, au parc national de Pointe-Pelée en Ontario, ont recueilli des fonds pour restaurer la faune et la flore de la forêt carolinienne qui couvrait jadis la partie méridionale de la province. Par leurs efforts, ils ont réussi à réintroduire les écureuils volants.

Incidence économique du Programme Parcs Canada

Le ministère du Patrimoine canadien fait une contribution importante à l'industrie du tourisme en étant propriétaire ou en supportant directement près des deux-tiers des attractions touristiques majeures au Canada (comme les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux, les musées, les festivals et des activités de grande envergure). En conséquence, les activités du Ministère et de son portefeuille ont aidé à générer une portion importante des 41,8 milliards de dollars dépensés par les touristes (dont 12,1 milliards proviennent de visiteurs étrangers) au Canada en 1996.

Les dépenses reliées à la gestion des parcs combinées à celles effectuées par les visiteurs (1,8 milliards de dollars) aident à diversifier l'économie des régions éloignées et contribuent à la stabilité des revenus et de l'emploi. En 1994, la contribution de Parcs Canada à l'économie canadienne était estimée à plus de deux milliards de dollars du produit intérieur brut (PIB) et à l'équivalent de 50 000 emplois à temps-plein.

En 1994, 25 millions de personnes ont visité des sites du patrimoine national gérés par Parcs Canada et ont dépensé près de 1,4 milliard de dollars dans les localités situées près des parcs et des lieux visités.

Parcs Canada contribue aussi à équilibrer la balance des paiements du pays en attirant des visiteurs internationaux, qui représentent presque 24 p. 100 du total des visiteurs aux parcs nationaux, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques. On estime à près de 425 millions de dollars les sommes dépensées en 1994 par des visiteurs étrangers aux parcs nationaux et aux lieux historiques nationaux.

Les efforts de Parcs Canada pour protéger les ressources naturelles importantes et fournir des activités récréatives dans les parcs nationaux existants ont des retombées économiques appréciables sur l'économie nationale autant que provinciale. Il faut noter que la plupart des parcs sont situés dans des régions éloignées, économiquement désavantagées et qui ont un taux de chômage élevé.

L'attachement au Canada

Plus de 90 p. 100 des Canadiens et des Canadiennes pensent que l'histoire du Canada est intéressante et que sa préservation est importante.

Les Canadiens et Canadiennes se soucient de leur histoire et de leur patrimoine. Des sondages nationaux effectués récemment indiquent qu'il y a une corrélation étroite entre la connaissance de l'histoire du Canada et un sentiment d'unité et de fierté nationales, et que les Canadiens et les Canadiennes veulent en savoir

davantage sur leur pays et sur ce qui le différencie des autres. Les résultats d'enquêtes montrent aussi que les Canadiens et les Canadiennes reconnaissent que les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux sont des endroits où le public peut apprendre quelque chose sur le Canada et son histoire (*The Goldfarb Report*, 1997).

Jeunesse Canada au travail dans les parcs nationaux et les sites historiques nationaux

Deux cent vingt-trois des participants au programme Jeunesse Canada au travail dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux ont dit qu'ils ont beaucoup appris et que leur attachement envers le Canada et les citoyens canadiens s'en est trouvé renforcé.

À l'été 1997, Parcs Canada participait pour la deuxième année au programme Jeunesse Canada au travail. Le premier objectif de Jeunesse Canada au travail dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux est de fournir à des étudiants de niveau secondaire et postsecondaire, âgés de 16 à 18 ans, une expérience de travail enrichissante dans les domaines de la conservation, de la protection et de la présentation du patrimoine naturel et culturel. En 1997, le programme a permis d'engager 375 étudiants canadiens dans plus de 60 parcs et lieux historiques nationaux. Le programme

offrait sept semaines d'emploi et 58 p. 100 des participants travaillaient dans des parcs nationaux et 42 p. 100 dans des lieux historiques nationaux. Le deuxième objectif du programme est d'augmenter chez les participants le degré d'attachement au Canada et le sentiment de l'identité canadienne. Les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux

du Canada sont des secteurs d'activité tout indiqués pour favoriser l'atteinte de ces deux objectifs.

Diverses organisations non gouvernementales ayant des objectifs similaires ou complémentaires à ceux du programme de Parcs Canada ont aidé à sa mise en œuvre. Par exemple, les Partenaires des parcs canadiens et leurs associations membres ont aidé dans de nombreux parcs nationaux, lieux historiques nationaux et canaux à concevoir des programmes locaux, à superviser et à organiser des activités après les heures de travail. L'Institut canadien de la biodiversité, dont le but est de fournir aux jeunes Canadiens et Canadiennes des expériences de retour à la nature, s'est joint à Parcs Canada pour un projet pilote dans le parc national Kejimikujik, en Nouvelle-Écosse. L'Institut a fourni de l'équipement de camping, a organisé des excursions pour occuper les heures de loisir des jeunes et a aidé à superviser un projet scientifique mis en œuvre dans le parc par des participants au programme.

Résultat attendu : La reconnaissance nationale et internationale du leadership de Parcs Canada et de son expertise en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine.

Reconnaissance nationale

Parcs Canada collabore étroitement avec trois organisations majeures de conservation du patrimoine international : la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'Union mondiale pour la nature (IUCN) et le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM). Par son action auprès de ces organisations, les normes élevées de Parcs Canada en matière de protection et de présentation du patrimoine sont reconnues et partagées à l'échelle mondiale.

La Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO a reconnu 12 lieux canadiens comme étant d'une valeur mondiale remarquable. Pour mieux faire connaître ces lieux à l'échelle nationale et internationale, un encart intitulé « Sites canadiens du patrimoine mondial » a été ajouté aux numéros de juillet 1997 des magazines *Canadian Geographic* et *L'Actualité*, dont le nombre de lecteurs atteint au total le million.

Les experts de Parcs Canada participent à des projets d'aide bilatérale en vue d'améliorer la gestion des systèmes de parcs nationaux au Chili, à l'île Maurice et au Honduras, continuant ainsi une longue tradition d'aide bilatérale amorcée avec des pays comme la Corée du Sud, la Russie, la Hongrie et la Roumanie.

Activité exploitation

Objectif de l'activité : Exploitation de parcs, de sites, de canaux et de zones de conservation maritime nationales de manière à en assurer la protection pour toujours et à encourager la compréhension et l'appréciation de ces ressources patrimoniales nationales par le public.

Réalisations

Résultat attendu : Des Canadiens et des Canadiennes qui appuient la protection et la conservation d'endroits du patrimoine national et y participent.

Le Programme national de partage des frais

Le Programme national de partage des frais accorde des contributions financières aux lieux historiques nationaux qui ne sont pas la propriété du gouvernement fédéral, pour les aider à assurer leur intégrité commémorative. Des partenaires, par exemple d'autres niveaux de gouvernement, des groupes dédiés à la protection du patrimoine, des sociétés historiques et des groupes autochtones, investissent des sommes équivalentes afin de contribuer à la conservation de ces lieux et à leur présentation au public.

Des contributions totalisant plus de 19 millions de dollars ont été versées à 38 lieux historiques nationaux qui ne sont pas la propriété du gouvernement fédéral. Le programme national de partage des frais aide à sauvegarder et à commémorer quelques-uns des trésors nationaux par l'acquisition de sites comme les chantiers maritimes Davie à Lévis, au Québec, ou en préservant des sites qui sont des points de repères dans certaines communautés, comme le Pavillon Aberdeen à Ottawa et en protégeant et en présentant des attractions à caractère patrimonial, comme le Moulin-McLean à Port Alberni, en Colombie-Britannique.

En 1997-1998, cinq ententes de partage des frais ont été approuvées par la ministre du Patrimoine canadien : Arvia'juaq, à Arviat, dans les Territoires du Nord-Ouest; Fall Caribou Crossing, au lac Baker, dans les Territoires du Nord-Ouest; la Lunenburg Academy, à Lunenburg, en Nouvelle-Écosse; la basilique St. Patrick, à Montréal, au Québec; et le Stirling Agricultural Village, à Stirling, en Alberta. Une entente supplémentaire a été signée pour financer des travaux urgents de stabilisation intérimaire à la Claybank Brick Plant, à Claybank, en Saskatchewan.

Les ententes de partage des frais incitent les Canadiens et les Canadiennes à prendre part à la commémoration de notre patrimoine national. En plus de l'apport de contributions financières, le Programme national de partage des frais a favorisé, grâce au transfert de

connaissances et d'outils au profit des partenaires de Parcs Canada, la compréhension et l'engagement de ceux-ci face à l'importance de la préservation et de la présentation du patrimoine. En collaborant avec les Canadiens et les Canadiennes à la protection et à la présentation de ces sites spéciaux, le Programme national de partage des frais a permis aux Canadiens et aux Canadiennes de mieux comprendre leur patrimoine collectif et leur identité. L'entente avec la société historique d'Arviat pour la conservation et l'interprétation du lieu historique national d'Arvia'juaq fournit l'exemple d'un nouveau type de partenariat où les ententes de partage des frais peuvent aider au développement de nouveaux lieux historiques nationaux qui illustrent des éléments sous-représentés de l'histoire du Canada, comme l'histoire des Autochtones.

Un problème majeur est que le programme de partage des frais ne suffit pas à la demande. En plus, on s'attend à ce que la demande demeure élevée au cours des années à venir. Pour répondre aux besoins grandissants et multiples en vue d'aider les lieux historiques nationaux qui ne sont pas la propriété du gouvernement fédéral, on élabore présentement un nouveau programme de partage des frais.

En 1997-1998, une tierce partie a procédé à l'examen du Programme national de partage des frais. Ses principales conclusions sont les suivantes : le programme a eu du succès et il est perçu très positivement par les partenaires de Parcs Canada.

Activité Aménagement

Objectif de l'activité : Repérer des endroits constituant des exemples significatifs du patrimoine naturel et culturel canadien et en faire l'acquisition ou en assurer autrement la protection et créer des occasions pertinentes pour le public de faire l'expérience de ces lieux du patrimoine

Réalisations

Résultat attendu : La protection et la mise en valeur des endroits importants du patrimoine naturel et culturel au bénéfice des Canadiens et des Canadiennes.

Plan de réseau des lieux historiques nationaux

La famille des lieux historiques nationaux du Canada comprend 836 endroits qui symbolisent des éléments majeurs de notre histoire nationale --notre caractère, notre identité et notre vécu.

Au début des années 1990, on a entrepris la revue du Plan de réseau des lieux historiques nationaux afin de s'assurer que celui-ci tenait compte de nouveaux éléments de l'histoire et que le programme commémoratif national reflétait bien la diversité d'opinion des Canadiens. On s'est aperçu que plusieurs aspects de l'histoire canadienne avaient besoin d'être mieux représentés dans le programme. Les priorités à cet égard étaient reliées à l'histoire des peuples autochtones, aux femmes et aux groupes ethniques. On a également accordé la priorité à plusieurs autres sujets ou thèmes de l'histoire canadienne, dont l'agriculture, l'architecture et les réalisations techniques, le Canada et le monde, le développement énergétique, les pêcheries, l'immigration, les secteurs industriels et manufacturiers, les réalisations littéraires et artistiques, ainsi que le secteur minier et les réalisations scientifiques.

Au cours des dernières années, de gros progrès ont été réalisés pour mieux représenter ces nouvelles priorités au sein du réseau. Par exemple, la Ministre a récemment désigné des lieux autochtones tels que Bedford et ses pétroglyphes en Nouvelle-Écosse et Fall Caribou Crossing dans les Territoires du Nord-Ouest comme étant des lieux historiques nationaux. Quelques sites industriels ont été désignés tels que la briquetterie de Claybank en Saskatchewan, et d'autres lieux tels que la propriété familiale d'Adélaïde Hoodless Hunter et le Women's College Hospital en Ontario qui marquèrent de façon significative l'histoire des femmes.

L'acquisition et l'aménagement des lieux administrés par Parcs Canada permettent également de respecter les priorités établies dans le Plan de réseau des lieux historiques

nationaux. Par exemple, l'aménagement de l'établissement Ryan commémorant les pêcheries de la côte Est (Terre-Neuve), de la Conserverie du golfe de Georgie, commémorant les pêcheries de la côte Ouest (Colombie-Britannique), et le lieu de pêche des Basques à Red Bay au Labrador, sont trois lieux permettant d'apprécier différents aspects de cette industrie et contribuent à rendre le réseau plus représentatif. On a atteint le même objectif en aménageant le Ranch Bar U en Alberta pour commémorer l'agriculture, en mettant en valeur un lieu rappelant l'immigration à Grosse-Ile, et le Mémorial des Irlandais au Québec, et en présentant des réalisations architecturales et techniques au Manoir Papineau, également au Québec.

Des instruments de financement tels que le Programme national de partage des frais s'alignent sur les priorités établies dans le Plan de réseau des lieux historiques nationaux, afin de constituer un réseau plus représentatif.

À Parcs Canada, les études se poursuivent sur l'histoire autochtone et sur l'histoire des femmes et des groupes ethniques. Cela aidera à découvrir de nouveaux endroits qui pourront être désignés comme lieux historiques nationaux, et servira à mieux présenter

Il reste beaucoup à faire pour rendre le réseau plus complet et réaliser toutes ces priorités établies dans le Plan de réseau des lieux historiques nationaux.

l'histoire de ces groupes aux sites déjà existants. Parcs Canada reconnaît que notre façon d'envisager l'histoire évolue constamment. Le plan de réseau des lieux historiques nationaux orientera les initiatives que prendra Parcs Canada au cours des cinq à dix prochaines années.

Les programmes de Parcs nationaux et d'Aires marines nationales de conservation

Les Programmes de Parcs nationaux et d'Aires marines nationales de conservation protègent les milieux représentatifs du patrimoine naturel du Canada pour l'agrément des générations actuelles et futures. À cette fin, le Canada et ses eaux ont été divisés en régions naturelles distinctes, soit 39 régions terrestres et 29 régions marines. Une fois que chacune de ces régions naturelles distinctes aura été représentée dans les réseaux des parcs nationaux et des aires marines de conservation nationales, un échantillon représentatif de tout le pays sera protégé.

La création de ces aires protégées permet d'atteindre plusieurs objectifs fédéraux, tels que la mise sur pied de partenariats de l'environnement, la production d'avantages économiques et le développement des sciences de l'environnement. Elle contribue également à remplir des engagements internationaux, tels que la Stratégie pour l'environnement arctique, la Convention sur la biodiversité et Action 21, et à coopérer à des initiatives internationales visant à créer un réseau mondial d'aires protégées terrestres et marines représentatives.

L'établissement d'un accord pour la création d'un nouveau parc national ou d'une nouvelle aire marine nationale de conservation avec toutes les parties en cause est une affaire complexe et de longue durée. Cela exige de vastes consultations locales, l'intervention de toutes les parties intéressées (chaque fois qu'il y a concurrence pour l'utilisation des terres et des ressources et que la vie sociale et économique des collectivités locales est en jeu) et se déroule fréquemment en partenariat avec des groupes autochtones. Il faut souvent des années pour mener à bien ce processus. Pour l'établissement de ces parcs nationaux et aires marines de conservation, un large éventail d'aménagements innovateurs peut être mis en place. Par exemple, aux endroits qui demeurent sujets à un règlement de revendications territoriales autochtones, on prévoit une étape provisoire qui consiste à créer des réserves de parc national et d'aire marine de conservation. Nahanni, Kluane et Auyuittuq sont tous devenus des réserves de parc national et Gwaii Haanas est devenu à la fois une réserve de parc national et une réserve d'aire marine de conservation.

Actuellement, 24 des 39 régions naturelles terrestres sont représentées par 38 parcs nationaux et réserves de parc national. Le Parc national de Banff, qui est le plus ancien, a été créé il y a plus d'un siècle. Ces parcs nationaux s'étendent sur plus de 222 283 kilomètres carrés, soit 2,25 p. 100 de la superficie du Canada. Parmi les derniers parcs nationaux créés, il y a Wapusk au Manitoba et Tuktut Nogait dans les Territoires du Nord-Ouest, pour lesquels des accords ont été signés en 1996. Des travaux sont en cours pour créer de nouveaux parcs dans les quinze régions naturelles non représentées; dans quatre d'entre elles, des terres ont déjà été réservées à cet effet.

Comparé au programme des parcs nationaux, celui des aires marines de conservation en est encore à ses débuts. Créé en 1986, son réseau s'étend sur trois régions. Le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, au Québec, fut entièrement établi cette année au moment où sont entrées en vigueur la loi fédérale et la loi provinciale, tandis que le parc de Fathom Five, en Ontario, et Gwaii Haanas, en Colombie-Britannique, font l'objet d'un accord fédéral-provincial. Ces trois aires chevauchent quatre des 29 régions marines et le volet marin de la Réserve de parc national Pacific Rim couvre partiellement une cinquième région. De plus, deux nouvelles études ont été lancées en 1997 pour la création d'une aire marine de conservation sur le lac Supérieur en Ontario et dans les baies de Bonavista et Notre-Dame à Terre-Neuve, et une troisième sera bientôt entreprise dans le détroit sud de Georgia en Colombie-Britannique.

La création de parcs nationaux et d'aires marines de conservation présente de nombreuses difficultés. Dans certaines régions, des conflits liés à l'utilisation des terrains limitent les possibilités de création d'aires protégées. Le processus pour obtenir le soutien de collectivités locales qui ont des liens très forts avec la terre ou la mer et qui nourrissent d'autres attentes pour son utilisation, peut souvent être long et incertain. Les gouvernements provinciaux, les organisations autochtones et même d'autres ministères fédéraux ont parfois des idées différentes sur la meilleure façon d'exploiter un secteur et

ils sont, par conséquent, en mesure d'influencer sur l'orientation que peut prendre un projet. Le financement peut également être un problème, étant donné que les attentes peuvent dépasser la capacité de financement.

Résultat Attendu : Les Canadiens et les Canadiennes apprécient leur patrimoine naturel et culturel, ils en jouissent et en bénéficient.

Le tourisme patrimonial: Créer des débouchés

Depuis 1995, Parcs Canada s'est fait le champion du potentiel touristique patrimonial du Canada parmi les membres de l'industrie du tourisme. En coopération avec la Commission canadienne du tourisme et d'autres entreprises intéressées par le tourisme patrimonial, Parcs Canada aide à attirer les visiteurs canadiens et étrangers vers le patrimoine du Canada pour qu'ils puissent en jouir et apprendre à le connaître.

Il ressort de l'Étude de marché sur le tourisme national (1995) de la Commission canadienne du tourisme que les Canadiens placent le patrimoine très haut dans leurs activités de vacances, puisque 25 p. 100 et plus des voyages d'agrément sont consacrés à ses lieux naturels, culturels ou historiques.

Les visiteurs apprécient les parcs nationaux et les lieux historiques du Canada pour leur qualité, leur intégrité et leur authenticité, qui sont des marques distinctives du programme touristique patrimonial. La publicité soigneusement planifiée dont font l'objet les parcs nationaux et les lieux historiques attirent les visiteurs intéressés, dont le nombre s'établit en fonction de la capacité d'accueil et dont l'apport financier aide à préserver ce que ces destinations offrent, et ce pour les générations futures.

Parcs Canada encourage activement un tourisme patrimonial responsable en participant à des comités opérationnels et de planification de la Commission canadienne du tourisme, de l'Association de l'industrie touristique du Canada et d'autres organisations influentes, et en contribuant à des campagnes de marketing collectives avec le secteur privé telles que Attractions Canada et Redécouvrez le Canada. Les résultats ont été gratifiants. On trouvera quatre exemples différents dans la section suivante.

Établi pour le marché canadien en collaboration avec la Commission canadienne du tourisme, le guide 1998 du visiteur met en valeur une sélection de parcs et de lieux historiques nationaux dans toutes les provinces. Parcs Canada a dirigé, et travaillé avec d'autres secteurs ministériels, à la mise sur pied d'une série nationale de manuels de planification pour l'industrie touristique, dans lesquels les attraits du patrimoine canadien ont été mis en valeur. La Commission canadienne du tourisme et les agences de voyage ont fortement misé sur ces outils et des milliers d'exemplaires ont été commandés.

Le Ministère, sous la houlette de Parcs Canada, a appuyé les consultations avec l'industrie touristique du Canada dans le cadre de la table ronde sur le tourisme culturel et patrimonial. Ces consultations se sont tenues en 1997-1998 à travers tout le Canada, sous les auspices de la Commission canadienne du tourisme.

Les attentes des voyageurs et de l'industrie sont de plus en plus fortes et celles nourries par l'industrie à l'égard de Parcs Canada deviennent plus complexes et plus précises. Parcs Canada travaille en étroite collaboration avec ces intervenants pour répondre à leurs besoins.

Comment atteindre nos clients

Le site Web « lauréat » de Parcs Canada est très en vogue et comprend plus de 4 000 pages.

Le public a réservé au site Web de Parcs Canada un accueil extrêmement favorable qui a surpris tout le monde. En juillet 1997, par exemple, il y a eu plus de 700 000 visites du site, 140 534 pages d'information livrées aux visiteurs du Canada et de l'étranger. Un utilisateur moyen visite le site pendant un peu plus de huit minutes, au cours desquelles il parcourt un peu plus de 21 pages. Entre autres prestigieuses marques d'approbation, le site a été désigné comme étant l'un des 1 001 sites favoris Web par la revue *PC Computing* (en décembre 1996) et proclamé site Canuck du jour par Yahoo! le 22 mai 1998.

Parcs Canada a mené à bien deux grands projets dans le cadre du programme Collections numérisées du RESCOL, en donnant la possibilité à des établissements d'engager des jeunes pour numériser des documents du domaine public, et de publier ceux-ci sur Internet pour encourager les élèves, étudiants et professeurs à explorer l'histoire canadienne à l'aide de ce nouveau média.

« Commémorez l'histoire du Canada » donne un premier aperçu du pourquoi et du comment de la commémoration à travers tout le Canada de personnes, d'endroits et d'événements importants sur le plan historique. On y trouve 755 images, 480 pages de textes et de graphiques, y compris 60 traquenards historiques, des inscriptions de plaques commémoratives relatives à 325 personnes, endroits et événements ayant de l'importance à l'échelle nationale, et des notes à l'intention du professeur avec cinq « Défis de classe » fondés sur les résultats de l'apprentissage. « Images de Parcs Canada » est une collection de plus de 300 images de visiteurs participant et appréciant des activités organisées dans les parcs nationaux et les lieux historiques du Canada. On y trouve des notes à l'intention du professeur et deux « Défis de classe » fondés sur les résultats de l'apprentissage.

« Explorez le Canada : Notre histoire et notre géographie en langage clair » est un CD-ROM d'alphabétisation et aussi d'apprentissage de l'anglais ou du français comme langue seconde. On se sert des parcs nationaux et des lieux historiques comme véhicules

pour explorer l'histoire et la géographie du Canada. On trouve aussi, dans ce CD-ROM, des cartes, des photographies, des textes à deux niveaux et des enregistrements de sons dans douze modules avec effets spéciaux, tous expressément destinés à ce public. Des notes à l'intention du professeur complètent ce produit pédagogique.

Activité Gestion du programme et services techniques

Objectif de l'activité : Donner à la direction ainsi qu'aux services techniques et aux services de soutien des instructions pour l'administration et la prestation du Programme de Parcs Canada.

Réalisations

Résultat attendu : Prise de décisions fiable et éclairée guidant les politiques et l'exploitation.

Agence Parcs Canada

Le gouvernement fédéral procède à la création de l'agence Parcs Canada pour montrer son engagement à l'égard des objectifs et des priorités du Programme Parcs Canada.

Dans le Budget de 1996, on peut lire : Parcs Canada deviendra un organisme de service distinct qui sera chargé de gérer, ainsi que de préserver pour les générations futures, un réseau de parcs nationaux, de canaux et de lieux historiques nationaux ainsi que de zones protégées pour l'usage et l'agrément des Canadiens. L'organisme fournira de meilleurs services à la population et aux touristes par l'entremise de règles simplifiées en matière de ressources humaines et d'administration, et de pouvoirs financiers plus souples.

Le gouvernement du Canada n'a pas l'intention de privatiser ni de commercialiser Parcs Canada. L'organisme rendra des comptes au Parlement par l'intermédiaire de la ministre du Patrimoine canadien. La législation prévoit la mise en place d'une table ronde pour conseiller la Ministre sur le rendement et les responsabilités de l'organisme. Les processus de consultation en cours, tels que ceux pour la révision des plans de gestion des parcs et des lieux, se poursuivront.

Les Canadiens s'attendent à ce que Parcs Canada continue de fournir un service de première qualité tout en faisant des économies et en maintenant les droits à un niveau raisonnable. La création de l'organisme permettra d'obtenir des pouvoirs nouveaux ou accrus dans des domaines tels que la gestion de biens immobiliers, l'approbation des projets et la gestion financière. Elle aura aussi pour effet de donner plus de souplesse à Parcs Canada pour relever ce défi.

Section IV : Rendement financier

A. Aperçu du rendement financier

B. Tableaux financiers récapitulatifs

1. Autorisations de dépenser pour 1997-1998
2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
- 3A. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
- 3B. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles par programme et gamme de services
- 4A. Concordance entre l'ancienne structure et la nouvelle structure - Dépenses prévues
- 4B. Concordance entre l'ancienne structure et la nouvelle structure - Dépenses réelles
5. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activités
6. Recettes à valoir sur le crédit
7. Recettes à valoir sur le Trésor
8. Paiements législatifs
- 9A. Sommaire des paiements de transfert
- 9B. Détails des paiements de transfert
10. Dépenses en capital - programme Parcs Canada
11. Projets en immobilisations
12. État des grands projets de l'État
13. Prêts, investissements et avances
14. Sommaires financiers concernant le fonds renouvelable
15. Passif éventuel

A. Aperçu du rendement financier

En 1997-1998, le Budget principal des dépenses du ministère du Patrimoine canadien s'élevait à 995 055 000 \$. Les sommes supplémentaires reçues tout au long de l'année ont porté les autorisations de dépenser à 1 141 942 000 \$. Ces ressources supplémentaires ont été affectées aux postes suivants :

(en millions de dollars)

• soutien des Jeux panaméricains de 1999 (Winnipeg) (page 65, 84)	16,5
• report du budget de fonctionnement de l'exercice précédent	16,1
• contributions à l'appui de l'industrie de l'édition de livres (page 32)	15,0
• soutien additionnel des programmes de langues officielles dans l'enseignement (page 49)	13,0
• programmes de mesures d'encouragement au départ d'employés (page 69)	12,7
• ressources additionnelles destinées à des prêts aux industries culturelles (page 33)	12,5
• projets d'emploi pour les jeunes (page 37, 45)	11,4
• autorisation de dépenser les produits de l'écoulement des biens excédentaires de la Couronne et ajustement budgétaire de fin d'exercice	10,7
• reports des autorisations d'exercices antérieurs pour les fonds renouvelables	9,2
• programmes Participation Jeunesse / Katimavik (page 52)	9,0
• contributions à l'appui de l'industrie de l'enregistrement sonore (page 32)	5,0
• pour les coûts de fonctionnement supplémentaires à Parcs Canada	3,9
• coûts ponctuels relatifs à la création de l'Agence canadienne des parcs (page 110)	3,3
• contributions à l'appui du perfectionnement professionnel dans les industries des arts et de la culture (page 31, 34)	3,0
• appui à des initiatives culturelles (page 35)	1,7
• Expo 2000 (page 71)	1,0
• Canal Lachine (page 13)	0,8
• appui aux initiatives contre la violence familiale et pour le sport (page 58, 61, 65)	0,7
• rénovation de la Maison de la Francophonie de Vancouver et pour d'autres organismes francophones (page 80)	0,4
• Traité en Colombie-Britannique	0,2
• Centre communautaire de Charlevoix - La Malbaie	0,1

Les autorisations de dépenser non utilisées seront reportées sur les exercices subséquents :

• le budget de fonctionnement sera reporté conformément à la politique du Conseil du Trésor	14,6
• le solde des autorisations de prélèvement dans les fonds renouvelables sera disponible dans les exercices subséquents	11,6
• les ressources des programmes des langues officielles dans l'enseignement seront reportées dans le budget du prochain exercice	5,0

Tableau 1. Autorisations de dépenser pour 1997-1998
Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)

Crédit	Prévisions 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réel 1997-1998
PROGRAMME PATRIMOINE CANADIEN			
1 Dépenses de fonctionnement	132 180	150 001	144 535
5 Subventions et contributions	497 059	569 115	564 060
10 Versements à la Société canadienne des postes	57 900	57 600	57 600
(L) Traitements des lieutenants-gouverneurs	930	936	936
(L) Paiement en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i>	408	538	538
(L) Prestations de retraite supplémentaires - Lieutenants-gouverneurs précédents	152	151	151
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	14 690	14 690	14 690
(L) Ministre du Patrimoine canadien - Traitement et allocation pour automobile	49	49	49
(L) Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'Etat	--	1 044	773
(L) Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	--	158	158
Total Budgétaire	703 368	794 282	783 490
L15 Prêts à des établissements et à des administrations en vertu de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation des biens culturels</i>	10	10	--
L21 Prêts à des industries culturelles pour encourager la croissance des industries canadiennes de l'édition, au film et de la vidéo et de l'enregistrement sonore	--	10 780	4 150
Total du programme	703 378	805 072	787 640
PROGRAMME PARCS CANADA			
20 Dépenses de fonctionnement	150 111	200 424	191 316
25 Dépenses en capital	116 401	102 363	102 334
(L) Fonds renouvelable des unités d'entreprises de Parcs Canada	556	2 372	355
(L) Fonds renouvelable des périmètres urbains	2 497	9 599	322
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	22 112	22 112	22 112
Total du programme	291 677	336 870	316 439
Total du Ministère - Dépenses budgétaires	995 045	1 131 152	1 099 929
Total du Ministère - Dépenses non budgétaires	10	10 790	4 150
Total du Ministère	995 055	1 141 942	1 104 079

* Le Budget principal des dépenses (1997-1998) est ajusté selon la nouvelle Structure de planification, de rapport et de responsabilisation

Tableau 2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues et réelles du Ministère par programme (en milliers de dollars)

PROGRAMMES / Secteur d'activités	ETP	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions votées	Sous- total : dépenses votées brutes	Subventions et contributions législatives	Dépenses brutes totales	Moins : recettes à valoir sur le crédit	Dépenses nettes totales
PROGRAMME PATRIMOINE CANADIEN									
Développement culturel et Patrimoine	348	85 301	--	152 995	238 296	--	238 296	1 788	236 508
<i>(Autorisations totales)</i>	348	90 015	--	193 597	283 612	--	283 612	2 235	281 377
(Dépenses réelles)	272	88 503	--	193 548	282 051	--	282 051	2 310	279 741
Identité canadienne	356	37 118	--	344 064	381 182	560	381 742	--	381 742
<i>(Autorisations totales)</i>	356	42 410	--	375 516	417 926	689	418 615	--	418 615
(Dépenses réelles)	258	41 168	--	370 511	411 679	689	412 368	--	412 368
Gestion intégrée	1 090	85 118	--	--	85 118	--	85 118	--	85 118
<i>(Autorisations totales)</i>	1 085	94 290	--	--	94 290	--	94 290	--	94 290
(Dépenses réelles)	826	91 381	--	--	91 381	--	91 381	--	91 381
Total du programme	1 794	207 537	--	497 059	704 596	560	705 156	1 788	703 368
<i>(Autorisations totales)</i>	1 789	226 715	--	569 113	795 828	689	796 517	2 235	794 282
(Dépenses réelles)	1 356	221 052	--	564 059	785 111	689	785 800	2 310	783 490
PROGRAMME PARCS CANADA									
Exploitation	3 343	209 467	100 331	282	310 080	--	310 080	70 165	239 915
<i>(Autorisations totales)</i>	3 348	263 034	85 504	537	349 075	--	349 075	70 971	278 104
(Dépenses réelles)	3 348	246 786	80 655	537	327 978	--	327 978	67 484	260 494
Aménagement	161	17 395	16 140	4 068	37 603	--	37 603	--	37 603
<i>(Autorisations totales)</i>	161	18 025	16 929	3 813	38 767	--	38 767	--	38 767
(Dépenses réelles)	161	17 314	16 924	2 444	36 682	--	36 682	--	36 682
Gestion du programme et services techniques	21	6 235	7 924	--	14 159	--	14 159	--	14 159
<i>(Autorisations totales)</i>	21	12 075	7 924	--	19 999	--	19 999	--	19 999
(Dépenses réelles)	21	11 341	7 922	--	19 263	--	19 263	--	19 263
Total du programme	3 525	233 097	124 395	4 350	361 842	--	361 842	70 165	291 677
<i>(Autorisations totales)</i>	3 530	293 134	110 357	4 350	407 841	--	407 841	70 971	336 870
(Dépenses réelles)	3 530	275 441	105 501	2 981	383 923	--	383 923	67 484	316 439
Total du Ministère - Budgétaire	5 319	440 634	124 395	501 409	1 066 438	560	1 066 998	71 953	995 045
<i>(Autorisations totales)</i>	5 319	519 849	110 357	573 463	1 203 669	689	1 204 358	73 206	1 131 152
(Dépenses réelles)	4 886	496 493	105 501	567 040	1 169 034	689	1 169 723	69 794	1 099 929
Non budgétaire									10
<i>Autorisations totales</i>									10 790
Dépenses réelles									4 150
Total du Ministère									995 055
<i>Autorisations totales - Ministère</i>									1 141 942
Dépenses réelles									1 104 079

PROGRAMMES / Secteur d'activités	ETP	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions votées	Sous- total : dépenses votées brutes	Subventions et contributions législatives	Dépenses brutes totales	Moins : recettes à valoir sur le crédit	Dépenses nettes totales
AUTRES RECETTES ET DÉPENSES									
Recettes à valoir sur le Trésor									51 000
<i>(Autorisations totales)</i>									61 487
(Dépenses réelles)									61 487
Coût des services fournis par d'autres ministères									42 868
<i>(Autorisations totales)</i>									42 868
(Dépenses réelles)									40 640
Coût net du programme									986 923
<i>(Autorisations totales)</i>									1 123 323
(Dépenses réelles)									1 083 232

* Les chiffres en caractères normaux indiquent les dépenses prévues (*Partie III* ou *Rapport sur les plans et priorités* de 1997-1998). *Les chiffres en italiques* indiquent les autorisations totales pour 1997-1998 (budget principal et supplémentaire des dépenses et autres autorisations). **Les chiffres en caractères gras** indiquent les dépenses/recettes réelles en 1997-1998 (tirés des Comptes publics). Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Tableau 3A. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

**Dépenses prévues et réelles du Ministère par programme et secteur d'activités
(en milliers de dollars)**

PROGRAMMES / Secteur d'activités	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Prévisions 1997-1998	<i>Autorisations totales 1997-1998</i>	Réel 1997-1998
PROGRAMME PATRIMOINE CANADIEN					
Développement culturel et Patrimoine	171 758	239 372	238 296	283 612	282 051
Identité canadienne	419 940	428 638	381 742	418 615	412 368
Gestion intégrée	91 944	94 186	85 118	94 290	91 381
Total - Dépenses brutes	683 642	762 196	705 156	796 517	785 800
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	1 262	1 728	1 788	2 235	2 310
Patrimoine canadien - Dépenses nettes	682 380	760 468	703 368	794 282	783 490
Non budgétaire	2 480	9 430	10	10 790	4 150
Total - Programme Patrimoine canadien	684 860	769 898	703 378	805 072	787 640
PROGRAMME PARCS CANADA					
Exploitation	317 963	331 833	310 080	349 075	327 977
Aménagement	59 805	45 526	37 603	38 767	36 682
Gestion du programme et services techniques	18 105	17 796	14 159	19 999	19 263
Total - Dépenses brutes	395 873	395 155	361 842	407 841	383 922
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	52 845	66 149	70 165	70 971	67 483
Parcs Canada - Dépenses nettes	343 028	329 006	291 677	336 870	316 439
Total du Ministère - Dépenses brutes	1 079 515	1 157 351	1 066 998	1 204 358	1 169 722
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	54 107	67 877	71 953	73 206	69 793
Total du Ministère - Dépenses nettes	1 025 408	1 089 474	995 045	1 131 152	1 099 929
Non budgétaire	2 480	9 430	10	10 790	4 150
Total du Ministère	1 027 888	1 098 904	995 055	1 141 942	1 104 079

Tableau 3B. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles par programme et gamme de services

**Dépenses nettes prévues et réelles du Ministère par programme et gamme de services
(en milliers de dollars)**

PROGRAMMES / Gammes de services	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Prévisions 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réel 1997-1998
PROGRAMME PATRIMOINE CANADIEN					
Développement culturel et patrimoine					
Radiodiffusion	9 282	90 936	107 622	126 962	126 784
Industries culturelles*	104 316	101 280	83 826	110 761	103 824
Arts	33 098	28 722	21 283	24 431	24 147
Patrimoine*	26 279	26 136	23 787	30 013	29 136
Total	172 975	247 074	236 518	292 167	283 891
Identité canadienne					
Langues officielles	273 899	244 465	232 709	248 730	243 733
Identité canadienne	63 871	69 292	66 461	70 819	70 166
Multiculturalisme	31 072	59 854	30 376	30 049	29 590
Sport	51 098	55 027	52 196	69 017	68 879
Total	419 940	428 638	381 742	418 615	412 368
Gestion intégrée	91 944	94 186	85 118	94 290	91 381
Total - Programme Patrimoine canadien	684 859	769 898	703 378	805 072	787 640
PROGRAMME PARCS CANADA					
Exploitation	265 118	265 685	239 915	278 104	260 494
Aménagement	59 805	45 525	37 603	38 767	36 682
Gestion du programme et services techniques	18 105	17 796	14 159	19 999	19 263
Total - Programme Parcs Canada	343 028	329 006	291 677	336 870	316 439
Total - Ministère	1 027 887	1 098 904	995 055	1 141 942	1 104 079

* Comprend les items non budgétaires

Tableau 4A. Concordance entre l'ancienne structure et la nouvelle structure - Dépenses prévues

Concordance entre les dépenses prévues dans l'ancienne structure et la nouvelle structure (en milliers de dollars)

Ancienne structure	Programme Patrimoine canadien			Ancienne structure		
	Nouvelle structure			Total	% du Total	ETP
	Développement culturel et patrimoine	Identité canadienne	Gestion intégrée			
Programme Identité canadienne						
Développement culturel et patrimoine*	236 518			236 518	34 %	348
Langues officielles		232 709		232 709	33 %	80
Participation		149 033		149 033	21 %	276
Programme Gestion intégrée						
Coordination			54 623	54 623	8 %	617
Soutien régional			30 495	30 495	4 %	473
Nouvelle structure						
Total (\$\$\$)	236 518	381 742	85 118	703 378		
% du Total	34 %	54 %	12 %		100 %	
ETP	348	356	1 090			1 794

* Comprend les dépenses prévues non budgétaires.

Note : Le Conseil du Trésor a autorisé Parcs Canada à reporter la mise en oeuvre de la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation en attendant l'adoption de la loi constituant l'Agence.

Tableau 4B. Concordance entre l'ancienne structure et la nouvelle structure - Dépenses réelles

Ancienne Structure	Programme Patrimoine canadien			Ancienne structure		
	Nouvelle structure			Total	% du Total	ETP
	Développement culturel et patrimoine	Identité canadienne	Gestion intégrée			
Programme Identité canadienne						
Développement culturel et patrimoine*	283 891			283 891	36 %	272
Langues officielles		243 733		243 733	30 %	80
Participation		168 635		168 635	22 %	178
Programme Gestion intégrée						
Coordination			67 988	67 988	9 %	474
Soutien régional			23 393	23 393	3 %	352
Nouvelle structure						
Total (\$\$\$)	283 891	412 368	91 381	787 640		
% du Total	36 %	52 %	12 %		100 %	
ETP	272	258	826			1 356

* Comprend les dépenses non budgétaires qui s'élèvent à 4 150 000 \$

Note : Le Conseil du Trésor a autorisé Parcs Canada à reporter la mise en oeuvre de la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation en attendant l'adoption de la loi constituant l'Agence.

Tableau 5. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activités

**Comparaison des dépenses prévues pour 1997-1998 et comparaison des autorisations totales et des dépenses réelles par organisation et secteur d'activités
(en milliers de dollars)**

Organisation	Développement culturel et patrimoine	Identité canadienne	Gestion intégrée	Exploitation	Aménagement	Gestion du programme et services techniques	TOTAL
Développement culturel*	191 448						191 448
<i>(autorisations totales)</i>	237 723						237 723
(Dépenses réelles)	230 608						230 608
Arts et patrimoine	45 070						45 070
<i>(autorisations totales)</i>	54 444						54 444
(Dépenses réelles)	53 283						53 283
Citoyenneté et identité canadienne		381 742					381 742
<i>(autorisations totales)</i>		418 615					418 615
(Dépenses réelles)		412 368					412 368
Gestion stratégique			19 012				19 012
<i>(autorisations totales)</i>			20 933				20 933
(Dépenses réelles)			20 933				20 933
Services intégrés			66 106				66 106
<i>(autorisations totales)</i>			73 357				73 357
(Dépenses réelles)			70 447				70 447
Total	236 518	381 742	85 118				703 378
<i>(autorisations totales)</i>	292 167	418 615	94 290				805 072
(Dépenses réelles)	283 891	412 368	91 380				787 639
Parcs Canada				239 915	37 603	14 159	291 677
<i>(autorisations totales)</i>				278 104	38 767	19 999	336 870
(Dépenses réelles)				260 494	36 682	19 263	316 439
TOTAL	236 518	381 742	85 118	239 915	37 603	14 159	995 055
<i>(autorisations totales)</i>	292 167	418 615	94 290	278 104	38 767	19 999	1 141 942
(Dépenses réelles)	283 891	412 368	91 380	260 494	36 682	19 263	1 104 078
% du TOTAL	25,7 %	37,3 %	8,3 %	23,6 %	3,4 %	1,7 %	100,0%

- * Les chiffres en caractères normaux indiquent les dépenses prévues (*Partie III* ou *Rapport sur les plans et priorités* de 1997-1998). *Les chiffres en italiques* indiquent les autorisations totales pour 1997-1998 (budget principal et supplémentaire des dépenses et autres autorisations). **Les chiffres en caractères gras** indiquent les dépenses/recettes réelles en 1997-1998 (tirés des Comptes publics). Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

- * Comprend les postes non budgétaires.

Tableau 6. Recettes à valoir sur le crédit

Recettes à valoir sur le crédit par programme/secteur d'activités (en milliers de dollars)

PROGRAMME / Secteur d'activités	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Prévisions 1997-1998	<i>Autorisations totales 1997-1998</i>	Réel 1997-1998
PROGRAMME PATRIMOINE CANADIEN					
Développement culturel et patrimoine					
Services des musées et du patrimoine	1 262	1 357	1 250	1 821	1 896
Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens	--	371	538	414	414
Total	1 262	1 728	1 788	2 235	2 310
PROGRAMME PARCS CANADA					
Exploitation					
Locations, terrains, bâtiments et concessions	10 180	11 768	11 390	10 953	10 952
Droits d'entrée	19 995	24 640	24 230	25 663	25 663
Permis de camping et de roulottes	11 462	11 564	12 000	11,911	11 911
Autres recettes	8 273	7 423	8 493	8 392	8 385
Total	49 910	55 395	56 113	56 919	56 911
Recettes à valoir sur le fonds renouvelable de Parcs Canada					
Périmètres urbains					
Droits municipaux	--	2 724	3 962	3 962	2 945
Subsides		4 463	5 749	5 749	3 380
Recettes sources thermales	2 935	3 046	3 752	3 752	3 506
Recettes terrain de golf	--	521	589	589	741
Total	2 935	10 754	14 052	14 052	10 572
Total - Parcs Canada	52 845	66 149	70 165	70 971	67 483
Total - ministère	54 107	67 877	71 953	73 206	69 793

Tableau 7. Recettes à valoir sur le Trésor

Recettes à valoir sur le Trésor par programme et secteur d'activités (en milliers de dollars)

PROGRAMME / Secteur d'activités	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Prévisions 1997-1998	<i>Autorisations totales 1997-1998</i>	Réel 1997-1998
PROGRAMME PATRIMOINE CANADIEN					
Développement culturel et patrimoine					
Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens	367	--	--	--	--
Identité canadienne					
Accords fédéraux-provinciaux sur les loteries	50 614	51 314	51 000	52 233	52 233
Gestion intégrée					
Autres recettes	4 413	2 001	--	925	925
Total - Patrimoine canadienne	55 394	53 315	51 000	53 158	53 158
PROGRAMME PARCS CANADA					
Autres recettes	2 542	4 890	--	8 329	8 329
Total - Parcs Canada	2 542	4 890	--	8 329	8 329
Total du Ministère	57 936	58 205	51 000	61 487	61 487

Tableau 8. Paiements législatifs**Paiements législatifs par programme (en milliers de dollars)**

PROGRAMME / Secteur d'activités	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Prévisions 1997-1998	<i>Autorisations totales 1997-1998</i>	Réel 1997-1998
PROGRAMME PATRIMOINE CANADIEN					
Développement culturel et patrimoine	2 275	2 270	2 687	2 687	2 687
Identité canadienne*	4 120	28 530	4 785	4 919	4 919
Gestion intégrée	7 255	8 009	8 757	8 757	8 757
Total - Patrimoine canadien	13 650	38 809	16 229	16 363	16 363
PROGRAMME PARCS CANADA					
Exploitation	18 155	19 300	20 589	20 267	20 267
Aménagement	1 706	1 216	1 344	1 228	1 228
Gestion du programme et services techniques	339	153	179	617	617
Total - Parcs Canada	20 200	20 669	22 112	22 112	22 112
Total du Ministère	33 850	59 478	38 341	38 475	38 475

* En 1996-97, comprend les paiements à la Fondation canadienne des relations raciales représentant 24 000 000 \$. Les autorisations totales correspondent au budget principal des dépenses plus le budget supplémentaire des dépenses plus d'autres autorisations.

Tableau 9A. Sommaire des paiements de transfert
Paiements de transfert par programme et gamme de services (en milliers de dollars)

PROGRAMME / Gamme de services	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Prévisions 1997-1998	<i>Autorisations totales 1997-1998</i>	Réel 1997-1998
SUBVENTIONS					
PROGRAMME PATRIMOINE CANADIEN					
Développement culturel et patrimoine					
Radiodiffusion	--	--	--	--	--
Industries culturelles	--	--	--	--	--
Arts	1 400	1 200	1 125	1 125	1 125
Patrimoine	5 801	5 317	6 326	4 503	4 503
Total	7 201	6 517	7 451	5 628	5 628
Identité canadienne					
Langues officielles	38 025	30 723	32 279	28 998	28 997
Identité canadienne	22 497	6 786	32 432	10 364	10 364
Multiculturalisme	18 064	41 020	19 145	15 861	15 857
Sport	--	--	--	--	--
Total	78 586	78 529	83 856	55 223	55 218
Total - Programme Patrimoine canadien	85 787	85 046	91 307	60 851	60 846
PROGRAMME PARCS CANADA					
Exploitation	40	23	38	38	23
Aménagement	6 800	--	--	--	--
Gestion du programme et services techniques	--	--	--	--	--
Total - Programme Parcs Canada	6 840	23	38	38	23
Total - Subventions	92 627	85 069	91 345	60 889	60 869
CONTRIBUTIONS					
PROGRAMME PATRIMOINE CANADIEN					
Développement culturel et patrimoine					
Radiodiffusion	5 672	89 435	105 100	123 600	123 600
Industries culturelles	27 424	29 211	21 680	36 416	36 412
Arts	27 229	21 583	15 990	18 809	18 809
Patrimoine	4 643	5 576	2 774	9 145	9 099
Total	64 968	145 805	145 544	187 970	187 920
Identité canadienne					
Langues officielles	230 000	207 114	194 552	211 310	206 311
Identité canadienne	24 435	37 996	17 594	42 861	42 861
Multiculturalisme	1 993	2 039	187	2 143	2 143
Sport	47 752	51 128	48 435	64 667	64 667
Total	304 180	298 277	260 768	320 981	315 982
Total - Programme Patrimoine canadien	369 148	444 082	406 312	508 951	503 902

	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Prévisions 1997-1998	<i>Autorisations totales 1997-1998</i>	Réel 1997-1998
PROGRAMME PARCS CANADA					
Exploitation	2 317	732	244	537	536
Aménagement	18 669	11 329	4 068	3 775	2 422
Gestion du programme et services techniques	--	--	--	--	--
Total - Programme Parcs Canada	20 986	12 061	4 312	4 312	2 958
Total - Contributions	390 134	456 143	410 624	513 263	506 860
Total du Ministère	482 761	541 212	501 969	574 152	567 729

Les autorisations totales correspondent au budget principal des dépenses plus le budget supplémentaire de dépenses plus d'autres autorisations.

Tableau 9B. Détails des paiements de transfert

Paiements de transfert par secteur d'activités (en dollars)			
Secteur d'activités	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Réel 1997-1998
SUBVENTIONS			
PROGRAMME PATRIMOINE CANADIEN			
Développement culturel et patrimoine			
Subventions aux institutions muséales sans but lucratif, aux associations muséales nationales et internationales et aux institutions du patrimoine dans le but de favoriser l'accès au patrimoine canadien			
Importation et exportation de biens culturels	652 898	296 153	563 680
Programme d'aide aux musées	5 148 320	5 021 180	3 938 880
Subventions à des organismes sans but lucratif et à des institutions dans le but d'améliorer les infrastructures culturelles et d'appuyer le développement culturel			
Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération	1 400 000	1 200 000	1 125 000
Total - Développement culturel et patrimoine	7 201 218	6 517 333	5 627 560
Identité canadienne			
Subventions à des organismes représentant les communautés minoritaires de langue officielle, aux administrations publiques non fédérales et à d'autres organismes pour favoriser l'usage et la promotion des langues officielles			
	38 024 422	30 723 313	28 997 137
Subventions à des organismes bénévoles, à des institutions non gouvernementales et à des particuliers pour promouvoir des études sur le Canada			
	1 596 420	705 609	932 111
Hospitalité Canada	40 000	--	--
Centres d'accueil autochtones	15 005 871	8 000	--
Organisations autochtones représentatives	1 968 571	1 821 569	1 766 387
Femmes autochtones	987 684	902 965	1 040 353
Subventions aux lieutenants-gouverneurs de chaque province au Canada, à titre d'indemnité de voyage et d'accueil pour les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions dans la capitale provinciale			
	204 000	192 280	192 280
Subventions à des organismes sans but lucratif pour célébrer la Fête du Canada et aux secteurs public et privé dans le but de célébrer les anniversaires d'importance pour le Patrimoine canadien			
	1 390 811	1 896 900	4 187 511

Paiements de transfert par secteur d'activités (en dollars)

Secteur d'activités	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Réel 1997-1998
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i>	406 760	461 533	537 503
(L) Prestations de retraite supplémentaires - anciens lieutenants-gouverneurs	133 723	134 721	150 836
Paiements à la Fondation canadienne des relations raciales	--	24 000 000	--
Subventions à l'appui du multiculturalisme*	18 064 061	17 020 103	15 857 185
Partenariats communautaires	92 085	41 800	165 582
Droits de la personne	671 076	620 161	1 391 866
Total - Identité canadienne	78 585 484	78 528 954	55 218 751
Total Subventions - Programme Patrimoine canadien	85 786 702	85 046 287	60 846 311
PROGRAMME PARCS CANADA			
Subventions à l'appui d'activités ou projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	40 138	22 707	22 707
Conservation de la vallée de la Rouge	5 000 000	--	--
Héritage patrimonial marin du Pacifique	1 800 000	--	--
Total des subventions - Programme Parcs Canada	6 840 138	22 707	22 707
Total des subventions - Ministère	92 626 840	85 068 994	60 869 018

* Relations interraciales et compréhension interculturelle, Cultures et langues ancestrales, Participation et appui communautaires font maintenant partie du programme des subventions à l'appui du multiculturalisme.

CONTRIBUTIONS**PROGRAMME PATRIMOINE CANADIEN****Développement culturel et patrimoine**

Contributions à des organismes sans but lucratif et à des institutions dans le but d'améliorer les infrastructures culturelles et d'appuyer le développement culturel

Programme d'initiatives culturelles	9 028 526	7 648 937	7 762 654
Projets d'infrastructures culturelles au Québec et en Alberta	9 373 194	7 777 758	2 278 400

Contributions en vertu des modalités de l'entente Canada-France dans le domaine des musées

300 000	--	--
---------	----	----

Paiements de transfert par secteur d'activités (en dollars)

Secteur d'activités	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Réel 1997-1998
Contributions à des musées à but non lucratif ainsi qu'à des associations muséales nationales et internationales de même qu'à des institutions du patrimoine pour améliorer l'accès au patrimoine Canada			
Accès public aux musées	3 427 165	2 234 775	3 043 060
Association des musées canadiens	314 250	314 250	282 825
Jeunesse Canada au travail	--	3 027 185	3 636 313
Contributions à des organismes de publication et d'enregistrement sonore pour améliorer leur développement et leur distribution			
Industrie de l'édition canadienne	15 280 003	19 100 123	24 756 696
Aide au développement de l'enregistrement sonore	4 200 000	4 200 000	8 899 500
Aide à la distribution de livres	4 982 376	3 297 701	--
Contributions à l'appui de la distribution de la radiodiffusion			
Fonds de télévision et de câblodistribution pour la production d'émissions canadiennes	--	82 000 000	118 000 000
Programme d'aide à la distribution dans le Nord	3 100 000	3 100 000	3 100 000
Contribution à TV5	2 399 100	2 500 000	2 500 000
Contributions à l'appui d'initiatives de formation dans le domaine du film et de la vidéo	582 945	832 000	1 300 000
Contributions aux termes d'ententes fédérales-provinciales pour appuyer le développement culturel régional			
à Terre-Neuve	846 250	360 000	100 000
à l'Île-du-Prince-Édouard	49 414	--	--
au Nouveau-Brunswick	274 170	--	--
en Nouvelle-Écosse	524 000	51 000	33 784
en Saskatchewan	230 544	--	--
en Alberta	158 281	52 827	--
en Colombie-Britannique	888 351	--	--
Entente de développement - Winnipeg	86 884	398 688	329 882
Alliance stratégique Canada-Alberta	--	851 878	1 051 417
Conférence canadienne des arts	455 000	390 000	390 000
Fondation canadienne des arts autochtones	475 000	475 000	475 000
Contributions à l'École nationale de ballet, à l'École nationale de théâtre et à l'École nationale de cirque	5 200 000	4 870 208	7 769 315
Contributions versées en vertu des autorisations spéciales	2 231 184	2 137 950	2,211,615

Paiements de transfert par secteur d'activités (en dollars)

Secteur d'activités	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Réel 1997-1998
Contributions à des organismes de services nationaux dans le domaine des arts, de la culture, du film et de la vidéo et de l'enregistrement sonore à l'appui de services et de projets spéciaux			
Organismes nationaux au service des arts et de la culture	--	10 000	--
Organismes nationaux au service du film et de la vidéo	360 100	--	--
Organismes nationaux au service de l'enregistrement sonore	200 775	175 000	--
Total - Développement culturel et patrimoine	64 967 512	145 805 280	187 920 461
Identité canadienne			
Contributions à des programmes relatifs à l'emploi des langues officielles dans des domaines de compétence provinciale/territoriale, y compris les programmes de bourses pour les cours d'été de langue seconde et les programmes d'aide aux écoles indépendantes et aux associations d'écoles indépendantes	215 421 844	191 440 554	192 711 505
Contributions aux organismes représentant les communautés minoritaires de langue officielle, aux administrations publiques non fédérales et d'autres organismes pour favoriser l'usage, l'acquisition et la promotion des langues officielles	14 577 814	15 673 429	13 599 380
Contributions à l'appui du multiculturalisme	1 993 426	2 039 104	2 143 131
Contestations judiciaires	1 148 200	936 226	2 512 229
Contributions à des organismes bénévoles, à des institutions non gouvernementales et à des particuliers pour promouvoir des études sur le Canada	398 138	158 473	544 085
Participation Jeunesse	3 097 662	3 962 740	8 801 457
Accès des Autochtones du Nord à la radiotélédiffusion	9 699 980	8 295 300	7 949 800
Centres d'accueil des Autochtones	1 717 125	17 042 048	16 432 136
Organisations autochtones représentatives	3 180 262	2 686 991	2 775 870
Femmes autochtones	864 924	768 223	815 156
Langues autochtones au Yukon	934 000	909 000	830 040
Langues autochtones dans les Territoires du Nord-Ouest	3 395 000	3 237 000	2 200 000
Contributions aux organismes nationaux de sports amateurs	31 130 905	29 451 782	29 866 579

Paiements de transfert par secteur d'activités (en dollars)

Secteur d'activités	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Réel 1997-1998
Contributions au Centre canadien du sport et de la condition physique	2 500 000	1 500 000	750 000
Contributions aux athlètes amateurs	6 838 185	6 765 497	6 649 991
Contributions aux organismes commanditaires de jeux multisports régionaux, nationaux et internationaux	7 282 962	13 410 158	27 400 263
Total des contributions - Identité canadienne	304 180 427	298 276 525	315 981 622
Total des contributions - Programme Patrimoine canadien	369 147 939	444 081 805	503 902 083
Paiements de transfert - Programme Patrimoine canadien	454 934 641	529 128 092	564 748 394

PROGRAMME PARCS CANADA

Contributions à l'appui d'activités ou projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	3 449 984	12 038 212	2 958 068
Héritage patrimonial marin du Pacifique	8 946 552	--	--
Droits de coupe dans Gwaii Haanas	1 750 000	--	--
Total des contributions - Programme Parcs Canada	14 146 536	12 038 212	2 958 068
Total des contributions - Ministère	383 294 475	456 120 017	506 860 151
Total des paiements de transfert - Ministère	475 921 315	541 189 011	567 729 169

Tableau 10. Dépenses en capital - programme Parcs Canada**Dépenses en capital - programme Parcs Canada (en milliers de dollars)**

	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Prévisions 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réel 1997-1998
Programme Parcs Canada					
Exploitation*	92 373	95 111	100 331	85 504	80 655
Aménagement	20 450	19 417	16 140	16 929	16 924
Gestion du programme et services techniques	10 093	10 645	7 924	7 924	7 922
Total des dépenses en capital	122 916	125 173	124 395	110 357	105 501

* Comprend les dépenses des fonds renouvelables.

Définitions applicables aux grands projets d'immobilisations

Grands projets d'immobilisations - Une initiative ministérielle comportant des dépenses de 2 millions de dollars ou plus, qui requiert la conception et la mise au point de nouveaux programmes, d'équipement, de structures ou de systèmes et qui comporte des risques plus élevés que la moyenne constitue un projet de l'État si :

son coût estimatif dépasse les pouvoirs d'approbation accordés au Ministère par le Conseil du Trésor,

ou

les risques sont particulièrement élevés, quel que soit le coût estimatif

Lorsqu'un projet de l'État comporte des risques élevés et un coût estimatif supérieur à 100 millions de dollars, il constitue un « grand projet de l'État ».

Catégories d'estimations

Estimation fondée (EF) - Estimation d'une qualité et d'une fiabilité suffisantes pour obtenir l'approbation du Conseil du Trésor en tant qu'objectif de coûts pour l'étape du projet envisagée. Elle est fondée sur une conception détaillée des systèmes et des composantes et prend en compte tous les objectifs et les résultats livrables du projet. Elle remplace les estimations de type A ou B.

Estimation indicative (EI) - Estimation de moindre envergure ne permettant pas d'obtenir l'approbation du Conseil du Trésor en tant qu'objectif de coûts. Elle remplace les estimations de type C ou D.

Approbation provisoire d'un projet (AP) - Autorisation du Conseil du Trésor d'entreprendre un projet en fonction des exigences opérationnelles prévues. Cette approbation s'étend aux objectifs de l'étape de définition du projet et aux dépenses pertinentes. Les ministères responsables peuvent solliciter l'approbation provisoire après avoir examiné le cycle de vie complet du projet et en avoir établi le coût, habituellement selon une estimation indicative, et après avoir préparé une estimation fondée visant le coût de l'étape de définition du projet.

Approbation finale d'un projet (AF) - Autorisation du Conseil du Trésor couvrant les objectifs de l'étape d'exécution du projet et les dépenses pertinentes. Les ministères responsables peuvent solliciter l'approbation finale après avoir établi l'ampleur du cycle de vie du projet et en avoir établi le coût selon une estimation fondée.

Autorisations déléguées (AD) - Projets aux fins desquels des autorisations ont été déléguées au Ministère par le Conseil du Trésor.

Tableau 11. Projets en immobilisations
Détails des grands projets d'immobilisations

(En milliers de dollars)	Coût total estimatif courant	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Prévisions 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réel 1997-1998
Activité Exploitation						
Région du Pacifique et du Yukon						
Remplacement du ponceau Pacific Rim (I-AD)	2 400	--	216	2 185	2 185	891
Revelstoke et Glacier - réparations de la transcanadienne (F-AD)	15 885	2 053	185	2 820	2 820	1 257
Région de l'Alberta						
Jasper						
Réaménagement du champ de glace Columbia (F-AF)	8 000	2 626	2 275	1 996	1 996	1 182
Réaménagement de l'East Gate (I-AD)	2 000	--	--	2 000	2 000	830
Banff et Yoho						
Réparations de la transcanadienne (F-AD)	68 500	13 783	16 923	11 940	11 940	13 442
Banff						
Étude relative à la vallée de Bow	2 721	1 178	761	--	--	--
Banff et Jasper						
Réparations de la Promenade des glaciers	12 500	--	--	2 250	2 250	--
Région de l'Ontario						
Voie navigable Trent-Severn						
Reconstruction du passage Nassau (I-AD)	2 600	--	--	2 595	2 595	2 317
Réparations des écluses du canal du Sault (I-AP)(I-PPA)	6 935	680	2 180	4 208	4 208	3 670
Réparations de l'écluse Upper Beveridges du canal Rideau (I-AD)						
	2 330	--	--	2 095	2 095	1 196
Région du Québec						
Canal Lachine						
Stabilisation des sédiments (I-AD)	4 870	171	202	750	750	--
Commémoration du patrimoine	14 471	--	--	--	--	756
Hauteur libre des écluses et des ponts	18 529	--	--	--	--	111
Parc national La Mauricie Amélioration du parc (F-AD)	3 518	1 290	633	741	741	536
Canal Chambly						
Réparations du pont 7 (I-AD)	1 120	--	--	125	125	--
Réparations de l'écluse 4 (F-AD)	1 971	--	1330	1 097	1 097	551

Détails des grands projets d'immobilisations (suite)

(En milliers de dollars)	Coût total estimatif courant	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Prévisions 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réel 1997-1998
Région de l'Atlantique						
Hautes-Terres du Cap Breton Préservation de la piste Cabot (F-AD)	3 653	--	1 504	1 200	1 200	1 200
Stabilisation du complexe de défense d'Halifax sur l'Île- Georges (F-AD)	2 762	62	508	600	600	600
Réparation du revêtement de la route 114 à Fundy (F-AD)	5 800	--	--	2 100	2 100	1 463
Forteresse de Louisbourg Remplacement du système d'extinction des incendies (I-AD)	3 091	--	--	1 413	1 413	624
Réparations de l'autoroute Kouchibouguac	2 130	--	--	1 040	1 040	600
Activité Aménagement						
Région du Pacifique et du Yukon						
Gwaii Haanas/Moresby Sud Centres d'accueil - Initiative IDÉR Île-de-la-Reine-Charlotte (F-AD)	4 985	1 115	50	--	--	--
Aménagement (F-AD)	20 000	1 298	1 142	1 455	1 455	660
Aménagement Vuntut (I-AD)	6 684	261	454	1 472	1 472	590
Gulf of Georgia Cannery Rénovation et aménagement (I-AD)	6 796	325	700	1 700	1 700	1 505
Zone de protection et extermination des coléoptères (F-AD)	3 183	383	2 115	1 000	1 000	176
Région de l'Alberta						
Ranch-Bar U (I-AD)	5 262	703	729	1 147	1 147	810
Région des Prairies et Territoires du Nord-Ouest						
Recherche relative aux dangers d'exposition aux bisons du Parc Wood Buffalo (F-AD)	2 775	400	330	400	400	550
Aménagement du Parc Wapusk (F-AP)	5 000	--	--	300	300	218

Détails des grands projets d'immobilisations (suite)

(En milliers de dollars)	Coût total estimatif courant	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Prévisions 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réel 1997-1998
Région de l'Ontario						
Péninsule de Bruce						
Achat de terres (F-AD)	13 500	610	200	200	200	221
Région du Québec						
Aménagement du site de Grosse- Île et du mémorial des Irlandais (F-AF)						
	14 876	2 996	4 176	3 800	3 800	2 249
Aménagement du parc marin du Saguenay (F-AF)						
	31 700	2 143	2 695	4 510	4 510	2 527
Réaménagement du site Cartier- Brébeuf (I-AD)						
	4 415	--	--	--	--	--
Fortifications de Québec - nouvelle caserne (F-AF)						
	10 706	974	1 014	2 347	2 347	1 080
Mise en place du Fort Témiscamingue (F-AD)						
	2 412	188	216	900	900	1 028
Mingan						
Base nautique multifonctionnelle (F-AD)						
	4 039	1 543	506	--	--	93
Aménagement du Manoir Papineau (F-AD)						
	4 742	393	389	644	644	726
Région de l'Atlantique						
Terre-Neuve						
Aménagement de Red Bay (F-AD)						
	3 512	197	265	1 100	1 100	701
Aménagement de l'établissement Ryan (F-AD)						
	3 820	275	2 226	1 100	1 100	714
Centre de découverte de Gros Morne (I-AD)						
	4 700	--	--	2 200	2 200	355
Île-du-Prince-Édouard						
Réaménagement des Pignons verts (F-AD)						
	2 349	--	981	1 368	1 368	1 368

Tableau 12. État des grands projets de l'État

Le ministère du Patrimoine canadien n'exécute aucun grand projet de l'État.

Tableau 13. Prêts, investissements et avances**Prêts prévus et prêts réels par programme (en milliers de dollars)**

PROGRAMME / Secteur d'activités	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Prévisions 1997-1998	<i>Autorisations totales 1997-1998</i>	Réel 1997-1998
PROGRAMME PATRIMOINE CANADIEN					
Développement culturel et patrimoine	2 480	9 430	10	10 790	4 150
Identité canadienne	--	--	--	--	--
Gestion intégrée	--	--	--	--	--
Total du Ministère	2 480	9 430	10	10 970	4 150

Note : Le Programme Parcs Canada n'a aucun prêt, investissement ni avance.

Tableau 14. Sommaires financiers concernant fonds renouvelable

**Périmètres urbains - Bilan des opérations du fonds renouvelable
(en milliers de dollars)**

	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Prévisions 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réel 1997-1998
Recettes	--	7 187	9 711	9 711	6 325
Dépenses	--	7 341	8 163	8 163	7 112
Surplus (déficit)	--	(154)	1 548	1 548	(787)
Plus : Amortissement et autres postes ne nécessitant pas l'utilisation de fonds	--	2 482	2 607	2 607	2 480
	--	2 328	4 155	4 155	1 693
Besoins en capitaux	--	2 729	6 652	6 652	2 015
Dépenses nettes imputées sur le crédit		(401)	(2 497)	(2 497)	(322)

**Périmètres urbains - Utilisation de l'autorisation relative aux fonds renouvelables
(en milliers de dollars)**

	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Prévisions 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réel 1997-1998
Autorisation	--	10 000	10 000	10 000	10 000
Prélèvement :					
Solde au 1 ^{er} avril	--	--	203	--	401
Prélèvement	--	401	2 497	401	322
	--	401	2 700	401	723
Solde au 31 mars	--	9 599	7 300	9 599	9 277

* Les autorisations relatives aux Fonds renouvelables sont permanentes et le solde à la fin de l'exercice est reporté à l'exercice suivant.

**Unité d'entreprises - Bilan des opérations du fonds renouvelable
(en milliers de dollars)**

	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Prévisions 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réel 1997-1998
Recettes	2 935	3 572	4 341	4 341	4 247
Dépenses	3 310	4 215	4 539	4 539	4 485
Surplus (perte)	(375)	(643)	(198)	(198)	(238)
Plus : Amortissement et autres postes ne nécessitant pas l'utilisation de fonds	589	874	984	984	1 034
	214	231	786	786	796
Besoins en capital	2 917	2 956	1 342	1 342	1 151
Dépenses nettes imputées au crédit	(2 703)	(2 725)	(556)	(556)	(355)

**Unité d'entreprises - Utilisation de l'autorisation relative aux fonds renouvelables
(en milliers de dollars)**

	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Prévisions 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réel 1997-1998
Autorisation	6 000	8 000	8 000	8 000	8 000
Prélèvement :					
Solde au 1 ^{er} avril	199	2 902	5 698	2 902	5 628
Prélèvement	2 703	2 726	556	2 726	355
	2 902	5 628	6 254	5 628	5 983
Solde au 31 mars	3 098	2 372	1 746	2 372	2 017

* Les autorisations relatives aux Fonds renouvelables sont permanentes et le solde à la fin de l'exercice est reporté à l'exercice suivant.

Tableau 15. Passif éventuel

Le passif éventuel du ministère du Patrimoine canadien s'élève à 28,9 \$. Ce chiffre se rapporte à des poursuites intentées contre l'État mais qui ne constituent pas encore un passif réel.

Section V : Groupement des rapports

Stratégies de développement durable

En décembre 1997, le ministère du Patrimoine canadien déposait devant la Chambre des communes sa première stratégie de développement durable. La stratégie intègre le résultat des consultations exhaustives effectuées auprès des employés, des intervenants, des groupes de clients, d'experts reconnus et du public. Sa mise en oeuvre en est encore au stade initial. La stratégie est disponible sur le site web du Ministère (<http://www.pch.gc.ca/mindep/francais.htm>; appuyez sur le bouton « Quoi de neuf »). La stratégie a permis de sensibiliser davantage les Canadiens et les Canadiennes à la relation qui existe entre le développement durable et les questions culturelles et patrimoniales.

Le Ministère s'attaque aux défis du développement durable dans trois vastes sphères d'activités. Voici des exemples spécifiques, ainsi que les résultats préliminaires obtenus à ce jour.

Mise en valeur durable de notre patrimoine naturel et culturel

Parcs Canada continue de protéger notre patrimoine naturel et culturel en oeuvrant en vue de l'achèvement du réseau des parcs nationaux et en mettant en valeur le réseau des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation. Le Rapport sur l'état des parcs, le troisième de la série, qui a été déposé en 1998, examine les progrès réalisés dans l'achèvement du réseau et dans l'évaluation de l'intégrité écologique et historique des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux, respectivement. Parcs Canada a déposé à la Chambre un projet de loi énonçant le cadre du programme des aires marines de conservation et un autre concernant la création d'un nouveau parc national, celui de Tuktut Nogait. Soulignons également que l'organisme a annoncé son intention de présenter des changements à la *Loi sur les parcs nationaux* en vue d'accroître la protection des ressources et de limiter le développement commercial dans les collectivités abritant un parc national.

Encouragement des valeurs propres au développement durable

Le Ministère encourage les intervenants et les clients à adopter des pratiques écologiques à l'occasion d'activités publiques importantes, y compris les manifestations sportives, les festivals et les expositions internationales. Les premiers efforts faits dans ce sens ont porté sur la mise sur pied d'un projet pilote visant à inclure des mesures « vertes » dans la planification et la gestion des jeux qui reçoivent l'appui de Sport Canada.

Parcs Canada est en train d'évaluer l'efficacité de sa campagne d'information du public destinée à faire connaître les parcs et les lieux historiques ainsi que l'importance que

ceux-ci revêtent pour le pays. Il est également en train de planifier le renouvellement, sur une grande échelle, de ses programmes d'interprétation du patrimoine et de vulgarisation.

Réduction de l'impact de nos activités sur l'environnement

En partenariat avec d'autres ministères qui occupent le même complexe de bureaux dans la région de la capitale nationale, le ministère du Patrimoine canadien cherche à réduire la consommation d'énergie et de matériaux. En outre, 46 p. 100 des nouveaux véhicules achetés par le Ministère en 1997-1998 ont été modifiés pour utiliser des carburants de remplacement.

Parcs Canada met en oeuvre un programme visant à réduire l'incidence de ses opérations sur l'environnement. Le Système de gestion de l'environnement offrira un cadre pour la gestion, l'évaluation, l'amélioration et la communication de la performance environnementale.

Dans les mois à venir, en réponse à une recommandation du Commissaire à l'environnement et au développement durable (Bureau du vérificateur général), le ministère du Patrimoine canadien et d'autres ministères fédéraux établiront des objectifs de rendement contre lesquels on pourra mesurer la mise en application de la stratégie de développement durable.

Section VI : Renseignements supplémentaires

Rapports législatifs déposés par le ministère du patrimoine canadien entre le 1er avril 1997 et le 31 mars 1997

Rapport sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien pour l'exercice terminé le 31 mars 1997	le 6 février 1998
Rapports des lieux et monuments historiques du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1997	le 10 octobre 1997
Rapports de la commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels pour l'exercice terminé le 31 mars 1997	le 10 octobre 1997
Rapports du ministère du Patrimoine canadien pour l'exercice terminé le 31 mars 1997, conformément à la Loi sur l'accès à l'information et à la Loi sur la protection des renseignements personnels	le 30 septembre 1997
Rapport annuel des langues officielles de 1995-1996	le 25 avril 1997
Plan directeur du Parc national Elk Island pour 1996 à 2001	le 25 avril 1997

Lois administrées en tout ou en partie par le portefeuille du Patrimoine canadien

Loi sur le ministère du Patrimoine canadien L.C. 1995, c.11

Programme Patrimoine canadien

<i>Loi instituant des jours de fête légale</i>	L.R. 1985, ch. H-5
<i>Loi sur la Fondation Jules et Paul-Émile Léger</i>	L.C. 1980-81-82-83, ch.85
<i>Loi sur l'hymne national</i>	L.R. 1985, ch. N-2
<i>Loi sur les normes de fabrication du drapeau national du Canada</i>	L.R. 1985, ch. N-9
<i>Loi instituant un symbole national</i>	L.R. 1985, ch. N-17
<i>Loi sur les langues officielles</i>	L.R. 1985, ch.31 (4e suppl.)
<i>Loi sur l'emploi dans la fonction publique</i>	L.R. 1985, ch. P-33
<i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i>	L.R. 1985, ch. L-8
<i>Loi sur les traitements</i>	L.R. 1985, ch. S-3
<i>Loi sur les marques de commerce</i>	L.R. 1985, ch. T-13
<i>Loi sur le multiculturalisme canadien</i>	L.R. 1985, ch.24 (4e suppl.)
<i>Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales</i>	L.C. 1991, ch. 8
<i>Loi sur l'Institut canadien des langues patrimoniales</i>	L.C. 1991, ch. 7
<i>Loi sur la condition physique et le sport amateur</i>	L.R. 1985, ch. F-25
<i>Loi sur les Archives nationales du Canada</i>	L.R. 1985, ch.1 (3e suppl.)

<i>Loi sur la capitale nationale</i>	L.R. 1985, ch. N-4
<i>Loi sur la Bibliothèque nationale</i>	L.R. 1985, ch. N-12
<i>Loi sur le Centre national des Arts</i>	L.R. 1985, ch. N-3
<i>Loi sur le cinéma</i>	L.R. 1985, ch. N-8
<i>Loi sur le Conseil des Arts du Canada</i>	L.R. 1985, ch C-2
<i>Loi sur le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes</i>	L.R. 1985, ch. C-22
<i>Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels</i>	L.R. 1985, ch. C-51
<i>Loi sur les musées</i>	L.C. 1990, ch. 3
<i>Loi sur la radiodiffusion</i>	L.C. 1991, ch. 11
<i>Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne</i>	L.R. 1985, ch. C-16
<i>Loi sur le statut de l'artiste</i>	L.C. 1992, ch. 33
<i>Loi sur les enquêtes sur les manoeuvres frauduleuses</i>	L.R.C. 1985, ch. C-45
<i>Loi sur la privation du droit de vote</i>	L.R.C. 1985, ch. D-3
<i>Loi sur les élections fédérales contestées</i>	L.R.C. 1985, ch. C-39

Programme Parcs Canada

<i>Loi visant à protéger les gares ferroviaires patrimoniales</i>	L.R. 1985, ch.52 (4eSuppl.)
<i>Loi sur les lieux et les monuments historiques</i>	L.R. 1985, ch. H-4
<i>Loi sur le Parc national de l'archipel de Mingan</i>	L.C. 1984, ch.34
<i>Loi sur les champs de bataille nationaux à Québec</i>	L.C. 1907-08, ch. 57-58
<i>Loi sur les parcs nationaux</i>	L.R. 1985, ch. N-14
<i>Loi sur les forces hydrauliques du Canada</i>	L.R. 1985, ch. W-4
<i>Loi sur le ministère des Transports</i>	L.R. 1985, ch. T-18
<i>Loi sur les immeubles fédéraux</i>	L.C. 1991, ch. 50
<i>Loi sur la maison Laurier</i>	L.R. 1952, ch. 163

Contacts

Bureau central

Patrimoine canadien
25, rue Eddy, pièce 10G3
Hull (Québec)
K1A 0M5
Tél.: (819) 997-0055

Région du Québec

Complexe Guy-Favreau
200 ouest, boulevard René-Levesque
Tour ouest, 6^e étage
Montréal (Québec)
H2Z 1X4
Tél : (514) 283-2332

Région de l'Ontario

Patrimoine canadien
4900, rue Yonge, Niveau PH
Willowdale (Ontario)
M2N 6A4
Tél : (416) 954-0395

Région de l'Atlantique

Patrimoine canadien
1045, rue Main
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 1H1
Tél.: (506) 851-7066

**Région des Prairies et des Territoires-
du-Nord-Ouest**

Patrimoine canadien
275, avenue Portage, P.O. 2160
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3R5
Tel.: (204) 983-3601

Région de l'Ouest

Patrimoine canadien
300, rue West Georgia
Pièce 300
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6B 6C6
Tél.: (604) 666-0176

Parcs Canada**Est du Canada**

Historic Properties
Rue Upper Water
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 1S9
Tél.: (902) 426-4912

Ouest du Canada

Pièce 552
220, 4^e avenue S.E.
Calgary (Alberta)
T2G 4X5
Tél.: (403) 292- 4444

Patrimoine canadien sur l'Internet**Ministère du Patrimoine
canadien**

<http://www.pch.gc.ca/francais.htm>

Développement culturel

http://www.pch.gc.ca/culture/main_f.htm

Direction générale

des industries culturelles

http://www.pch.gc.ca/culture/cult_index_f.htm

Direction générale de la politique
de radiodiffusion

http://www.pch.gc.ca/culture/brdcstng/index_f.htm

Arts et Patrimoine

http://www.pch.gc.ca/arts/main/_f.htm

Direction générale de la politique
des arts

http://www.pch.gc.ca/arts/arts_pol/index_f.htm

Direction générale du patrimoine
Réseau canadien d'information sur
le patrimoine (RCIP)

http://www.pch.gc.ca/arts/heritage/index_f.htm

Institut canadien de conservation
(ICC)

<http://www.chin.gc.ca/>

<http://www.pch.gc.ca/cci-icc/francais.htm>

Identité canadienne

Langues officielles

<http://www.pch.gc.ca/OFFFLANGOFF/francais/index.htm>

Sport Canada

http://www.pch.gc.ca/sportcanada/Sc_f/F_Cont.htm

Multiculturalisme

<http://www.pch.gc.ca/multi/html/francais.html>

Droits de la personne

<http://www.pch.gc.ca/ddp-hrd/francais/introfr.htm>

Programmes des études

canadiennes et de la jeunesse

Projet Échange-jeunesse

<http://www.pch.gc.ca/Csy-ecj/csf/main-f.htm>

http://www.tmag.ca/canada/link_f.html

Parcs Canada

Parcs nationaux

http://parkscanada.pch.gc.ca/parks/main_f.htm

Lieux historiques nationaux

http://parkscanada.pch.gc.ca/np/np_f.htm

Édifices fédéraux du patrimoine

http://parkscanada.pch.gc.ca/nhs/nhs_f.htm

Gares ferroviaires du patrimoine

http://parkscanada.pch.gc.ca/federalhb/fhb_f.htm

Aires marines nationales de

http://parkscanada.pch.gc.ca/rrstations/hrs_f.htm

conservation

Conservation des écosystèmes

http://parkscanada.pch.gc.ca/nmca/nmp_f.htm

Sites du patrimoine mondial au

http://parkscanada.pch.gc.ca/natress/menu_1f.htm

Canada

<http://parkscanada.pch.gc.ca/relatedlinks/>

Rivières du patrimoine canadien

worldheritage/francais/cwhsf.htm

http://parkscanada.pch.gc.ca/rivers/chrs_f.htm

Index des études, examens et évaluations

Angus Reid Canada Inc., *Anatomy of a Sports Fan*, Ottawa, Canada, 1998.

_____. *Angus Reid Report*, Ottawa, Canada, 1996-1997.

Canada. Canadian Heritage. Arts Policy Branch. "New Alliances Nouvelles", Ottawa, 1998.

_____. Canadian Heritage. Corporate Review Branch. *Review of the Young Canada Works Program*, Ottawa, January 1997.

_____. Canadian Heritage & The Canadian Tourism Commission. *1998 Visitors Guide to Canada*, Ottawa, 1998.

_____. Canadian Heritage. *Departmental Performance Reports*, Ottawa, 1997.

_____. Canadian Heritage. Heritage Policy Branch. *Cultural Heritage Audiences Studies: Resources and Sources*, Ottawa, 1997

_____. Canadian Heritage. Human Resources Branch. *La Relève: Departmental Human Resources Action Plan*, Ottawa, 1998.

_____. Commissaire aux langues officielles. *Rapport Annuel 1997*, Ottawa, 1998.

_____. Canadian Heritage. Parks Canada. Atlantic Region. *The Gros Morne National Park Economic Impact Study*, Ottawa, 1992.

_____. Patrimoine canadien. Direction générale des examens ministériels. *Un cadre pour le partenariat canadien aux futures expositions internationales*, Ottawa, 1998.

_____. Patrimoine canadien. Direction générale des examens ministériels. *Les partenaires canadiens des expositions internationales à venir, rapport final*, Ottawa, 1998.

_____. Patrimoine canadien. Direction générale des examens ministériels. *Évaluation du Forum sur la diversité de 1997*, Ottawa, février 1998.

_____. Patrimoine canadien. Direction générale des examens ministériels. *Haut en couleurs*, 1997.

_____. Patrimoine canadien. Direction générale des examens ministériels. *Examen des programmes Défi de l'affiche de la fête du Canada, Prix jeunesse de la fête du Canada et Certificat de mérite de la fête du Canada*, Ottawa, mars 1998.

_____. Patrimoine canadien. Direction générale des examens ministériels. *Rétroaction vers le haut - projet pilote*, Ottawa, mars 1998.

_____. Patrimoine canadien. Direction générale des examens ministériels. *Évaluation des Ententes Canada - communautés*, Ottawa, janvier 1997.

_____. Patrimoine canadien. La Direction générale de la Planification stratégique et coordination des politiques, *Bâtir un Canada fier et fort de son patrimoine pour le prochain millénaire*, Ottawa, 1997.

- Canada. Patrimoine canadien. La Direction générale de la Planification stratégique et coordination des politiques, *Développement durable et patrimoine*, Ottawa, 1997.
- _____. Patrimoine canadien. *Explorer Le Canada: Notre histoire et géographie en langue claire*, (CD-ROM), Ottawa, 1997.
- _____. Patrimoine canadien. Parcs Canada. *Le Rapport sur l'état des parcs de 1994*, Ottawa, 1994.
- _____. Patrimoine canadien. Parcs Canada. *Le Rapport sur l'état des parcs de 1997*, Ottawa, 1997.
- _____. Patrimoine canadien. Programmes des études canadiennes et de la jeunesse, *L'Initiative Terra Nova. (CD-ROM edu-kit)*, Ottawa, 1997.
- _____. Patrimoine canadien. Région de l'Atlantique. *La santé et vitalité du secteur culturel au Canada atlantique*, Nouveau-Brunswick, 1997.
- _____. Patrimoine canadien. Sport Canada. *Étude de 1996 sur la situation de l'athlète de haut niveau*, Ottawa, 1996.
- _____. Patrimoine canadien. *Structure de planification, de rapport et de responsabilisation*. Ottawa, septembre 1997.
- _____. Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. *Rapport du Groupe de travail indépendant chargé de la modernisation de la fonction de contrôleur dans l'Administration fédérale du Canada*, Ottawa, 1997.
- _____. Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. *Rendre compte des résultats, Rapport annuel 1997*, Ottawa, 1997.
- _____. Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. *Repenser le rôle de l'État: Améliorer la mesure des résultats et la responsabilisation, Rapport annuel 1996*, Ottawa, 1996.
- _____. Affaires indiennes et du Nord canadien. *Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones*, Ottawa, 1997.
- Conference Board of Canada. *Dimensions of Diversity in Canadian Business*, Ottawa, 1995.
- Ekos Research Associates Inc. *Ekos Citizen Engagement Study 1998*, Ottawa, 1998.
- _____. *The Ekos Survey 1996*, Ottawa, 1996.
- _____. *The Ekos Survey 1995*, Ottawa, 1995.
- Environics Research Group, *Focus Canada*, Toronto, 1994-1998.
- Goldfarb Consultants, *The Goldfarb Report*, Toronto, 1981-1998.

